

N° 139



Le

Folklore Jançon

EWISSE DE
Archives

5

Le
Folklore
Brabançon

SEPTEMBRE 1958.

N° 139

NOTRE COUVERTURE :

En haut : Samson portant un des vantaux des portes de Gaza.

En bas : Samson ébranlant la colonne du temple de Dagon.

Le Folklore Brabançon

ORGANE DU

Service de Recherches Historiques
et Folkloriques de la Province
de Brabant

VIEILLE HALLE-AUX-BLES, 12
BRUXELLES

SOMMAIRE

<i>Note relative au costume des personnages sculptés au portail de Samson à Nivelles</i> par Jeanne Petre	733
<i>Géographie littéraire du Brabant dans l'Aire Nivelloise</i> par Joseph Delmelle	751
<i>Délicieux Brabant</i> par Jean Copin	778
<i>Les Stevenistes ou les anticoncordataires belges de 1801</i> par J. Vercruyse	802
<i>Une œuvre de Titan maniée par des doigts de fée</i> par Robert Cronier	813
<i>Les Rois des mangeurs en Wallonie</i> par Jules Vandereuse	816
<i>Introduction à l'œuvre d'Armand Knaepen</i> par Paul Dewallhens	850
Revue Belges	857

SEPTEMBRE
1958

N° 139

PRIX : 35 FR.

Le Service de Recherches
Historiques et Folkloriques du Brabant
publie également une Revue
• DE BRABANTSE FOLKLORE •

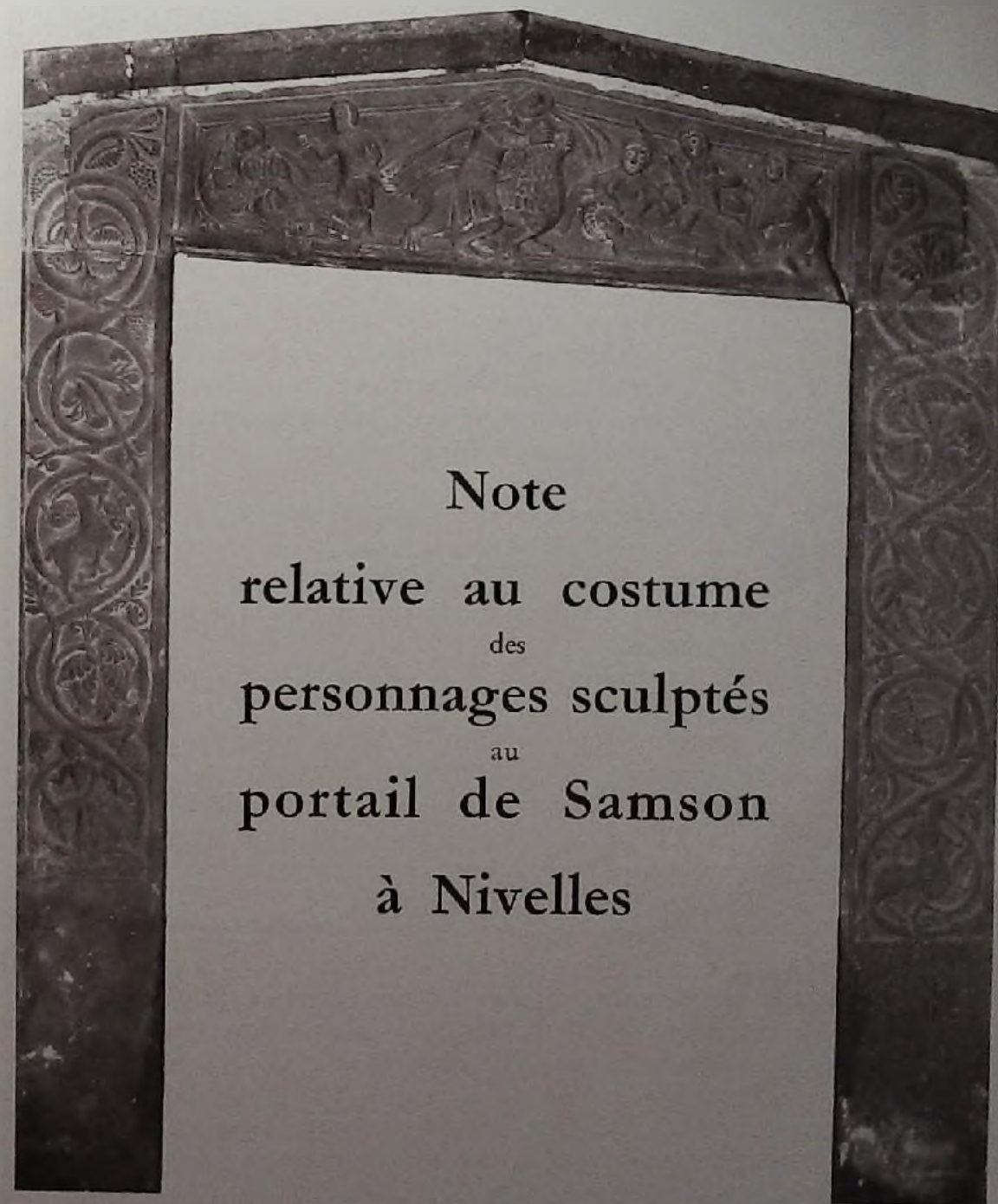
Au sommaire du n° 139
du troisième trimestre de 1958 :

De Oude Kerk van St-Marten
te Vissenaken.

Beknopte Kroniek van Vilvoorde.

De provincie Brabant is de bakermat
van onze oude papiernijverheid.

Het belang van de militaire kwestie
in onze parlementaire geschiedenis.



Note
relative au costume
des
personnages sculptés
au
portail de Samson
à Nivelles



Le célèbre « portail de Samson » à Nivelles a déjà fait l'objet d'examens d'ensemble. Cependant, à notre connaissance, aucun auteur n'a pensé jusqu'à présent à publier une étude relative au costume porté par les personnages qui y sont figurés.

Sur le conseil de notre professeur à l'Université de Liège, le Comte J. de Borchgrave d'Altena, nous avons entrepris ce travail qui apportera, espérons-le, quelques précisions sur la date de cette œuvre. En effet, les auteurs ne sont pas toujours d'accord sur ce point.

On pense généralement que la collégiale fut achevée en grande partie au XI^e siècle et que le « westbau » où se trouve enchâssé le portail de Samson, construit à l'imitation des grands avant-corps rhénans, y a été ajouté au siècle suivant.

A première vue, les sculptures du porche paraissent être des œuvres du XII^e siècle. Cependant, les éléments du portail ne sont pas en accord avec le reste de la construction; il doit s'agir ici d'un remploi.

M. S. Brigode n'accepte pas cette hypothèse; pour lui, il s'agirait d'une malfaçon due aux constructeurs. Il nous dit également que l'art du sculpteur indique la même époque que celle de la construction de l'avant-corps, c'est-à-dire la seconde moitié et même la fin du XII^e siècle (1).

Soulignant les raccords défectueux du portail avec la maçonnerie, M. A. Mottart défend une autre opinion. Pour lui, il ne s'agit pas d'une erreur de construction; il suppose

(1) S. BRIGODI, *Le porche de Samson à Nivelles*, dans *Apollo*, n° 13, Bruxelles, juin-juillet 1942, pp. 13-14.



Pl. I. — Partie gauche du linteau.
DALILA COUPANT LES CHEVEUX DE SAMSON.

que le portail exécuté pour un autre endroit le fut aussi pour une entrée plus modeste. Il insiste sur la forme du linteau, alors qu'on s'attendrait plutôt à un archivolt; en réalité, il s'agit d'un type de porte très ancien, antérieur au XII^e siècle. En outre, il fait observer que les critères de style qu'on a invoqués pour dater les sculptures du portail de Samson ne sont pas convainquants (2).

Pour le Comte J. de Borchgrave d'Altena, les détails de costume sont pré-romans: on y voit évoquées les tuniques courtes de coupe carolingienne et ottonienne et les braies à courroies, en usage avant le XII^e siècle (3).

MM. L. Alvin et C.P. Bock considèrent que toutes les sculptures du porche ont été exécutées à la même époque; si les statues adossées aux colonnes paraissent plus évoluées que celles ornant le linteau, c'est qu'elles n'ont pas été faites par un seul artiste, mais par un maître aidé de ses élèves. Ils notent que les costumes de ces figures sont conformes aux usages du XI^e siècle (4).

Mademoiselle L. Tollenaere fait aussi remarquer que le portail ne s'adapte pas parfaitement à la construction qui l'entoure. Elle admet l'hypothèse d'une pièce d'origine inconnue, ce qui expliquerait le manque d'harmonie entre l'œuvre et son cadre et la différence de facture qui apparaît entre les deux tympan en bâtière et les fragments du grand tympan de la *Majestas Domini*, contemporain du westbau. En outre, elle date le portail du second quart du XII^e siècle (5).

Dans notre étude, nous examinerons les détails des costumes et nous verrons à quelle époque ceux-ci peuvent être attribués.

(2) A. MOITART, *La collégiale de Sainte-Geترude de Nivelles*, (Nivelles), 1954, p. 66.

(3) Comte J. de BORCHGRAVE d'ALTENA, *Notes pour servir à l'inventaire des œuvres d'art du Brabant*, dans *Bulletin de la Commission Royale des Monuments et des Sites*, VII, 1956, p. 132.

(4) Comte J. de BORCHGRAVE d'ALTENA, dans *L'art en Belgique*, 3^e edit., p. 22.

Comte J. de BORCHGRAVE d'ALTENA, *Œuvres de nos imagiers romans et gothiques*, Bruxelles, 1944, p. 19.

(5) L. TOLLENAERE, *La sculpture sur pierre de l'ancien Diocèse de Liège à l'époque romane*, 1957.



Pl. II. — Partie centrale du linteau
SAMSON LUTTANT CONTRE LE LION

Sur le linteau en bâtière sont représentés trois épisodes de la vie du héros biblique. En commençant par la gauche du spectateur nous voyons successivement : Dalila coupant les cheveux à Samson endormi; le combat contre le lion et la crevaision des yeux par les Philistins.

Les diverses scènes sont représentées avec beaucoup de fidélité et se lisent clairement, ainsi que toutes les sculptures de cette époque.

A gauche, Samson est représenté pieds et mains garrottés, endormi sur les genoux de Dalila; celle-ci profitant du sommeil du héros est occupée à lui couper les cheveux au moyen de longs ciseaux. Derrière eux, un Philistin s'apprête à dégainer son glaive.

Dalila porte une robe à manches évasées vers le bas, bordées d'un galon brodé; un voile mi-long lui couvre le dos et lui enveloppe le cou. Samson qui porte des moustaches et une barbe est vêtu d'une tunique courte aux manches ajustées. Le Philistin est également vêtu d'une tunique courte, échan-crée en pointe à l'encolure et serrée à la taille par une ceinture (pl. I).

Au centre, le héros jeune et encore imberbe ouvre la gueule du lion; ses longs cheveux volent au vent. Il est vêtu d'une tunique courte et d'un manteau de voyage aux plis nombreux, attaché sur la poitrine (pl. II).

A droite, Samson est représenté de la même façon qu'à la première scène; il occupe l'avant-plan de la composition. Un Philistin lui tient la tête de la main droite tandis qu'il lui creve les yeux avec un couteau. Un deuxième Philistin à moitié couché sur Samson lui maintient les bras et les jambes. Un troisième Philistin debout tient dans sa main droite son épée dégainée. Dalila assise à l'extrême droite du linteau et vêtue du même costume qu'à la première scène, assiste au supplice (pl. III).

Des arabesques décorent les deux montants; nous ne décrivons ici que la figure du vendangeur représenté sur le montant gauche, cette étude étant consacrée au costume. Comme les autres personnages, le vendangeur occupé à couper du raisin est vêtu d'une tunique courte échan-crée au cou; un panier rond est attaché à sa ceinture (pl. IV).



Pl. III. — Partie droite du linteau.
EPISODE DE LA CREVAISON DES YEUX.



Pl. IV. — Détail d'un piedroit.
VENDANGEUR.

Le portail est complété par deux statues-colonnes : A gauche, Samson porte un des vantaux des portes de Gaza (pl. V) ; il est appuyé sur un monstre et vêtu d'une tunique courte aux manches longues et collantes. Cette tunique forme un large pli masquant la ceinture. Les jambes sont serrées dans des bandelettes croisées. Le héros soutient des deux mains, sur l'épaule gauche, un parallélogramme entouré d'une bordure qui figure l'encadrement d'une porte (6).

A droite Samson représenté de dos, la tête de profil, les genoux écartés, ébranle la colonne du temple de Dagon. Le costume est le même que celui décrit précédemment, mais la ceinture à large boucle ronde est visible (pl. VI).

Nous allons maintenant examiner les costumes masculins et féminins depuis la période carolingienne jusqu'à la fin du XII^e siècle et nous verrons ensuite à quel'e époque nous pouvons rattacher ceux portés par les personnages du portail de Nivelles.

Pendant la période carolingienne, les hommes portaient une tunique courte s'arrêtant au-dessus des genoux ; les manches de ce vêtement étaient ajustées. Sur cette tunique, ils posaient un manteau, sorte de chlamyde, attaché sur l'épaule droite. Les jambes étaient nues ou couvertes de chausses lâches ou de braies serrées par des courroies. Au X^e siècle, les mêmes modes persisteront, mais le manteau pourra être attaché sur l'épaule ou sur la poitrine (7).

Quant aux femmes, elles portaient des robes aux manches larges et s'arrêtant au coude ; celles-ci laissaient voir les manches étroites de la tunique de dessous. Un voile complétait ce costume : il tombait jusqu'aux chevilles au début du IX^e siècle, puis se raccourcit progressivement.

A partir de l'époque carolingienne, la broderie a joué un grand rôle dans la décoration des vêtements ; des galons, également brodés, s'adaptaient à la coupe des vêtements et étaient d'origine byzantine (8).

(6) L. ALVIN-C.P. BOCK, *op. cit.*, p. 11.

(7) C. ENLART, *Manuel d'archéologie française*, t. III, Le costume, p. 29.

(8) M. BEAULIEU, *Le costume antique et médiéval, Que sais-je ?* Paris, 1951, pp. 75, 78, 79.



Pl. V. — Figure adossée à une colonne.
SAMSON PORTANT UN DES VANTAUX
DES PORTES DE GAZA.

Au XI^e siècle et au début du XII^e siècle, le costume diffère peu de celui de l'époque carolingienne : la tunique ou bliand portée par les hommes reste courte (9).

Pendant les premiers temps féodaux (X^e et XI^e siècles), on verra encore quelques bandelettes sur les braies ou sur les chausses. A partir de 1050 environ, les manches du bliand porté par les femmes s'élargiront vers les poignets, en un vaste entonnoir laissant apercevoir le bas des manches du chaine (tunique de dessous) (10).

Tous les auteurs sont d'accord pour dire que dès la première moitié du XII^e siècle, il y eut une révolution dans les modes. Pour M. C. Enlart, celle-ci eut lieu vers 1140 et pour M. J. Ruppert elle commença dès les premières années du siècle.

Les robes et les manteaux s'allongèrent jusqu'à traîner par terre, les manches s'élargirent et s'allongèrent au point de recouvrir les mains (cet évasement des manches était préparé depuis plus d'un siècle).

Le costume des femmes devint très original, le bliand en étoffe très fine et élastique, extrêmement ajusté, moulait le torse y compris les hanches et le ventre. Les manches étaient ajustées jusqu'au coude puis prenaient brusquement une grande largeur (11).

Ce sont les rapports de plus en plus fréquents avec l'Orient qui modifièrent d'une manière aussi sensible les modes dans tout l'Occident. La robe longue était réservée aux personnages de quelque importance et la tunique courte, au peuple (12).

Ces vêtements longs, d'origine orientale, furent réprouvés par l'Eglise comme signe de relâchement des mœurs (13).

Au portail de Samson, les hommes portent des tuniques courtes. Ceci ne prouve cependant pas que les sculptures ont été terminées avant le XII^e siècle. Les tuniques longues étaient proscrites par l'Eglise et il est normal que sur les monuments

(9) C. ENLART, *op. cit.*, pp. 25, 28.

(10) M. BEAULIEU, *op. cit.*, pp. 79, 81.

(11) C. ENLART, *op. cit.*, pp. 29, 36.

A. RACINET, *Le costume historique*, I, Paris, 1876, pp. 188-189.

(12) M. VIOLET-LE-DUC, *Dictionnaire raisonné du mobilier français*, t. III, Paris, 1872, p. 74.

(13) J. RUPPERT, *Le costume*, I, *Antiquité et Moyen âge*, Paris, 1930, p. 38.



Pl. VI. — Figure adossée à une colonne.
SAMSON EBRANLANT LA COLONNE
DU TEMPLE DE DAGON.

chrétiens, on ait continué à représenter les hommes vêtus à l'ancienne mode.

Cependant, nous avons un élément de datation plus important : les lanières enserrant les jambes des personnages adossés aux colonnes. Comme nous l'avons dit précédemment, les bandelettes sur les braies ou les chausses se rencontrèrent encore au X^e et au XI^e siècles, mais jamais plus tard.

Au centre du linteau, Samson est vêtu d'un manteau attaché sur la poitrine. A l'époque carolingienne, les manteaux étaient toujours attachés sur l'épaule droite, ce n'est qu'à partir du X^e siècle qu'on le rencontrera parfois attaché sur la poitrine.

De ce qui précède nous pouvons retenir que le costume masculin peut nous donner une date allant du X^e siècle au début du XII^e siècle.

Examinons maintenant le costume féminin. Dalila porte une robe aux manches évasées, bordées de galons. Cette mode des manches larges allant jusqu'aux poignets commence vers le milieu du XI^e siècle pour s'épanouir au siècle suivant. Cependant, après les grandes transformations de la mode, les manches s'évasent seulement à partir du coude, ce qui n'est pas le cas à Nivelles (les manches de la robe de Dalila commencent à s'élargir à partir de l'épaule).

De plus, les robes sont moulées sur le buste et les étoffes sont plus fines. Si nous regardons la robe de Dalila nous avons l'impression qu'elle est taillée dans un tissu assez épais. Quant au buste, il est caché par le bras et il est difficile de dire si la robe est collante ou non.

Le voile enroulé autour de la tête semble s'arrêter au milieu du dos. Ceci n'est pas une preuve d'archaïsme, puisqu'au début du IX^e siècle il tombait jusqu'aux chevilles pour se raccourcir progressivement par la suite.

Quant aux galons brodés ornant le bas des manches, il est difficile de s'en servir pour dater un monument, ceux-ci étant connus depuis l'époque carolingienne.

Le vêtement féminin apporte, semble-t-il, plus d'éléments de datation, puisque le type de manches représenté à Nivelles apparaît seulement au milieu du XI^e siècle pour se transformer un siècle plus tard.

Nous avons une source précieuse pour l'étude du costume

au XI^e siècle : la tapisserie de la reine Mathilde, conservée à Bayeux.

La plupart des personnages sont vêtus du bliaud court et de la chlamyde (pl. VII, fig. 1 et 2) parfois attachée sur la



Pl. VIII.

La figure du Verseau (Cathédrale de Tournai).

poitrine, comme le manteau de Samson. Presque tous les personnages portent des lanières croisées très haut pour maintenir les chausses.

M. S. Brigode compare la figure de Dalila à celle du Verseau de la cathédrale de Tournai (XII^e siècle) (pl. VIII). Il fait remarquer que ces deux personnages présentent des



Pl. VII — Fig. 1.
Détail de la tapisserie de Bayeux.

affinités entre elles; notamment les manches évasées et bordées de galons (14).

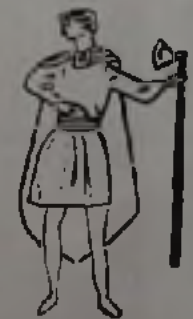
Cependant si nous regardons attentivement ces deux sculptures, nous remarquons qu'à Tournai les manches s'évasent à partir du coude (caractéristique du XIX^e siècle), alors qu'à Nivelles elles s'évasent à partir de l'épaule.

Les manches de la robe de Dalila rappellent plus celles de la robe portée par une figure féminine du tropaïre de Saint-Martial de Limoges, daté du XI^e siècle (15) (pl. VII, fig. 3),

où comme à Nivelles, les manches s'élargissent progressivement jusqu'au poignet.

En outre, un manuscrit mosan, la Bible de Stavelot, daté de 1097, nous montre une lettre ornée d'un épisode de la vie de Samson : le crevaisson des yeux (16) (pl. IX). Comme au portail de Nivelles, le héros est garrotté et Dalila assiste à son supplice. Les hommes portent des tuniques courtes et Dalila est vêtue d'une robe aux manches s'évasant vers le bas. Cette scène n'est donc pas sans analogies avec celle de Nivelles, tant au point de vue des costumes que de la composition de la scène.

L'examen des costumes tant masculins que féminins, ne paraît pas donner une date postérieure au XI^e siècle. Ceci expliquerait l'anomalie de raccord entre les montants du porche et la maçonnerie et



Pl. VII.
Fig. 2.

Détail de la tapisserie de Bayeux.

(14) S. BRIGODE, *op. cit.*, p. 16.

(15) L. GISCHIA - L. MAZENOD, *Les arts primitifs français*, Paris, 1939, pl. 114.

(16) M. J. STENNON, *La miniature dans le diocèse de Liège aux XI^e et XII^e siècles*, dans *l'art Mosan*, Paris, 1953, pl. XV.



Pl. VII. — Fig. 3.
 FIGURE FEMININE DU TROPAIRE
 DE SAINT-MARTIAL DE LIMOGES.

s'accorderait très bien avec l'hypothèse d'une pièce de remploi.
 Si les tuniques courtes se rencontrent encore au XII^e siècle,
 il n'en est pas de même pour les braies à courroies; or des



Pl. IX.

La crevasion des yeux de Samson
 (miniature de la Bible de Stavelot).

lanières croisées entourent les jambes des personnages adossés
 aux colonnes.

Quant au costume de Dalila, il ne semble pas remonter

au-delà de la moitié du XI^e siècle; c'est à cette époque qu'apparaît le type de manches évasées représenté à Nivelles. De plus, au XII^e siècle, les manches évasées sont serrées jusqu'au coude et prennent un autre aspect (celui que nous rencontrons à Tournai).

En conclusion nous pensons pouvoir dire que si nous nous basons uniquement sur l'examen des costumes, la date à attribuer aux sculptures pourrait aller du milieu du XI^e siècle aux premières années du XII^e siècle. Ceci serait assez normal si le portail avait été sculpté pour décorer une entrée de la collégiale terminée au XI^e siècle.

Jeanne PETRE,

Licenciée en histoire de l'art
et archéologie.

L'ESSENTIEL DE NOTRE DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE PROVIENT DE L'INSTITUT NATIONAL DU PATRIMOINE ARTISTIQUE.

Géographie littéraire du Brabant dans l'Aire Nivelloise

La recherche des rapports existant entre la géographie et la littérature requiert, depuis des années, notre attention. Mais, avec le temps, la notion de « géographie littéraire » que nous possédions s'est précisée tout en s'élargissant.

Etudier la géographie littéraire d'un pays, d'une province ou d'une région, n'est-ce pas capter l'eau à la source ?

Les œuvres ne naissent pas toujours leurs racines à la seule vie profonde de leurs auteurs. Tout en répondant à quelque impérieux besoin intérieur, elles peuvent être arrivées à éclosion à la faveur d'un événement fortuit, totalement étranger à cette nécessité. Le chant d'un oiseau peut susciter le chant de l'âme, tout en lui servant de prélude, et il est possible de se reconnaître en se penchant sur le visage de son pays, sur ses caractéristiques pittoresques et humaines.

Les Lettres de Belgique tiennent au terroir beaucoup plus que celles d'autres pays. On a souvent fait usage, à leur propos, du terme « régionalisme ». Qu'on veuille bien se souvenir que, pour être demeurés fidèles à des inspirations locales, nombre de nos écrivains n'en ont pas moins rencontré les thèmes éternels de la vie humaine. Au sujet d'André Baillon, Jean Giono faisait remarquer : « Je me disais : « C'est un Belge; les personnages de ses livres sont des Belges »; et dans mes montagnes

de Haute-Provence, je rencontre les personnages de ses livres, les mêmes, non pas des imités, mais eux-mêmes, avec les mêmes cœurs, les mêmes replis du cœur, les mêmes contours et détours de l'âme, les mêmes corridors au fond de la poitrine où marchent la pauvreté, la misère et le petit dieu qui vient allumer les yeux dans la bête » (1).

Le régionalisme de nos écrivains ne s'oppose pas toujours à l'universel. Il ne fait souvent que doter leurs œuvres d'une couleur, d'un parfum et d'un climat particuliers, sans nuire à leur caractère d'universalité. Fernand Desouay, non sans pertinence, proclamait : « C'est l'émotion qui importe; par le site » (2), mais le site n'est-il pas souvent lui-même motif d'émotion ? Peut-on nier, par ailleurs, combien a d'importance le conseil du milieu natal ? « Il semble que l'on dépend des lieux pour l'esprit, lit-on dans *La Bruyère*, l'humeur, la passion, le goût et le sentiment ». N'existe-t-il pas toujours une relation, voire une complicité, entre les œuvres et le milieu où elles se sont élaborées ? Un écrivain né du Brabant ou qui s'est donné à lui ne finit-il pas toujours, ainsi, par trahir son appartenance ?

La géographie littéraire ne se borne pas, selon nous, à signaler la présence, dans l'œuvre écrite, de l'âme et de la physionomie d'un pays, d'une province, d'une région. Elle a d'autres buts : définir la place et le rôle de ce coin de sol et cette portion d'humanité dans ce qui les entoure et, par ailleurs, atteindre une vision familière, profonde et lyrique — une synthèse aussi — de tout ce qui constitue leur histoire et leur permanence. En outre, elle nous offre le plaisir de découvrir des paysages, des sites, des maisons auxquels s'accroche le souvenir d'un poète ou d'un romancier, parce qu'il y est né, y a vécu, rêvé, travaillé. Se répétant maintes fois, cette décou-

(1) In « Les Cahiers André Baillon ».

(2) In « Ronsard, Poète de l'Amour », livre 1, Académie royale de Langue et de Littérature françaises, Bruxelles.

verte permet de voir combien d'écrivains se sont partagés le pays, la province, la région, et d'en établir la carte littéraire. Pour le voyageur attentif aux témoignages créateurs, cette carte peut devenir le guide le plus passionnant, le plus révélateur, le plus utile.

Nous allons nous efforcer de composer — ou, à tout le moins, d'esquisser — une géographie littéraire du Brabant. Il s'agit, bien entendu, de l'actuelle province de Brabant dont la configuration, est-il nécessaire de le faire remarquer, est très différente de celle de l'ancien duché de même nom. Le sujet est susceptible d'être présenté de diverses manières. Rappelons, ici, que Jean Goffinet, auteur d'une remarquable « Géographie littéraire du Luxembourg » (3), s'est placé dans la perspective de l'histoire, remontant le cours des siècles depuis la période latine jusqu'à la fin de la dernière entre-deux-guerres. Dans son ouvrage sur « L'Auvergne à travers la Poésie auvergnate contemporaine » (4), que nous considérons comme un modèle du genre, Paule Bouvelot a distingué d'abord les aspects géographiques, puis les aspects historiques inséparables des premiers, les mœurs, les coutumes, les traditions domestiques et religieuses des habitants. Nous avons choisi, quant à nous, la méthode sans rigueur du touriste qui visite un lieu, puis un autre, prenant plaisir à s'attarder ici et là, au gré de son humeur ou du hasard d'une heureuse découverte, mais passant peut-être, tout en l'ignorant, à proximité immédiate de quelque centre d'intérêt plus ou moins important. Nous demandons à notre lecteur d'avoir l'amabilité de nous signaler les omissions, les lacunes et les inexactitudes éventuelles de notre travail. Nous lui exprimons, d'avance, nos vifs remerciements. Une tâche comme celle à laquelle nous nous consacrons n'est jamais tout-à-fait terminée.

(3) Editions L'Horizon Nouveau, Liège.

(4) Editions Gerbert, Aurillac.

IL nous semble équitable et logique d'aborder le Brabant littéraire du côté de Nivelles. N'est-ce pas dans l'aire de cette vieille cité, non loin du château de Meeus d'Argenteuil, sous Lillois, que naît cette riviérette nommée le Hain, autrefois appelée la Braine, la Braque ou Braka? De l'avis de certains étymologistes, c'est ce nom qui aurait servi à baptiser notre province : « Brabant » ou « Brabant » pays de la Braque. Selon d'autres, il dériverait du bas-francique : « Braek » ou « Brach » — jachère ou friche — et « Bant » — pays, région ou ban —. Il est mentionné pour la première fois, sous sa forme latine : « Brabantum », dans un poème de l'Irlandais Liewin ou Liévin, dédié à son disciple Flobert, autre missionnaire. C'est là, sans doute, la première œuvre de quelque valeur littéraire qu'il faille retenir en ce qui concerne le Brabant. Plaintes et exhortations y sont d'une émouvante et naïve franchise. Liewin, qui avait la prémonition de sa fin brutale, devait être massacré par les habitants de Houtem, petite agglomération située à l'ouest d'Alost, en 657, en même temps qu'une pieuse femme nommée Raphaël, dont il avait bénéficié de l'hospitalité, et d'un enfant fraîchement baptisé (5).

On peut supposer que le nom « Brabant » — auquel Marcel Proust attribuait une « sonorité mordorée » — est issu de celui d'une courte et modeste rivière du roman pays de Nivelles. Ce n'est toutefois pas pour cette raison que ce dernier mérite d'être approché en premier lieu. Cette partie du Brabant fut, croyons-nous, la première à être défrichée, au spirituel s'entend. Berceau des Pippinides et, aussi, des Niebelungen — de l'avis du professeur Henri Grégoire, byzantiniste et slavisant réputé (6) —, Nivelles a joué un rôle politique et culturel bien

(5) Chesquière : « Act. SS. Belgii », II, 341

(6) Dans « Vie et Langage », 1952, n° 2. Voir aussi G. Deleambe, article paru dans « Brabant », août-septembre 1955.

avant Louvain et Bruxelles. Pépin l'Ancien, dit « de Landen » ou — autrefois — « de Nivelles », y possédait un vaste domaine. Quelques années après sa mort, Saint-Amand, en tournée apostolique, rencontra, en ce lieu, la veuve du maire du palais, Itte, et ses trois enfants. Il proposa à la sainte femme de fonder une abbaye. En dépit de vives oppositions, la veuve exécuta ce projet et se retira en solitude en compagnie de sa fille Gertrude. Plus de quarante ans après, une autre enfant d'Itte, Begge, brûlant d'un semblable zèle monastique, devait fonder le monastère d'Andenne-sur-Meuse (7).

Sous la crosse bienfaisante de Gertrude, l'abbaye de Nivelles (qui, soit dit par parenthèse, possédait des biens dans la partie flamande du Brabant) devint rapidement un centre d'intense rayonnement religieux et intellectuel. « Sainte Gertrude, nous apprend Edouard de Moreau (7), fit venir d'Irlande des hommes capables d'enseigner la sainte Ecriture aux religieuses. Quand elle mourut, à trente-trois ans (8), elle connaissait par cœur, nous rapporte sa « Vita », « presque toute la bibliothèque de la loi divine » et pouvait expliquer les mystères cachés dans le texte sacré ».

La « vita » de Sainte-Gertrude est l'une des hagiographies les plus intéressantes de toute la littérature monastique médiévale. Elle reflète l'ampleur de la tâche accomplie, avec l'aide de Follian, d'Ultan et d'autres missionnaires irlandais, par Sainte-Gertrude et, plus généralement, par les religieuses de Nivelles. Différents écrits se font l'écho de cette importance : la « Légende de Saint-Bertuin » (VIII^{me} siècle), les « Annales Xantenses » (idem) et une lettre de l'écolâtre Alcuin à l'archevêque Arnon de Salzbourg. Il est question, dans cette dernière, d'un voyage que Sainte-Lutgarde aurait fait à Nivelles en 797 ou 798, lors de la fête de l'Assomption.

L'évangélisation a creusé, dans le terroir nivellois, de pacifiques sillons par lesquels pouvaient se répandre les grands courants de civilisation. L'abbaye demeura longtemps la source fécondante de la vie économique et spirituelle de la ville et du pays d'alentour. Le souvenir de ses cinquante-cinq abbesses et

(7) Edouard de Moreau : « Les Abbayes de Belgique », édit. La Renaissance du Livre, Bruxelles.

(8) En 659.

de ses nobles chanoinesses hante, aujourd'hui encore, les imaginations. Comment pourrait-il en être autrement ? Ne s'inscrit-il pas toujours dans le paysage urbain, en dépit des mutilations subies par celui-ci durant la dernière guerre ? En mémoire de Madame Gertrude, chaque année, un « tour » promène, à travers champs et prairies, les restes calcinés de la Sainte. Fidèle à la tradition et mêlant le profane au sacré, le Nivellois réserve une place, dans le cortège de sainte Gertrude, à l'Argayou et l'Argayonne, les plus anciens géants processionnants d'Europe. Par ailleurs, il est très attaché à ce personnage légendaire : Djean-Djean, symbolisant, aux yeux de l'étranger, le caractère, voire le génie de sa cité. Si toute une littérature gravite autour du souvenir de l'ancienne abbaye, combien d'œuvres ne mettent pas en scène Jean de Nivelles, l'antique « *homme de œuvre qui frappe les heures* », dont la silhouette casquée et cuirassée s'accroche à l'une des tours de la collégiale romane de Sainte-Gertrude ? « *C'est en lui*, disait Georges Willame, *que notre ville se personnifie le mieux* ».

Les Lettres nivelloises s'alimentent donc principalement à deux sources locales et, ce faisant, elles illustrent deux des aspects majeurs du caractère citadin : l'esprit de gouaillerie, l'amour du passé.

Le jaquemart de la tour de l'église collégiale aurait été donné à la ville par Charles le Téméraire en 1468 (9). « *Sa célébrité n'est pas neuve au Bois Sacré* » fait remarquer Jean-Marie Culot (10). « *Des chansons populaires très anciennes, ajoute celui-ci, lui attribuent, sans raison bien connue, un chien d'humeur fantasque* ». Au tome cinquième des « *Écrits inédits de Saint-Simon* », on trouve une explication assez valable de la chose (11). Jean et Louis, fils de la première femme de Jean II de Montmorency, auraient été déshérités par leur père pour

(9) De l'avis de l'archiviste Wins, cité par J.M. Culot in « *Jean-Biétruuné Picar, Héros populaire namurois* », Édition de l'Almanach Wallon, 1953. Voir aussi Hanon de Louvet (Annales de la Société Archéologique et Folklorique de Nivelles et du Brabant Wallon, tome XIII, n° 2) et A. Mottart (« *La Collégiale Sainte-Gertrude de Nivelles* », Ed. des Archers, 1954).

(10) Op. cité.

(11) Cité par Camille Hanlet in « *Fables de la Fontaine* », Office de Publicité, Bruxelles, 3^e édition, note p. 149.

avoir suivi, malgré lui, le parti du duc Jean de Bourgogne contre Louis XI. Il fit sommer l'aîné inutilement à son de trompe, le maudit et le traita de « chien ». C'est de cet aîné, Jean, seigneur de Nivelles (ou Nivelles), qu'est venu le proverbe du chien qui s'enfuit quand on l'appelle. Le bon Jean de La Fontaine, dans sa fable « *Le Faucon et le Chapon* », inspirée de Pilpay, l'a adapté à une fin morale :

*Une traîtresse voix bien souvent vous appelle ;
Ne vous pressez donc nullement :
Ce n'était pas un sot, non, non, et croyez-m'en,
Que le chien de Jean de Nivelles. (12)*

Nivelles continue à chanter de vieux airs rappelant les facéties de son Djean-Djean :

*Quand d'Jean d'Jean a desquindu
Avé l'rué de Mons à s'en
Habillé à pèlerin
Pour fé rire tous les d'jins*

*Viv' d'Jean d'Jean (bis)
C'est l'pu vi hom de d'Nivelles
Viv' d'Jean d'Jean (bis)
C'est l'pu vi d'nos habitants.*

Cette chanson en a inspiré une autre, développant plus au long l'histoire burlesque de Jean de Nivelles. Elle s'adapte sur l'air de « *Cadet Rousselle* » :

*Jean de Nivelles est un héros (bis)
Qui n'a ni maître ni rivaux (bis)
Dans les combats, dans les ruelles,
Connaissez-vous Jean de Nivelles ?*

(12) Selon G. Delcambe (« *Brahant* », août-septembre 1955), il ne faut pas confondre Jean de Nivelles avec Jean de Nivelles. Cette confusion — si elle est réelle — a été favorisée et entretenue par les Nivellois eux-mêmes.

Refrain :

*Ab ! Ab ! Ab ! oui vraiment !
Jean de Nivelles est bon enfant !
Jean de Nivelles a trois châteaux,
Trois palefrois et trois manteaux
Et puis trois lames de flamberge
Qu'il laisse parfois à Pauberge,*

(Au refrain)

*Jean de Nivelles a trois cochons;
L'un fait des sauts, l'autre des bonds;
Le troisième monte à Péchelle;
C'est flatteur pour Jean de Nivelles.*

(Au refrain)

*Jean de Nivelles a trois enfants;
L'un est sans nez, l'autre sans dents
Et le troisième sans cervelle,
C'est bien dur pour Jean de Nivelles.*

(Au refrain)

*Jean de Nivelles n'a qu'un chien.
Il en vaut trois, on le sait bien;
Mais il s'enfuit quand on l'appelle.
Connaissez-vous Jean de Nivelles ?*

(Au refrain) (13)

Héros de plusieurs chansons (14) demeurées sur les lèvres populaires, Jean de Nivelles est le personnage central d'un poème

(13) Th. Quoidbach : « Chansonnier du Soldat belge », Institut cartographique militaire, Bruxelles.

(14) Paul Collet, pendant la guerre de 1914-1918, a composé maints complets prophétiques mis dans la bouche de Jean de Nivelles.

en douze chants, qualifié d'épique par son auteur, l'abbé Michel Renard, et d'un roman de Georges Delizée.

Le Jean de Nivelles de l'aimable abbé Renard est de noble lignée. Ainsi que l'a prétendu Saint-Simon, il est le fils d'un duc de Montmorency. Après un séjour à la cour de Louis XI, il arrive à Bruxelles où il gagne les faveurs du duc Philippe, appelé le bon, et l'amour de la gentille damoiselle de Pimpernoie. Événements historiques et imaginaires se succèdent, encadrant les aventures parfois cocasses et farcies de plaisants anachronismes du pauvre Jean. Manneken-Pis, le diable et une brochette de sorcières interviennent dans le lyrique récit de l'abbé Renard, écrit en pur dialecte de Braine-l'Alleud.

Georges Delizée, quant à lui, s'est fait le chroniqueur des amours de Jean de Nivelles, appelé le Trembleur, avec l'accorte et vive abbesse Hélène de Quevausart. Publié en 1949, son roman : « Jean de Nivelles ou les Amours de la belle Abbessse », ne doit que fort peu de chose à l'histoire, à la légende et à l'abbé Renard dont l'œuvre date 1857. Peut-être s'inspire-t-il d'un fait local dont la parfaite connaissance a permis à Francis Dumont de nous donner une excellente étude sur « Le grand amour de Charles de Lorraine ou la Destinée romanesque d'une chanoinesse de Nivelles » ? Il est rédigé dans une langue verveuse et colorée, de bonne cambrure française, qui n'est pas sans rappeler la prose allègre du prince des conteurs wallons, Maurice des Ombiaux.

Est-ce en pensant à Djean-Djean et à ses hauts-faits imaginaires ou réels — mais qu'importe ! — que Camille Lemonnier, amené à définir la cité de Sainte-Gertrude, écrivit : « Il y a des villes tristes et des villes gaies; Nivelles est de la catégorie de celles-ci » ? Les gens, ici, sont d'humeur facétieuse. Ils approuvent Rabelais : « rire est le propre de l'homme ». Cependant, ils ont aussi l'âme rêveuse, facilement attendrie, un peu tournée vers le passé. Le décor citadin lui-même leur est pareil : ouvert, accueillant, débonnaire, paisible et joyeux, songeur aussi et parfois nostalgique. Toutes les nuances de la vie quotidienne, de l'âme et du paysage, les unes accordées d'instinct aux autres, se reflètent diversément dans les œuvres composant la bibliographie nivelloise.

Une place importante revient, dans cette bibliographie, à Georges Willame, Nivellois par l'âme et le sang. Ayant vu le

jour le 9 juillet 1863 dans la cité des Aclots (15), celui-ci a centré toute son œuvre de poète, de romancier, de dramaturge et d'essayiste, dialectale ou française, pleine d'émotion et d'alacrité, sur sa ville natale. Dans son roman : « *Le Puson* », dont l'action a pour cadre Nivelles et ses campagnes, il met en scène des personnages de vieille souche locale. Après un rappel des temps révolus : « *A ses yeux, cette histoire, embrassant plus de douze siècles, se résumait dans la collégiale romane...* », il décrit la pittoresque animation du marché occupant toute la longueur du vaste quadrilatère formé par la Grand'Place et la Place Saint-Paul : « *Et cette foule criailleuse, qui grouillait en ce moment au pied de l'église, elle était toujours de la même race, rebelle au joug apparent, tôt soulevée, tôt apaisée, gouailleuse et matérielle, plus sanguine que nerveuse, et surtout éprise de son coin...* ». Ailleurs, notamment dans ses poèmes wallons, d'un classicisme subtil, il ne cesse de chanter, outre la paysannerie, sa vieille ville où, le soir, au clair de lune, s'en reviennent peut-être les chanoinesses du temps passé :

*Quand l'bell' couminche à lûr' su l'prèya des incwèttes,
Vos diriz qu'elle viît co rafwèdi l'terre, si fwètte
Pou les moûrts du Chapit' que l'brenne ârouit transis,
Ieuss' que l'pus foûrt dgêlée troufe èyè lèye d'ainsi.*

*Elle cache put-ette à vir èn' chanoiness' qui passe,
Qui rapass' dins l's alloèrs, blanche, intrè les pilasses.
Mais les grandes Madam' doûrmont despus longmin
Yè leur foureau d'batisse èn' train' pus dsu l'pav'mint.*

*Pad'zeur èl grande églîg' comme in géant stindue,
— Que s'nombrâtch' su l'djârdin cémitière est spardue —
Tant qu'on sonne au salut, çu que l'belle a c'heure vwèt*

*Au tréviè du ronfenie, c'est n'dgins qui n'sait pu botte,
Yè d'vant l'bon Dieu d'pitié tout clawé dins s'chabotte
Li met n'tebasdeie d'in liard, tout f'zant l'sign' de l' cwè. (16)*

(15) Voir les commentaires de P. Collet, au sujet de ce sobriquet, dans son livre sur « *Nivelles en Roman Pays de Brabant* ». — Selon d'autres, « *Aclot* » viendrait de « *enclos* » et aurait servi, jadis, à désigner les Nivellois habitant à l'intérieur des remparts.

Combien de fois la plume des écrivains de Nivelles ne trempe-t-elle pas, ainsi, dans l'encre du souvenir ? De retour dans sa ville natale, Charles Anciaux — poète des « *Chansons de la petite Maison* » et chroniqueur de « *Cinquante Ans de Vie nivelloise* » — se trouve ramené, à son insu, « *aux lois d'un passé spirituel* ». Il écrit alors : « *O dames de Nivelles, abbesses et princesses du Saint-Empire, portant l'hermine et la crosse, héritières de Madame Sainte-Gertrude, qui passiez à la fois mondaines et pieuses, dans vos carrosses aux essieux lourds, que n'ai-je été le diacre qui vous donnait à baiser le livre des Evangiles, que n'ai-je été le juré qui recevait votre serment, que n'ai-je été l'un des deux gentilhommes qui déployaient, au-dessus de vos têtes, l'ample tapis de satin d'or !...* ». Paul Collet, de même, n'est jamais parvenu à se soustraire aux envoûtements locaux. Né en 1889 comme Charles Anciaux, il a dédié toute sa vie — ne fut-il pas juge de paix suppléant du canton de Nivelles et, par la suite, député de Nivelles ? — et toute son œuvre — littéraire et graphique — à la cité de Sainte-Gertrude, si riche — faisait-il remarquer — « *de ses souvenirs et de ses traditions* ». Son apport à la bibliographie nivelloise est de valeur. Un de ses ouvrages : « *Nivelles en roman Pays de Brabant* », mérite une particulière attention.

Georges Willame, Charles Anciaux et Paul Collet ont aimé et fait aimer Nivelles. Ils ne forment, au demeurant, que l'avant-garde d'une troupe considérable car peu de villes ont suscité autant de fervents, engendré autant d'exégètes, inspiré autant de poètes que la leur. Nous pourrions citer des noms,

(16) Traduction libre : Quand la belle (la lune) commence à luire sur le préau du cloître — On dirait qu'elle vient encore refroidir la terre, si froide — Pour les morts du Chapitre que la brume aurait transis — Eux que la plus forte gelée trouve et laisse ainsi — Elle cherche peut-être à voir une chanoinesse qui passe — Qui repasse dans les galeries, blanche, entre les pilliers — Mais les grandes Dames dorment depuis longtemps — Et leur robe de batisse ne traîne plus sur le pavement — Par dessus la grande église, comme un géant tendue — Si bien que son ombre sur le cimetière est perdue — Tant qu'on sonne au salut, sûr qu'alors la belle regarde — Au travers de la haie (?), une personne qui ne sait plus quoi — Et qui, devant le bon Dieu de pitié tout cloué dans sa chapelle — Fait la charité d'un liard, tout en faisant le signe de la croix.

beaucoup de noms (17), et tomber dans le travers — que nous nous sommes bien promis d'éviter — de la nomenclature. Signalons seulement l'importance, pour l'étude de l'histoire nivelloise, des ouvrages de l'abbé Hanon de Louver — curé de Saint-Jean-Geest — et de Blanche Delanne. Pour mieux situer la place de la cité des Aclots dans la littérature d'imagination, contentons-nous de rappeler les œuvres de Rodolphe Parmentier — qui a donné vie au savoureux Lariguet —, le roman : « *Sous le Signe de Jean de Nivelles* » — dans lequel Louis Wilmet fait évoluer, autour des demoiselles Lacombe, tout un monde papotant et très préoccupé de stratégie matrimoniale — et les « *Nocturnes* » de Marcel Lobet. Sur un autre rayon, celui des « *descriptifs* », voici Jules Sottiaux, Louis Piérard et, surtout, Louis Delattre qui, dans « *Le Pays Wallon* », insère un bel éloge de Nivelles. Nous en détachons cette réflexion : « *La malice ni le caprice, en cette terre de santé et de juste abondance, ne passent jamais de beaucoup les bornes du bon sens. Le Nivellois, dans son esprit droit, individualiste assez pour garder avec bonheur ce seuil Wallon du Brabant, l'Aclot, voit la vie en clair. Il ne se plaint du sort que pour en rire...* » (18).

A côté des historiens, des romanciers et de ceux que Georges Doutrepoint considère comme des « *peintres de pays* », il y a les poètes. Charles Gheude a salué le clocher des Aclots, du temps où la guerre ne l'avait pas jeté bas :

*Bien haut, la flèche droite et nue
Va, s'élevant d'un air altier,
Et semble transpercer la nue
Ainsi qu'une pointe d'acier...*

Roger de Lannay, dont les poèmes ont été réunis — sous le titre « *Vie* » — après sa mort aux rives de la Lys, en 1940, fut normahien à Nivelles et se promena fréquemment, avec son condisciple Jean Maton, au bord de la Dodaine et dans le dédale des rues étroites avoisinant la collégiale :

(17) Signalons ici que Georges Willame a publié jadis un « *Essai de Bibliographie nivelloise* » que l'on consultera utilement.

(18) Signalons que Claude Spaak a composé un « *Jeu de Nivelles* » donné, à Nivelles, en septembre 1958, grâce aux efforts conjugués du Comité du Brabant des Manifestations Culturelles et Touristiques et de la Ville de Nivelles.

*Ami, te souviens-tu de nos dolents midis
par les rues ou le parc de la petite ville...*

Robert Montal pense avec nostalgie aux foires de Nivelles :

*Je ne savais pourquoi
Riant au bras des filles
J'éprouvais tant d'envie
De pleurer à la fois*

*Priez Sainte Gertrude
Pour elles et pour moi
Pour les chevaux de bois
Et les baladins rudes*

*Et rendez-moi les foires
Les foires de Nivelles
Dont mon cœur en dentelles
A gardé la mémoire...*

Nous sommes sans doute redevables, à Elie Willame, des plus émouvants poèmes que la petite capitale du roman pays de Brabant ait inspiré. Né dans les Ardennes françaises, Elie Willame — tout comme le poète flamand René Declercq et d'autres écrivains ou porteurs de lyre — a professé à l'École normale de Nivelles. Il a vécu le tragique bombardement du 14 mai 1940. « *Ceux qui ont erré dans la cité aux entrailles brûlantes, a-t-il écrit, ne peuvent que la revoir dans leurs souvenirs calcinés et avec leurs regards de survie, comme on découvre une complexe image, semblable à celle d'un corps lentement formé, aimé tout entier, où la chirurgie a mordu avant que la greffe y introduise les organes d'une gloire nouvelle...* » (19). A la cité meurtrie par le fer et le feu, il a dédié une suite de poèmes : « *La Ville reconquise* », qui recompose, à petits traits allusifs, cette complexe image. Le poète exprime sa reconnaissance :

(19) Dans un article : « *L'Âme de Nivelles* », publié dans « *La Revue Nationale* », n° 260 avril 1955. Ce numéro, entièrement consacré aux écrivains et aux aspects du Brabant wallon, mérite de retenir l'attention des amateurs de « *géographie littéraire* ».

*Et j'ai mangé ton pain parmi les vieilles
Chansons que dispersait ton carillon.*

Il a serré ceux qu'il aime à l'ombre des murs de la cité dont le nom sonne clair comme une voyelle. Le brasier qui a consumé la ville a consumé son propre cœur. Pleurant sur la ville, il pleure sur lui-même. Mais pourquoi douter du destin ? Le poète, au milieu des ruines, pressent la victoire, la résurrection de la ville, le retour des temps heureux et pacifiques :

*Lâchez les cygnes prêts pour votre chant,
Couvrez au fond du cœur et du printemps,
Car la terre déjà, sous vos pieds, tourne
Dans la lumière, et le Brabant s'ent'ouvre !*

*J'entends la paix
Qui te caresse avec la voix plus ivre
Où tu renais,
O ville fière aux branches du martyre !*

*Je peux fleurir la page où j'ai souffert
Du poids de mes errants, comme un désert ;
Tu es déjà pour moi la reconquise
Et je t'effeuille en immortelle brise !...*

De passage à Nivelles, nous nous surprenons fréquemment à redire, avec la secrète voix du cœur, les vers à la fois vibrants et mesurés d'Elie Willaime. Il nous arrive aussi de penser, suivant la rue de Bruxelles, à Paul Collet ou, remontant la rue Lagasse, à un autre écrivain : Franz Dewandelaer. Les souvenirs se pressent en foule. Tant et tant de fantômes se croisent en ces lieux où l'esprit souffle en permanence depuis de longs siècles. Voici, à la suite du trouvère Jehan le Nivellois — ressurgi du nébuleux XII^m siècle —, du philosophe Bernier de Nivelles — propagateur de l'averroïsme — et de l'humaniste Jean Moschus, Adrien Delcourt — qui, né à Nivelles en 1662, professa à l'université de Douai — et ces curieux personnages du XIX^m siècle : François Baguet — philologue auquel on doit une dissertation sur le stoïcien Chrysippe — ou J. F. Boussard — receveur de l'enregistrement du canton de Nivelles et maladroit auteur d'un livre justement oublié sur « *Les Leçons de Rubens* » —. A ces

écrivains d'autrefois se mêlent ceux de naguère parmi lesquels Paul André, Emile Wasnair, P.O. Graillet, et la cohorte des « patoisants », de Siméon Bette à Victor Dozot, d'Oscar Colson à Cerko, d'Auguste Levêque à Lucien Sampoux, d'Armand Peduzzi à Louis Botte. Les morts cotoient les vivants. Jean de Vincennes interroge Jean de Nivelles pour en savoir plus long sur Madame Gertrude. Lucien Christophe médite dans le chevet de la collégiale romane puis s'éloigne vers le parc de la Dodaine en formant, peut-être, le projet de quelque épigramme ou quatrain. Les cygnes, sur le grand étang, cherchent en vain le reflet de la tour disparue. La flèche ne monte plus vers le ciel mais le robuste vaisseau de pierre, à présent bien dégagé, se dresse toujours, élégant et massif, au cœur de la cité, témoin fidèle d'un impérissable passé. Sur sa tour, le jaquemart martelle à nouveau les heures et, aujourd'hui comme jadis, Nivelles est une ville qui rit.

**

La capitale du roman pays, bien entendu, n'est pas une île isolée au milieu des terres environnantes. Celles-ci participent, avec leurs prestiges naturels, leur histoire, leurs traditions et leur humanité paysanne, à la formation de la complexe image nivelloise. Les écrivains locaux le prouvent à leur façon, même lorsque — éloignés très tôt de leur lieu natal par les impératifs d'une vocation ou les caprices de l'existence — ils ont apparemment perdu la curiosité des paysages, des choses et des gens composant, pourrait-on dire, leur jeunesse et leur premier univers, celui-ci se déployant à plusieurs kilomètres à la ronde autour de la haute tour de Sainte-Gertrude. Nous pensons en particulier, en écrivant ces lignes, à Paul André. Ayant embrassé la carrière des armes, étant fils et petit-fils de militaires, il abandonna sa terre natale dont il n'oublia cependant jamais les séductions et le parfum secret. Il a quelquefois parlé, avec émotion, avec tendresse, de sa ville, des « *allées ombreuses du parc de la Dodaine* » et du « *kiosque chinois qu'entourent des parterres fleuris* », mêlant, à ses évocations nivelloises, le rappel des campagnes d'alentour : « *Bois de Monstrex ou de Bornival, les champs fertiles, les grosses fermes de Petit-Rœulx et de Bruyère-Madame...* ».

Cette normale association de la ville et du pays dont elle

est le cœur et le noyau, Georges Willame l'a réalisée, mieux que tout autre peut-être, dans sa vie et son œuvre. Il ne s'est pas contenté de célébrer Nivelles mais s'en est allé à travers la région qui l'entoure, parce que la connaissance de celle-ci est indispensable pour rendre exactement, comme le dit Stendhal, « le son de la chose ». Quand on aborde une ville, on n'en peut donner, en général, qu'un portrait d'une ressemblance superficielle ou fugitive si l'on néglige, au préalable, la découverte de son cadre, de ce à quoi elle tient, de ce dont elle est en quelque sorte l'aboutissement, l'émanation, l'expression ou la synthèse. Cela est vrai, spécialement, pour Nivelles et les petites cités du roman pays, extrêmement particulières et toujours assez malaisées à définir. Expliquer Nivelles par son Djean-Djean et son passé abbatial, n'est-ce pas se débarrasser à peu de frais des innombrables questions que peuvent se poser l'esprit, le cœur et les sens du littérateur-géographe quelque peu exigeant ?

Georges Willame, donc, n'a pas réduit son explication de Nivelles à l'histoire de l'entreprise de Sainte-Gertrude et à la signification du symbolique jaquemart. Il a creusé plus profond. Il a pénétré dans la vie des habitants, patiemment, sans procéder par effraction. De même, il a visité le vieux terroir, faisant parler les choses et les gens, recueillant les confidences d'un vieux paysan ou du garçon « qu'a r'pris l'cinse » et amenant ainsi, à la surface, de solides vérités, bien caractérisées, tout en atteignant à l'émotion, sous la forme d'un certain attendrissement on ne peut plus sain. Dans son roman : « *Le Puison* », il évoque Waterloo et sa Motte (c'est ainsi que les gens du pays désignent la butte-au-lion), Baulers « où de nombreux canards tachaient de blanc un ruisseau soudain élargi devant un vieux moulin » et nous mène ensuite, en compagnie de ses personnages, dans cette extrémité du Brabant touchant le Hainaut à Ronquières. « Passé Nivelles, écrit-il, la campagne devient gracieuse et douce; par delà les champs et les prairies qui bordent la voie ferrée, des collines, moins que cela, des pentes presque insensibles se soupçoignent, aboutissant au nid discret et vert qu'est là-bas le tout petit village de Bornival, le plus vraiment rustique des environs... ». Après Bornival c'est Monstreux où nous lions connaissance avec la famille Lison — présidée par un aïeul volontaire, ayant des idées bien arrêtées — et assistons à un dîner de ducasse, cela en préface à une tâche plus enrichissante, celle

d'étudier le pays et ses gens, ceux-ci parfois un peu patauds mais sains, robustes, naturels, n'encombrant pas leurs cerveaux de hautes spéculations.

Georges Willame, dans « *Le Puison* », consacre de belles pages à Monstreux et à ses environs, dont le Bois des Rocs. « *Et voici que dans un rayon de quelques lieues, note-t-il en parlant d'un de ses héros il trouvait, avec les couleurs vives mais adoucies du pays de Flandre, les lignes molles, les sinuosités, les aspects variés, le charme intime et reposant de la nature wallonne* ».

On a fait remarquer que le Brabant rapproche, communique, échange et lie. C'est vrai dans plus d'un domaine mais d'une manière particulièrement nette quant au relief et à l'aspect du paysage. Le Brabant, lisons-nous dans « *Le Brabant inconnu* » d'Arthur Cosyn, « *est en quelque sorte le prolongement concentrique de ces parties extrêmes du pays (20) et il emprunte à chacune d'elles leurs caractéristiques. En sorte qu'on peut dire qu'il est l'image résumée de la Belgique* ». Franz Hellens, de son côté, faisait observer : « *Le Brabant est le nœud du paysage belge, comme Bruxelles est le centre de notre vie politique. Résumé d'un pays éminemment varié, pour être complet il ne lui manque que les roches de l'Ardenne et les bruyères de la Campine. Mais ces extrêmes-là sont eux-mêmes des éléments d'exception dans la physiologie de la fertile Belgique* » (21). Gaston Baccus, dans un beau poème dédié au Brabant wallon et inséré dans son recueil « *Tenace Argile* », a souligné plus particulièrement les affinités, l'identité ou l'extrême ressemblance existant entre les sols et les sites du roman pays et ceux de la Wallonie tout entière :

*Sur ton sol exigü, la Wallonie entière
S'est donné rendez-vous : le Condroz à Rosières,
Le Hainaut à Clabecq, l'Ardenne à Virginal,
La Hesbaye à Jodoigne et la Gaume à Genvai.*

(20) Il s'agit de la Flandre, de la Campine et de l'Ardenne.

(21) In « *Images de Belgique* », 1^{re} série, textes choisis par François Maret et publiés sous le patronage du Ministère de l'Instruction Publique. A noter que Franz Hellens commet une erreur : les roches d'Ardenne sont présentes en Brabant — notamment du côté de Virginal — et les bruyères de Campine fleurissent dans les environs de Diest, d'Aerschot, ainsi qu'à Keerbergen et Tremelo.

Après avoir rappelé que l'Europe s'est affrontée à plusieurs reprises en Brabant et célébré les fastes d'un certain nombre de villes ou villages : Genappe, Braine-le-Château, Villers-la-Ville, Nivelles, Wavre et Thorembais-Saint-Trond, le poète s'écrie d'une voix vibrante d'émotion :

*J'aime les noms chantants de tes eaux puériles :
La Samme, le Cala, le Pisselet, la Dyle !
J'aime la beauté sobre et le charme engageant
De tes sites à la mesure de nos gens !*

*Je sais qu'il est partout des collines pareilles,
D'aussi beaux champs de blé, de plus rares merveilles ;
Que l'homme d'ici n'est ni pire ni meilleur,
Ni plus grand ni plus vrai que les hommes d'ailleurs,*

*Je sais... Mais nulle part, de mon cœur à l'argile
Et du ciel à mon cœur, des chaînes plus subtiles
N'ont plus solidement attaché leurs maillons
Que l'amour qui me lie à toi, Brabant Wallon !...*

De Monstreux, où nous a conduit Georges Willame, partons en exploration à travers le pays de Nivelles, avec l'espoir de faire — au hasard du chemin — quelques enrichissantes rencontres. Nous gagnons Virginal. C'est là, écrit Lucien Christophe aux pages de son remarquable essai brabançon : « *Où la Chèvre est attachée* » — au témoignage duquel nous serons souvent appelés —, un des lieux où il faut se rendre « *pour saisir dans son ampleur le système d'articulations et la fonction historique du Brabant* ». De Virginal, nous remontons vers Ittre en laissant, à notre gauche, villettes et villages, cependant dignes d'intérêt, parmi lesquels Rebecq-Rognon. René Marquereuck-Dunil, érudit commentateur d'Érasme et poète, a vu le jour dans cette localité où naquit aussi Ernest Solvay et où séjourna jadis, au hameau de La Genette, ce lyrique injustement décrié qu'est Jean-Baptiste Rousseau. Banni de France, Jean-Baptiste Rousseau — dont une dalle, en l'église bruxelloise de Notre-Dame des Victoires, recouvre les restes — reçut, à La Genette, l'hospitalité de la famille princière d'Arenberg qui possédait, en ce lieu, une vaste propriété. Une maisonnette fut mise à la

disposition du poète qui y termina ses jours le 17 mars 1741.

Pour qui s'aventure dans le détail de la petite histoire — à la suite, par exemple, de Charles Pelgrims —, Ittre est une halte attachante. C'est là, en effet, que se situe le berceau de la famille de Rifflart dont plusieurs membres se sont distingués dans les armées de Sa Majesté Très Catholique le Roi d'Espagne jusqu'à devenir vice-Rois de la Galice. Mais, de passage dans la localité, qui donc songe à rendre vie à ces fantômes de haut rang ? Ce que nul n'ignore, c'est que le village figure, à côté de tant d'autres lieux brabançons, sur la carte des dévotions mariales dressée, en quelques traits sommaires, par Thomas Braun, dans un de ses poèmes du « *Livre des Bénédictions* » :

*Notre-Dame-du-Bois que l'on crible d'épingles,
celle de Walcourt que, sur son gros arbre, cingle
le vent du Nord, celle du Sart et celle d'Ittre
où Jean l'Serclaes vint un jour coiffé de sa mitre...*

Ittre, où l'on vénère également Sainte-Lutgarde (l'une des saintes préférées par les hagiographes brabançons, dont Thomas de Cantimpré et Willem van Afflighem), fut et reste chère au cœur de maints écrivains — dont Victor, Oscar et Louis-Clément Picalausa — et de maints artistes grâce auxquels le Hain — un ruisseau s'insinuant entre bois, collines et prairies — aura peut-être la chance de prendre place dans l'histoire de l'art et de la sensibilité. La présence, en ces lieux ou dans leur voisinage : Paudur, Wauthier-Braine, d'un Anto-Carte, d'un Léon Devos, d'une Andrée Bosquet, d'un Frans Depuoter et d'un William Paerels permettra-t-elle d'accorder désormais, à ce coin du roman pays, le droit de cité reconnu, par exemple, à Tervuren parce que le destin y a scellé l'accord entre l'art et la nature, la terre et le génie de l'homme ? Quoi qu'il en soit, d'avoir été choisie par les peintres pour y installer leurs pénates et y planter leur chevalet, Ittre est devenue un nouveau relais sur le chemin du critique d'art. Richard Dupierreux y a précédé Paul Caso et d'autres. Comme Camille Lemonnier, Gustave Vanzype et Lucien Christophe l'ont été ailleurs mais dans la même province, ils se sont montrés attentifs à la leçon des peintres en Brabant et n'ont pas manqué de parler de la charmante, opulente, diverse et rustique beauté des lieux. « *La lumière y*

est-elle plus miraculeuse qu'ailleurs ? s'est demandé Paul Caso (22). On sait le prix que les artistes accordent au ciel qui, sans cesse, en Brabant, modifie les nuances du paysage et donne quelquefois, aux lointains, les éclats de fines soieries. L'horizon change en quelques minutes : il suffit d'une cohorte de nuages faisant irruption et les bois au loin passent du bleu au mauve. La terre fait le gros dos comme un chat au soleil : le ciel pèse légèrement sur les sillons en Brabant... ».

Avant de nous arrêter à Braine-le-Château, poussons — voulez-vous ? — jusqu'à Tubize. Baudouin de Houstre, hagiographe et sermonnaire, y vit le jour en un XVIII^{me} siècle très indifférent aux charmes de la nature. Autre gloire locale, le philosophe Nicolas-Joseph Decock — né en 1800 — fut curé à Houtain-le-Val, vice-recteur de l'université de Louvain et — enfin — doyen de Wavre. Aujourd'hui, la localité voit œuvrer Marinette Meunier, la poétesse de « Présages », et un certain nombre d'écrivains patoisants dont Victor Grégoire et Marius Léonard (ce dernier usant du dialecte de Braine-le-Château). La veine littéraire, à Tubize, il faut bien le reconnaître, n'est pas bien profonde, mais qu'importe ! Dans notre dossier, nous trouvons quelques vers du Franco-uruguayen Robert Ganzó. Il n'en faut pas davantage pour enrichir, d'une nuance et d'un aspect aussi inattendus et insolites que précieux, notre géographie littéraire du Brabant. La petite ville a donné son nom pour titre à ce poème :

*Dans cette usine ça sent l'éther ;
et dans l'éther peinent les filles
qui font et font des bas de soie
pour d'autres filles.*

*Mesdames, tendez bien vos bas
transparents comme l'onde...
Quand le printemps revient là-bas,
ça sent l'éther tout à la ronde.*

*Ah ! le printemps et les lilas,
les dessous blancs, les falbalas...*

(22) Dans un article du journal « Le Soir », Bruxelles.

*Mais, là-bas, les filles sont grises,
sont saoules comme chaque jour ;
et l'éther leur fait pour toujours
les yeux hagards et la peau grise.*

*Les trains passent devant l'usine
et l'odeur entre dans les trains ;
l'odeur s'en va dans la campagne ;
l'odeur immonde bien nourrie
du pauvre sang des pauvres filles
qui font et font, toute leur vie
des bas de soie pour d'autres filles...*

Voilà qui tranche sur les impressions recueillies jusqu'ici mais la réalité, en Brabant comme ailleurs, n'est pas uniformément aimable. Ce n'est pas d'aujourd'hui, ni d'hier, que la province est victime de l'inexorable loi de l'industrialisation. Les usines de Tubize, Fauquez, Genval et ailleurs ne restent-elles pas, heureusement, de rares exceptions dans un paysage demeurant toujours savoureux à l'œil ?

Revenons vers Braine-le-Château. Le comte Joseph de Borchgrave d'Altena y a interrogé, pour nous, l'émouvant et sobre gisant d'albâtre de Maximilien de Hornes, chambellan de Charles-Quint, mort en 1542. La statue dégage une singulière vertu de présence. « C'est une des surprises de la campagne brabançonne, a fait observer Lucien Christophe, qu'on y trouve ça et là, isolés, en des lieux perdus, des œuvres magistrales qui, dans un musée, éclipsaient leurs voisines » (23). Reconnaissons dans ce gisant, outre une preuve de haut savoir-faire, un des multiples visages de notre histoire !

Le passé, ici, a une insistante puissance d'appel et, y répondant, nous pourrions évoquer les séjours, en ces lieux, du grand maître des postes Eugène de la Tour et Tassis en faveur duquel, fin du XVII^{me} siècle, la ville et les seigneuries de Braine-le-Château furent érigées en principautés. Discrète permanence des siècles révolus ! Partant d'un simp'e village du Brabant, comme on accède aisément et rapidement, comme de plein-pied, à la

(23) Dans un article : « Panorama du Brabant » publié dans « Brabant », revue de la Fédération touristique du Brabant, avril 1958.

grande histoire. Une idée en éveille une autre, un nom en entraîne un autre et le fait local, apparemment sans importance, permet de rejoindre le fait universel. Ainsi, la Tour et Tassis c'est une famille ayant donné, au monde, l'illustre Torquato Tasso, dit le Tasse, panégyriste du Brabançon Godefroid de Bouillon dans sa « Jérusalem délivrée ». Ainsi, la Tour et Tassis c'est toute l'histoire, d'allure épique, de la Poste internationale, une institution ayant son centre de rayonnement en Brabant et ayant établi, dans l'Europe de la Renaissance, la communication entre les hommes du nord et du sud, de l'est et de l'ouest (24). A Wauthier-Braine, non loin d'Ittre et de Braine-le-Château, un autre souvenir nous attend, celui de l'abbaye de Nizelles. Bernard Percin de Montgaillard, le fougueux prédicateur de la Ligue, la dirigea pendant un certain temps après que le triomphe d'Henri IV l'eut contraint à l'exil. Evoquons-nous, à Ophain, l'incertaine abbaye de Haut-Mont fondée en ce lieu, selon une tradition (25), par Saint-Vincent, comte de Hainaut, l'an 643, et la silhouette évanouie du château qu'y possédait la famille de Sainte-Aldegonde qui a donné, aux Lettres, le célèbre auteur de la « Ruche » ? Tant et tant de voix, dans ce roman pays, nous font d'intéressantes confidences. Nous y prêterons l'oreille de temps en temps, au hasard de notre route.

La province n'est pas seulement riche de souvenirs. François Mauriac a fait remarquer qu'elle fournit, au conteur, au romancier, une gamme variée de paysages. Des ressources offertes dans ce domaine par le roman pays, d'aucuns ont tiré un large parti. Tel est le cas, par exemple, pour Claire Demoulin inscrivant l'action de son roman : « *Ma faible Force* », sur un fond de bois et de campagnes que le lecteur identifie sans peine s'il est quelque peu familier avec la région séparant le Bois de Hal et le Sart-Moulin de la tour de Nivelles : « *Le hameau est derrière nous, invisible. Mais voici plus loin le village de Wauthier-Braine, resserré autour de son clocher. Vous apercevez des châteaux dispersés dans les bois et, longeant la route, la petite*

(24) Cf. Berthe Delépinne : « Histoire de la Poste internationale en Belgique », ouvrage édité sous les auspices de l'Administration des Postes.

(25) Cf. Eugène de Seyn : « Dictionnaire historique et géographique des Communes belges ».

rivière qui coule, bordée d'herbages et de saules rabougris. C'est ici qu'on respire... ».

La province ne fournit pas seulement des paysages. Elle propose aussi des thèmes et collabore, d'une façon quelque peu mystérieuse, à la création littéraire en agissant sur la sensibilité, le sentiment et l'optique de l'écrivain et du poète, éduquant, modelant, façonnant sa personnalité. Qu'elle a d'âme, la province, et de vie intérieure ! Et comme il est difficile de faire la sourde oreille à ses innombrables voix, celles de la race, de la terre, de la nature. Comme il est tentant de pénétrer le secret des choses et de la vie, d'y participer dans toute la mesure du possible et de se faire des amis de l'herbe et de la feuille, de l'arbre et de la fleur, de la bête et de l'homme. Ailleurs, la nature est parfois dure, sauvage, tourmentée, et refuse toute connivence avec l'homme. Ici, elle est douce, mesurée, patiente, pensive, nette, et fait aisément accord avec celui qui y vit ou y demeure. Elle est humaine, en un mot, et d'autant plus qu'elle est de vieille civilisation. Il n'est peut-être pas, sinon en Ile-de-France (mais le Brabant n'est-il pas l'Ile-de-France de la Belgique ?), de poètes plus humains, plus simplement, plus clairement et plus profondément humains que ceux du Brabant. Est-il bien nécessaire d'insister sur ce phénomène de réfléchissement du milieu, du site ou du paysage brabançon sur l'écrivain, sur le poète surtout, alors que sa réalité est illustrée, attestée par tant d'œuvres dont celles, d'un tour très personnel, du Wavrien Maurice Carême, d'Edmond Vandercammen — natif d'Ohain — ou d'Armand Bernier ?

Armand Bernier a vu le jour, le 10 février 1902, à Braine-l'Alleud. Il est issu d'une famille de souche paysanne, composée principalement de forestiers. Marcel Arland, préfaçant son recueil : « *Migration des Ames* », faisait remarquer : « *Il garde en lui cette campagne qui l'a formé; il ne cesse d'en tirer ses images : et ce sont les plus simples et les plus pures : un chant d'oiseau, une odeur d'herbe, une fraîcheur de rosée...* ». De son œuvre, Adrienne Revelard a dit qu'elle vivait « *des odeurs et des sucs de la terre* ».

Dans plusieurs de ses contes, dans maints de ses poèmes et dans un verbe plus ou moins allusif, Armand Bernier a dit ce dont il est redevable à son roman pays natal. Combien de fois, de cette voix claire et grave, humble et recueillie, chantante et

fraîche qui est commune à la plupart des poètes nés du Brabant, n'a-t-il pas évoqué son village « discret » et « aérien » et son roman pays, qui est toute douceur (« doux » est l'un des qualificatifs revenant le plus fréquemment dans l'œuvre du poète) ? Ce village ne voit jamais passer que les mêmes gens. Le vol des pigeons anime le ciel limpide des dimanches. Les haies fleurissent de joie. Les peupliers ont des formes humaines. Ecoutez ce poème :

*J'évoque vaguement vos visages divers,
O mon Brabant ! vos heures calmes quand l'hiver,
Sur le rive éclatant des toits en vermillon,
La neige en tapinois vient poser un baillon
Souple et harmonieux ; ces matins où l'on voit
Derrière leur brouette, grelottant de froid,
Les vieux partir vers la forêt...*

Et ces beaux soirs

*Où la famille auprès du feu venait s'asseoir,
Goûtant d'un dur labeur le repos mérité.
Le bonheur était là, malgré la pauvreté. (26)*

Armand Bernier a quitté Braine-l'Alleud pour la grande ville mais son village est toujours demeuré en lui. Pouvait-il oublier sa mère, le temps des sortilèges, de la première neige et de l'oiseau du printemps ? L'enfance est la période la plus déterminante de la vie. On reste toujours le consentant captif de ses prestiges. Faisant parler l'hirondelle, le poète nous fait d'intimes confidences :

*L'hirondelle, ayant pris, dès l'aube, le village
dans ses lacets éblouissants,
se pose sur un toit et face au paysage
parle ainsi, joyeusement :*

*On dirait que je respire
l'haleine heureuse des prairies.*

(26) Ce poème, qui ne figure pas dans le recueil anthologique « Le Monde transparent », réunissant les meilleurs poèmes d'Armand Bernier, date de ses débuts. Nous le citons à titre documentaire.

*Que l'air est doux, bonme, dit-elle,
doux à mon bec, doux à mon aile.*

*Et qu'il est beau, ce site brabançon
tout cerné de bruyère,
qu'on voit du haut de la maison
vaciller très longtemps, dans sa fine lumière.*

N'eut-il donné naissance qu'au poète Armand Bernier, le gros village de Braine-l'Alleud mériterait d'être mentionné sur la carte littéraire du Brabant. Mais la localité a d'autres droits à notre attention. Jean-Didier Chastelain, qui affirme modestement n'être qu'un « écrivain d'histoire, principalement de petite histoire », y habite, rue du Charron. C'est par amour du silence, de la campagne et des arbres qu'il s'est installé à demeure en ce roman pays où il peut satisfaire à loisir sa passion. Il s'est intéressé, notamment, au destin de choix de l'héroïque vagabond appelé Charles Jacquemain, dit de Loupoigne. Braine-l'Alleud, par ailleurs, a vu naître, le 15 septembre 1829, le bon abbé Michel Renard sous la plume duquel, rappelons-le, Jean de Nivelles s'est mué en un héros joyeusement vivant. L'illustre cardinal Mercier, d'autre part, est né, le 21 novembre 1851, au Casteigier. Une plaque situe exactement le lieu natal du grand prélat que maintes biographies nous restituent. Conférencier, professeur, rénovateur de la philosophie catholique et chef du néo-thomisme, il a signé de nombreux ouvrages d'une remarquable élévation de pensée. Un collègue, à Braine-l'Alleud, porte son nom. Y enseigne l'abbé Louis Evely, auteur d'ouvrages spirituels et prédicateur renommé.

Du Casteigier, à Braine-l'Alleud, le jeune Désiré-Joseph Mercier se rendait volontiers, en promenade, en direction d'Alsemberg, jusqu'au vieux moutier de l'Hermitte ou de Notre-Dame à la Rose, appelé aussi de Jéricho, — qui, plus tard, devait bénéficier de la sollicitude du chanoine Thibaut de Maisières — et, vers Nivelles, jusqu'au prieuré de Bois-Seigneur-Isaac dont les bâtiments s'élèvent à un carrefour, dans un paysage à la Port-Royal.

Bois-Seigneur-Isaac dépend d'Ophain et doit son nom au fait que, vers 1095, Isaac, second fils d'Hugues, châtelain

de Valenciennes, et de Mathilde d'Ittre, y fit planter un bois. Ce seigneur Isaac prit part à la première croisade, partie du pays le 10 août 1096, et fut fait prisonnier par les Sarrasins. Miraculeusement délivré de ses entraves après avoir vu la Vierge lui apparaître, il revint et fit édifier, vers 1110, un oratoire où, au mois de juin 1405, se produisit le miracle du saignement de l'hostie raconté par Henri Desneux dans l'ouvrage qu'il a consacré au « *Brabant wallon* ». Donnée à l'abbaye de Sept-Fontaines, sous Tourneppe, la chapelle devint le noyau d'un prieuré qui prospéra tant et si bien que, en 1440, six membres de la communauté s'en allèrent fonder le couvent de Melle, près de Gand. On cite parmi les plus célèbres ecclésiastiques de Bois-Seigneur-Isaac, Hubert Lescot, chancelier de la Toison d'Or, et Jean De Pont. Ce dernier, né à Soignies en 1653, enseigna la théologie au prieuré ainsi qu'à Sept-Fontaines. On lui doit des ouvrages pieux, parmi lesquels : « *L'Escole de Jésus* ».

Comment, de passage à Bois-Seigneur-Isaac, ne pas évoquer la figure de Gommaire Cornet d'Elzuis de Peissant, héritier d'une seigneurie à Grez ? Ses papiers et sa correspondance présentent un intérêt particulier pour l'historien du dernier quart du XVIII^e siècle. Le baron Verhaegen s'est fait son biographe.

Poursuivant nos pérégrinations à travers le roman pays de Nivelles, nous arrivons à Lillois-Witterzée, dont il est question — de même que Braine-l'Alleud et d'autres villages ou bourgades de la région — dans la légende de Saint-Guibert. François-Joseph Scohy, auteur d'essais divers dont une *Introduction à l'histoire générale de la Médecine*, y mourut en 1881, à l'âge de cinquante ans. Il était né à Gilly. De Lillois-Witterzée, nous gagnons Houtain-le-Val où se situe l'action d'« *Un Drame au XVI^e Siècle en roman Pays de Brabant* » de Robert Boxus. Ici comme à Lillois-Witterzée et Braine-l'Alleud, nous sommes à la lisière et presque au cœur d'un domaine où le destin a donné rendez-vous à l'histoire, la grande histoire, et l'a intégrée, pourrait-on dire, au paysage. Ce domaine a, pour médiane, une route qui, venant de Charleroi, s'éloigne vers Bruxelles. Elle passe aux Quatre-Bras, traverse les territoires de Baisy-Thy et de Loupoigne, sépare

Ways de Genappe et coupe ensuite la large plaine, dite de Waterloo, dont le panorama « *d'une farouche et grandiose austérité à la concision d'un chef-d'œuvre classique* » (27). C'est sur cette route que nous axerons le deuxième chapitre de cette étude.

Avant de signer, signalons que Charles Gheude a publié, quelques années avant sa mort, un recueil intitulé : « *À mon roman Pays — Tout le Brabant wallon* », contenant de petits poèmes simplement versifiés, aux accents inégaux, fleuris de complaisantes vérités et dédiés à toutes les communes — soit 108 — de l'arrondissement de Nivelles. Aimable et médiocre, cette œuvre d'amour et de piété faisait suite à plusieurs autres dont « *Le Brabant dévasté* », un ensemble de douze sonnets évoquant les jours sombres de la guerre de 1914-1918.

JOSEPH DELMELLE.

(27) Lucien Christophe, dans « *Où la Chèvre est attachée* ».



Délicieux Brabant⁽¹⁾

MANNEKEN-PIS



MANNEKEN-PIS se trouve sur mon porte-plume. Est-ce à dire que je voudrais le voir partout ? Non ! Je le trouve à sa place, au coin des rues du Chêne et de l'Étuve, à Bruxelles en Brabant.

Pourtant, à Bruxelles même, les Musées Royaux d'Art et d'Histoire au Cinquantième en possèdent un plus beau.

L'origine de Manneken-Pis — un beau tableau devant lequel on peut toujours trouver matière à rêver — se perd dans les belles légendes du Brabant.

Il est normal qu'il y ait eu un musée de Manneken-Pis à l'Exposition 1958.

Dans une maison de « Belgique Joyeuse », le Pélican, maison brugeoise, au rez-de-chaussée, était installé un Club Privé dont la décoration était composée d'objets se rapportant à Manneken-Pis. Une réduction de la fontaine, qui se trouvait rue de l'Étuve, dans la vitrine Aymond, fonctionnait. On y voyait des Manneken-Pis de toutes sortes et de toutes les époques et aussi des documents rares. La Société « Les Amis de Manneken-Pis » présidée par M. Leo Schalckens, membre de la Commission du Folklore Brabançon y tenait des réunions. Bien

(1) Cf. « Le Folklore Brabançon », N^{os} 135, 136 et 137 (sept., déc. 1957 et mars 1958).



Fig. 1. — MANNEKEN-PIS
Musées Royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles.

entendu, sur tout, on trouvait un Manneken-Pis. Rien n'était indécent, ce qui fut une réussite. La maison était très bien tenue et « l'ambiance du tonnerre », orchestrée par M. V. De Haeck.

Il se trouve un musée de Manneken-Pis au Musée Communal de Bruxelles; aux Archives de la Ville, il y a une collection de documents et notamment des cartes-postales illustrées. Les archives des Amis de Manneken-Pis sont réunies en volumes par M. Vincent. On trouve des Manneken-Pis au Congo et dans différents pays. Mais le plus important et le mieux connu est le brabançon.

Manneken-Pis est rappelé par des Manneken-Pis et aussi par des personnages qui le représentent dans des cortèges; dans le cortège de Manneken-Pis en 1955, c'était un petit garçon de trois ou quatre ans, tout habillé de rouge et monté sur un petit cheval.

Dans un autre cortège, nous avons vu des enfants portant les costumes de Manneken-Pis et qui, bien entendu, ne faisaient pas pipi...

Autre chose! Trouvez-vous qu'un petit enfant faisant pipi soit indécent? Je trouve son geste charmant et plein de vie.

La fontaine de la rue du Chêne est un symbole de fraîcheur et d'indépendance.

Un important Congrès de Bibliothécaires s'est réuni en Belgique. Nous avons lu dans un compte-rendu: « Nous avons constaté sans déplaisir que parmi tant d'excursions belges, la rue de l'Étuve n'est point prévue. »

Pourtant beaucoup de participants visitant notre Capitale, sont allés saluer Manneken-Pis.

Il y a quelque temps, on a une fois de plus mutilé Manneken-Pis. Depuis, la police monte la garde.

Un projet de Médard Tytgat a été refusé parce que Manneken-Pis figurait sur son affiche.

Le guide de Huysmans, intitulé « Bruxelles et ses faubourgs », imprimé en Belgique, parle en très mauvais termes de Manneken-Pis: « méchante figurine ». Il se moque et déclare: « c'est faire trop d'honneur à un méchant marmot, qui n'a ni mérite sculptural ou allégorique, ni souvenir historique, ni aucune valeur quelconque. »

ORIGINE

Le plus vieux document que nous possédons sur Manneken-Pis provient du Musée des Hospices.

SINTE GOERIX PROCHE.

DE STOEFLSTRAET BEGHINENDE AENDE FONTEYNE
IN DE VOLDERSTRAETE EN DE EYNDENDE DAER
DMENNEKE PIST.

(Censier de Sainte-Gudule 1469 — B. 230 — F^o 52)

(Traduction) La rue de l'Étuve commençant à la fontaine dans la rue des Foulons et aboutissant où le menneke pisse.

Le dessin exposé à la Maison du Roi n'est pas de Duquesnoy. A propos de Manneken-Pis, je dois vous dire que nos



Fig. 2. — Plan de Bruxelles en 1572.
Extr. de l'ouvrage intitulé « Civitates orbis terrarum »
publié par Braun avec planches de Hogenberg.

artistes primitifs n'ont pas fait de très belles représentations d'enfants (je parle des Van Eyck, etc.). Beaucoup d'artistes, tels Jean de Londerzeel, Rubens, Jordaens, etc., ont représenté « Un enfant qui pisse ».

Nous en arrivons à la plus vieille représentation imprimée connue (vers 1700) qui nous montrera qu'au cours des âges, on a changé, on a mutilé, le Manneken-Pis comme après 1695, en 1817, en 1885 (d'après les documents de Jean-Jacques Gaillard, dont le père était reporter au « Petit Bleu ») et aujourd'hui encore.

Au sujet du 125^e anniversaire de notre Indépendance nationale, il est à remarquer que la première carte de l'Etat-Major belge fut un plan arraché à une brochure consacrée à Manneken-Pis.

Après la Révolution de 1830, alors que la Belgique cherchait un roi, quelqu'un proposa Manneken-Pis...

Nous avons constaté, au cours de nos recherches, que Manneken-Pis était représenté, dans les images anciennes aussi bien que dans les images modernes, d'une façon assez large, qui ne respecte pas toujours ni son âge, ni sa taille, ni sa beauté, ni sa pudeur, ni sa gentillesse, ni les boucles de ses cheveux. Je ne connais pas une seule belle représentation de Manneken-Pis sur une assiette; on se demande pourquoi, alors que de belles représentations seraient certainement facilement acquises; ce que le touriste achète n'est pas toujours de bon goût.

En 1504, à Paris, à la fontaine du Ponceau, il y avait « un petit enfant nu richement peint par lequel coulait la fontaine ».

(Héron de Villefosse)

dans « Bourgeois de Paris ».

Notons deux moules appartenant à Monsieur Pompe, l'un étant pour un Manneken-Pis de comptoir qui donnait de l'eau pour le nettoyage des verres et qui, aux grandes fêtes, pissait de la bière ou du vin; l'autre servant de décoration, Manneken-Pis en étain comme l'autre mais plus petit, pour les couvercles des pintes à bière.

Aux Archives Communales, les pièces les plus anciennes se rapportant à Manneken-Pis datent de la moitié du XVIII^e siècle. Un document important — signalé par M. Verbesselt des Musées Royaux d'Art et d'Histoire — est cette miniature

des *Archives du Royaume* qui se rapporte à la légende de Manneken-Pis, qui serait Godfroid le Brave, duc de Brabant. Ceci contredit l'appellation de « plus ancien bourgeois de la ville ».

Nous avons constaté qu'il existe des Manneken-Pis ailleurs en Belgique : à Braine-l'Alleud, à Grammont, etc., ainsi que dans plusieurs endroits de la Capitale, rue de Wand par exemple, au Palais du Midi; à l'étranger : en France, en Asie, en Afrique et en Amérique. Les Anciens connaissaient des Manneken-Pis, ainsi à Timgad, en Algérie...

Il n'y a pas longtemps, on a volé, dans la rue des Potiers, une représentation intéressante de Manneken-Pis.

Beaucoup de cafés en Belgique sont à l'enseigne de Manneken-Pis.

La légende prétend que le jour où les Bruxellois n'honoreraient plus Manneken-Pis, la ville perdra sa prospérité. Toutes les villes au passé important possèdent de vénérables souvenirs. Parmi ceux-ci se trouvent notre Manneken-Pis.

Il est le patron des pompiers, et naturellement... des pisseurs, et, en dépit des règlements de police, il s'offre un sempiternel soulagement...

Manneken-Pis est l'image de l'esprit bruxellois, disait Adolphe Max. Avant 1914, il ne possédait que peu de vêtements : une tenue Louis XV, une tenue Louis XVI, deux tenues de gala, une blouse de combattant de 1830 et un ravissant costume de marquis à perruque.

Au point de vue touristique (Fig. 3), c'est un monument des plus importants; il est curieux, d'ailleurs, qu'il ne soit pas classé. Manneken-Pis veut toujours plaire, lui qui fait partie du quartier du Centre de ce bon vieux Bruxelles, lui qui pendant la guerre a conservé sa ligne malgré les restrictions.

On a dit que c'était un amour. Pour les sociétés folkloriques qui lui rendent visite, c'est l'occasion de se faire connaître. Je ne parlerai pas du Cercle des Nudistes.

Manneken-Pis, le petit homme qui pisse, le Manneken die pist, le pisse Manneke... mais pas le petit garçon qui pisse, ce qui donnerait « kleine jongen die pist », est appelé, sur une carte datant de 1830, le « Manne qui pisse ». Manneken-Pis, d'après ses proportions, n'est ni un enfant ni un nain (comme Tom Pouce), mais une œuvre d'art.

Vers 1890, on l'appelait également la fontaine du petit manniquet.

Je voudrais que l'on supprime le phare accroché à la



Fig. 3. — Sur ce cliché du Commissariat au Tourisme, Manneken-Pis est au centre de la Belgique.

fontaine; je voudrais que l'on mette de la dorure où il en faut sur la grille qui, d'ailleurs, n'a pas toujours existé, mais qui s'y trouvait déjà avant l'enlèvement du début du siècle.

Je voudrais aussi que l'on rétablisse le nom de la vraie maison de Manneken-Pis. Je voudrais...

Ce qui est extraordinaire, c'est que les Manneken-Pis vendus comme souvenirs de Bruxelles sont souvent de fabrication étrangère : Japon, Hollande, Allemagne, etc...

Les Japonais le représentent — et c'est très drôle — avec des testicules.

En 1890, lors du 25^e anniversaire de l'avènement de Léopold II, l'édilité bruxelloise autorisa Manneken-Pis à offrir à ses visiteurs, du vin et du lambic. La fontaine fut magnifiquement décorée et une foule curieuse accourut prendre part à ces joyeuses libations, ce qui — chose nécessaire — accrut le prestige de ce grand Roi. Il existe une photo, très rare, de Léopold II devant la fontaine.

Partout, dans la Capitale, nous retrouvons Manneken-Pis. Une légende explique le grand ostensor sur l'église de Notre-Dame de Bon-Secours.

Les Bruxellois racontent qu'on voulut faire un saint de Manneken-Pis. La procession et l'Ommegang passèrent devant cet endroit célèbre qui se trouve à la limite de deux paroisses; bientôt la fontaine se trouvera uniquement sur le territoire du « Bon Secours ».

Quand j'étais étudiant, il y avait encore un Manneken-Pis au-dessus du comptoir du café « La Diligence » et ce Manneken-Pis arrosait les visiteurs au moment où ils s'y attendaient le moins, ce que d'autres cafés font encore... comme au café bruxellois, à Joli-Bois.

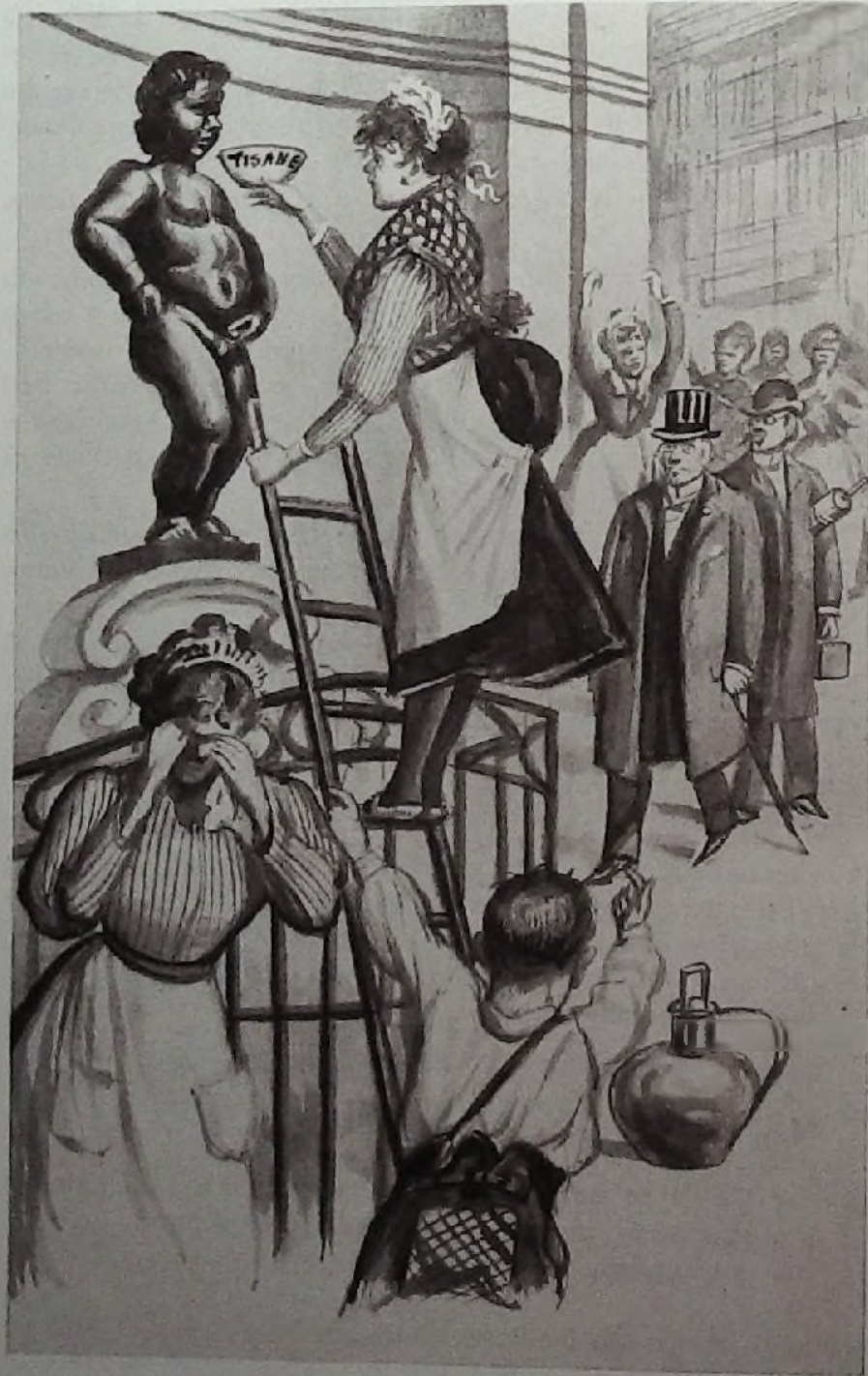
Et je reprends deux citations anciennes :

- « On m'a édifié sur un socle
- » Et maintenant je me dresse
- » Au-dessus de mes ennemis. »

- « Qu'on le refonde immédiatement s'il est détruit.
- » Il a pissé pour nos pères, il doit pisser pour
- » nos enfants. »

et une citation des Amis de Manneken-Pis :

- « Honni soit qui mal y voit
- » Il ne fait que ce qu'il doit. »



MANNEKEN-PIS, MALADE.



MANNEKEN-PIS EN GOGUETTE
A LA KERMESE DE BRUXELLES.

COPIE D'UNE ATTESTATION TROUVÉE
DANS UN LIVRE.

Cette petite Statue, une des Principales/ fontaine de la Ville de Bruxelles placée au/ carrefour des rues du chêne, de l'étuve, des/ Grands-Carmes et de la petite rue Neuves des/ carmes (aujourd'hui continuité de la rue de/ l'étuve jusqu'au coin de la rue des Alexiens/ et des Bogards) dans un angle rentrant./ Fut volée la nuit du 4 au 5 8bre 1817 par Jean Lucas, repris de justice./

Cette fontaine est connue dans les parties/ du globe terrestre et fait l'admiration (sic) des/ Etrangers. (cette statue (sic) est l'œuvre de f^m Duque-/noy au 16^e siècle, célèbre statuaire de Bruxelles)/ La police locale l'ayant retrouvée et saisie le/ voleur surnommé fut condamné aux travaux/ forcés perpétuels et flétri sur la place de l'hôtel/ de Ville. — C'est son père Jean-Joseph Esta-/quier alors commissaire de police qui a saisi cette statuette le 5 du dit mois d'8bre 1817 chez le fripier Don Garcia de Baragas, rue haute/ au quel Lucas l'avait vendue/

Estaquier

Ancien commissaire-adjoint de police.

Cette statuette fut réparée par M. Capiamont, orfèvre de Mons et habitant Bruxelles / depuis de longues années.

ESSAI DE BIBLIOGRAPHIE
DE MANNEKEN-PIS

LIVRES IMPRIMÉS

- 1720 — CAFMEYER (P. de): « Vénérable Histoire du T. S. Sacrement de Miracle », Brux., G. De Backer, in-folio, Première suite, pages 25-27, avec Gravure.
- 1720 — CAFMEYER (P. de): « Historie van het Alder-Heylighste Sacrament van Mirakel », Brussel, G. de Backer, in-folio, avec gravure.
- 1722 — ^t Brussels Mantjen-Pis (Tirlemont).
- 1735 — CAFMEYER (P. de): « Vénérable Histoire du T. S. Sacrement de Miracle », Bruxelles, Gilles Stryckwant, in-folio, avec la même gravure. Réimpression de l'édition de 1720.
- 1735 — CAFMEYER (P. de): « Historie van het Alder-Heylighste Sacrament van Mirakel », Brussel, Gilles Stryckwant, in-folio, avec la même gravure. Réimpression de l'édition de 1720.
- 1785 — MANN (Abbé): « Abrégé de l'histoire ecclésiastique, civile et naturelle de la ville de Bruxelles et de ses environs », Bruxelles, Lemaire, 2 volumes, in-8°, tome I, pp. 176-177, avec gravure.
- 1816 — PAQUET SYPHORIEN: « Voyage historique et pittoresque fait dans les Pays-Bas », Paris, F. Didot, 2 volumes, in-8°, tome II, page 30 et gravure planche 13.
- 1817 — GIGOT (Ph.): « Nouvelle description historique, topographique et antique de Bruxelles... », Bruxelles, Stapleaux, in-12°, page 102.
- 1817 — Manneken-Pis Doctor (Tirlemont).
- 1824 — COLLIN DE PLANCY: « Histoire du Manneken-Pis, racontée par lui-même », Bruxelles, Lacrosse.
- 1828 — IMBERT & BELLET: « Tablettes Bruxelloises », Bruxelles, Galland, in-12°, pages 38-40.
- 1830 — GAUTIER: « Le Nouveau Conducteur dans Bruxelles et ses environs », Bruxelles, H. Remy, in-12°, pages 300-301.
- 1834 — COLLIN DE PLANCY: « Chroniques des Rues de Bruxelles », Bruxelles, Au bureau de l'Emancipation, 2 volumes, in-12°, tome II « Eloge de Manneken-Pis » (pas contenu dans son « Histoire de M.P. »).
- 1845 — M. DAVIDTS: « Manneken-Pis doctor », Tirlemont.
- 1845 — WAUTERS (Alph.): « Les Délices de la Belgique », Bruxelles, Muquardt, gr. in-8°, page 46, avec lithographie.
- 1845 — HENNE & WAUTERS: « Histoire de la Ville de Bruxelles », Bruxelles, Perichon, 3 volumes, in-8°, tome II, page 273 et tome III, page 159.
- 1845 — DUBOIS (F.): « Agrandissements et Embellissements de Bruxelles depuis 1815 jusqu'en 1845 », Bruxelles, Wahlen, in-12°, avec 4 planches. Contient une étude sur les fontaines de Bruxelles.

- 1847 — DUNART (Emile) : « Histoire de Manneken-Pis, suivie d'une notice historique sur la fontaine de Manneken-Pis », Bruxelles, Chez les principaux libraires.
- 1847 — DUPLÉSSY (J.) & LANDOY (Eug.) : « Nouveau Guide indispensable du Voyage sur les Chemins de Fer de la Belgique », Bruxelles, Muquardt, s.d. (1847), in-12°, page 73 avec gravure.
- 1856 — DUNART : « Histoire de Manneken-Pis d'après des documents entièrement inédits suivie d'une notice historique sur la fontaine de Manneken-Pis », Bruxelles, Tircher, in-12°, avec planche en couleurs en frontispice.
- 1857 — WAUTERS (Alph.) : « Bruxelles et ses Faubourgs », Bruxelles, Froment, in-12°, lithographie en page 100.
- 1860 — YELLOWBOY (Publié par les membres du Club) : « Manneken-Pis au Salon de 1860 », Bruxelles, chez tous les libraires.
- 1860 (vers) — ANONYME : « Histoire et origine de Manneken-Pis suivie de l'histoire de la Place des Martyrs et de l'Eglise Sainte-Cudule », Bruxelles, Verrassel Charvet, s.d. Avec litho en couleurs rehaussée d'or.
- 1863 — YELLOWBOY (Publié par les membres du Club) : « Manneken-Pis au Salon de 1863 », Bruxelles, Office de Publicité.
- 1863 — VON WINTERFELD (A.) : « Das Manneken P...s von Brüssel », Berlin.
- 1874 — L.D.M. (Louis DE MEULENEERE) : « History and Legend of Manneken-Pis drawn from the original Documents related by himself », Bruxelles, De Meuleneere.
- 1874 — L.D.M. (Louis De MEULENEERE) : « Geschiedenis en Legende van Manneken-Pis opgesteld naar oorspronkelijke bewijsstukken eigenmondig verteld », Bruxelles, De Meuleneere. La même brochure a été publiée à Bruxelles, chez Capelle, sans date et sans nom d'auteur (voir 1898).
- 1880 — ANONYME : « Bruxelles au Temps jadis », Bruxelles, Lebègue, s.d. (vers 1880), pet. in-8°, pages 96-98.
- 1880 (vers) — BOCHART (Eugène) : « Bruxelles ancien et nouveau ». Dictionnaire historique des rues, places... etc. Bruxelles, chez l'auteur, s.d., in-8°, pages 190-191.
- 1880 (vers) — DELISLE (F.) : « Nouveau guide illustré de Bruxelles et ses environs », Bruxelles, Moens, s.d. in-8°, page 66 avec reproduction.
- 1880 (vers) — LEMONNIER (Camille) : « Le Tour du Monde ». La Belgique, Bruxelles, s.d. in-4°, pages 307-308 avec figure page 311.
- 1883 — HANNON (Théodore) : « Au pays de Manneken-Pis », Bruxelles, Kistenaeckers.
- 1884 — HYMANS (Louis) : « Bruxelles à travers les Ages », Bruxelles, Bruylant, tome II, pages 121-123, avec reproduction.
- 1890 — DIRICX DE TEN HAMME (Joe) : « Souvenirs du Vieux Bruxelles », Bruxelles, Rosel, 3 volumes, in-12°, tome III, pages 75 à 82.
- 1898 — ANONYME : « Histoire et Légende de Manneken-Pis suivie d'une Description des principaux Monuments de Bruxelles ».

- Rédigée sur des documents originaux, Bruxelles, L. De Meuleneere.
- 1900 — MEIRSSCHAUT (Pol) : « Les Sculptures de plein-air à Bruxelles », Bruxelles, Bruylant, gr. in-8°, page 155.
- 1900 (vers) — MABILLE (Alfred) : « Bruxelles », Bruxelles, Lebègue, s.d. in-4°, page 116.
- 1905 — DÉVOGEL (Victor) : « Légendes Bruxelloises ». Illustrations de C.J. Van Landuyt, Bruxelles, Lebègue, s.d. (1905), in-8°, pages 9 à 27 (Légende et Histoire) avec 1 gravure.
- 1909 — DES MAREZ (G.) : « Le Compagnonnage des Chapeliers Bruxellois », Bruxelles, Lamertin, in-8°, page 7, « Brasserie du Manneken-Pis ».
- 1910 (vers) — HUYSMANS : « Bruxelles et ses Faubourgs ». Guide, Bruxelles, Huysmans, s.d. in-12°, page 150.
- 1910 (vers) — « Notice historique sur Manneken-Pis » (d'après des documents authentiques), Bruxelles, A. De Hondt, s.d., pet. in-12° (gravure au titre).
- 1910 — ANONYME : « Indicateur des Urinoirs de Bruxelles... » Bruxelles, Imprimerie Dereume, s.d. (vers 1910) in-8°, page 3.
- 1910 (vers) — ANONYME : « Geschiedenis en Legende van Manneken-Pis ». Opgesteld naar oorspronkelijke bewijsstukken, Bruxelles, Capelle, s.d. in-12°, avec gravure dépl.
- 1911 — VAN OFFEL (Horace) : « La Vénérable Histoire de Manneken-Pis ». Illustrations de Constant Van Offel, Bruxelles, Imprimerie Artistique.
- 1913 — GARDET (Georges) : « Histoire du Manneken-Pis de Bruxelles », Bruxelles, Répertoire de l'Industrie Universelle.
- 1915 — ALMANAK : « Manneken-Pis 1915 », Bruxelles, K. Flies, couverture avec M.P.
- 1916 — KLUCHTIGE ALMANAK : « Manneken-Pis 1916 », Brux. K. Flies, couverture avec M.P.
- 1917 — L'ÉVENEMENT ILLUSTRÉ : « Revue hebdomadaire », Bruxelles, n° 122 du 23 juin 1917, in-4°, pages 474-475 (L'Enlèvement de M.P.)
- 1920 — ANONYME : « Ballades brabançonnaises dédiées à Manneken-Pis », Bruxelles, Limbosch.
- 1920 (vers) — SANDER PIERRON (M.) : « Une visite à Bruxelles », Bruxelles, Agence Havas, s.d., in-8°, page 19.
- 1921 — GARDET (Georges) : « Histoire du Manneken-Pis de Bruxelles », Bruxelles, G. de Cuyper.
- 1925 (vers) — MARCOVICI : « Bruxelles ». Guide avec plan illustré, Bruxelles, Edition D. s.d. in-12°, page 11.
- 1925 (vers) — MARCOVICI : « Manneken-Pis ». Légende, Histoire, Costume, Bruxelles, Marcovici, s.d., in-12°, avec illustrations.
- 1928 — DES MAREZ (G.) : « Guide illustré de Bruxelles », tome I : Monuments civils, Bruxelles, Reynaert, in-8°, pages 149 à 158.
- 1930 — HASSE (G.) : « Manneken-Pis ou le Petit Julien est-il un dieu du Bonheur? ». Tiré à part. Article paru dans le Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie.

LE FOLKLORE BRABANÇON

- 1932 — Sotto il segno di Manneken Pis (umoristi belgi) Val Bompiani et C. Milan.
- 1938 — GRANCHER (Marcel E.): « La Nuit du Manneken Pis », roman gai, Bruxelles, Editions Rabelais, in-8°.
- 1939 — VERNIERS (L.) & MULLER (J.): « L'Exploration du milieu bruxellois ». Indicateur pédagogique, Liège, Desoer, in-8°, pages 103-105.
- 1941 — GAUDEAMUS I.: « Academici Sancti Michaelis Ordinis Felogaria Cantus & Codex », Bruxelles, in-12°, page 57. « Le Ban Bruxellois ».
- 1943 — PERGAMENI (Charles): « Les Archives historiques de la Ville de Bruxelles ». Notices et inventaires, Bruxelles, Editorial Office, in-8°, pages 300-301.
- 1946 — STEVENS (L.): « La Cuisine au Pays du Manneken-Pis... » Légende du « Manneken-Pis... », Bruxelles, Editions Nova, in-8°.
- 1947 — DRESSE (Paul): « Socles dans Bruxelles », Bruxelles, Musée du Livre, in-4°, page 33.
- 1947 — LE ROY (Georges): « Manneken-Pis ». Lettre-préface de M. le Dr J. Van de Menelbroeck, Bourgmestre de Bruxelles, Bruxelles, A. De Boeck, in-8° (voir Bibliographie).
- 1949 — « Commémoration du 50^e Anniversaire de la fondation de la Société Anonyme Grands Magasins de la Bourse ». Album pet. in-folio, oblong, pages 29-30. « Les titres de Noblesse de Manneken-Pis ». S. D. — MONMARCHÉ (M.) & HILLION (E.L.): « Toute la Belgique », fascicule I, Bruxelles et le Brabant, Paris, Hachette, s.d. in-4°, page 45.
- S. D. — DINAUX (A.): « Manneken-Pis ».
- S. D. — ANONYME: « Histoire et origine de Manneken-Pis suivie de l'histoire de la Place des Martyrs et de l'Eglise Sainte-Gudule », Bruxelles, J. Aymond Aine (édité aussi en flamand et en allemand). Le même, Bruxelles, Verrassel Charvet.
- 1958 — « La Légende de Manneken Pis » (Collection « Tourisme »). Les Editions Colibeleo, Bruxelles.
- 1958 — « A Manneken-Pis » dans « Le Poète et la Ville », par Berthe Delépinne (page 35).
- 1951 — QUIÉVREUX (Louis): « Bruxelles, notre capitale ». Archéologie, folklore, histoire, Bruxelles, Editions PIM, in-8°, pages 92-94-129.
- 1953 — LANVAL (Marc): « L'énigme du Manneken-Pis ». Illustrations de Frans Sterckx, Bruxelles, Édit. du Laurier, s.d. pet. in-8°.
- 1955 — BRUXELLES 55: « Revue Bimestrielle, n° 3 (Mai-Juin 1955) in-4°, (Andrée BRUNARD: « Le Vestiaire du plus vieux bourgeois de Bruxelles »), pages 33-37, avec reproductions.



Fig. 4. — MANNEKEN-PIS EN GOGUETTE
A LA KERMESE DE BRUXELLES
AVEC OP SIGNORKIE.

GRAVURES

• Entrée triomphale de Manneken-Pis dans la Cité de Louvain environné de ses compatriotes pour commander la suite du feu d'artifice de Bruxelles, tiré à l'occasion de la Kermesse, le 3 septembre 1820 de glorieuse mémoire ».

Gravure gr. in-8° oblong, mise en couleurs.

• Le Lendemain de la Catastrophe de Manneken-Pis » — Avec inscription : N° 2, voir le Drôle de Corps 10° livraison — In-4° oblong (vers 1818?) — cette gravure figure M.P. enlevé.

• Oraison mentale du beau-sexe de Bruxelles en l'honneur du bien-aimé Manneken Pis », Bruxelles, Imprimerie de A. Verreven, s.d. (vers 1870) — feuillet in-4°. Oraison avec en-tête le M.P. costume.

• Lettre signée du Directeur G^l. des Postes de la Belgique et Pays Conquis en deçà de la Meuse » — Postes civiles — Bruxelles le II Floréal, 3^e année (1794). En-tête belle gravure représentant un sosie du M.P. placé en haut d'une colonne (voir aussi Le Roy : Manneken-Pis, page 24 : S.D. A. Cardon d'après Phil. Cardon...) (de la collection America).

• Et vogue la Galère » par Maurice Langaskens.

LITHOGRAPHIES

• Enlèvement de Manneken-Pis à Bruxelles dans la nuit du 4 au 5 octobre 1817. Désolation des femmes de Bruxelles » — Chromolithographie.

• Manneken-Pis et Jopa Signoorken en goguette à la Kermesse de Bruxelles. Signature V. K. — in-4° — Litho en couleurs (collection Wielemans).

STROOBANT. Album de Vues de Bruxelles. — Bruxelles, Avanzo (1885) 37 lithos en couleurs avec rehauts de gomme, parmi lesquelles :

1 planche « Manneken-Pis en grande tenue ».

1 planche avec 3 M.P. dont la « Grande Tenue » « Nu » et « Garde Civique ».

• Manneken-Pis » (nu) litho en noir par Jobard.

• Manneken-Pis » (nu) litho en couleurs. Chez Burggraaff, avec le poème :

• Ma nudité n'a rien de dangereux... » (existe aussi en noir).

• L'Aquafortiste », par D. Naeyaert, dans « Bruxelles », quatorze eaux-fortes originales et inédites de Désiré Naeyaert (1943), Bruxelles, chez l'auteur, in-folio.

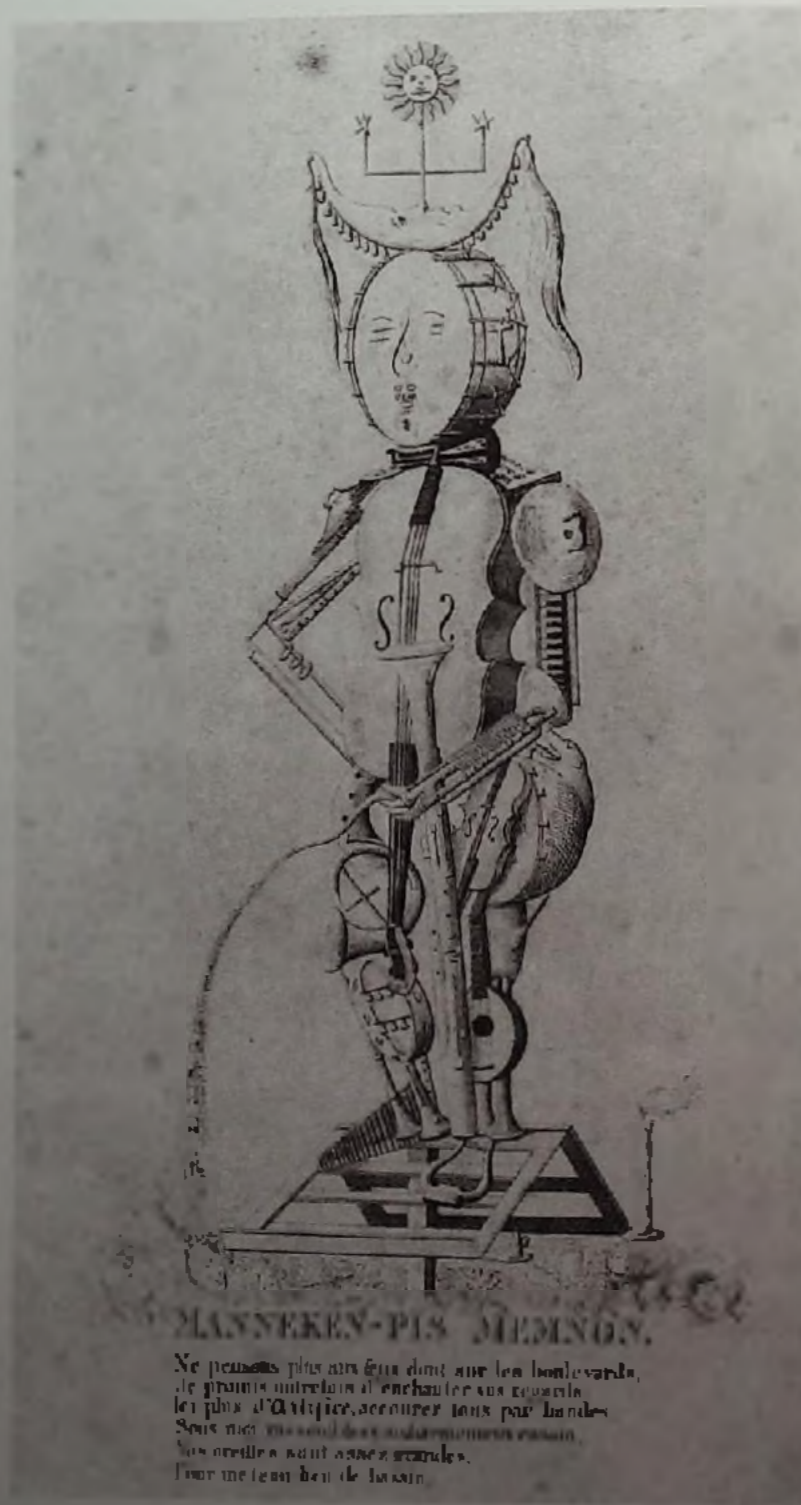


Fig. 6. — MANNEKEN-PIS MEMNON.

ARTICLES DE JOURNAUX

1872 — En juin, fut édité un journal « Organe des Eaux de la Ville de Bruxelles, intitulé : « Manneken-Pis ». L'article de tête, de son numéro 3, « Electeurs Bruxellois » est signé Le plus ancien bourgeois de Bruxelles, Manneken-Pis.

1920 — DE BEHAULT (Armand) : Un ancêtre de Manneken-Pis. Article paru dans le journal « Le Soir » de Bruxelles, du 13 décembre.

1920 — LE ROY (E.) : « Le plus ancien bourgeois de Bruxelles ». Article paru dans « Notre Pays ».

1922 — B. : « Manneken-Pis ». Article paru dans le journal « Le Soir » de Bruxelles, le 1^{er} octobre.

1923 — de PONCHREVILLE (André M.) : Le « Petit Homme » de Bruxelles. Leader du journal « L'Écho de Paris », du 22 avril.

1923 — Le journal « Le Courrier du Mexique et de l'Europe », « Ancien Trait d'Union », journal fondé à Mexico en 1849, dans un article paru le lundi 29 juillet et consacré à « La Fête Belge », parle du « banquet servi à Chapultepec, samedi dernier, pour célébrer l'anniversaire de l'Indépendance Belge » et reproduit « Le Poème de Manneken-Pis », d'Auguste GENIN.

1925 — « La Mukanda Congolaise », hebdomadaire, n° 4 du 8 février 1925 — Article : « Manneken-Pis offert à Paris par les anciens colons belges en 1925 ».

1925 — « Le Merle Blanc » — Journal Parisien — Article : « Manneken-Pis à Paris ».

1927 — FAUCONNIER (Max) : « Le gros événement bruxellois du 5 octobre 1817 ». Article paru dans le Bulletin du Touring Club de Belgique, à Bruxelles, n° 6, du 15 mars.

1927 — Dans « La Nation Belge » du 11 novembre. Curieuse photo montrant les célèbres clowns Fratellini rendant visite à Manneken-Pis.

1928 — « Manneken-Pis Guerrier Japonais », « Le petit bonhomme en Simbaon », article du 17 janvier, paru dans le quotidien bruxellois. Avec photo.

1929 — KLECKER (J.) : « Manneken-Pis, le plus ancien bourgeois de Bruxelles ». Article paru dans le « Larousse mensuel illustré », à Paris, n° 264 février.

1929 — DE BEHAULT (Armand) : « Les ancêtres de Manneken-Pis ». Article du 16 septembre dans « Le Soir ».

1930 — KLECKER (J.) : « Manneken-Pis, le plus ancien bourgeois de Bruxelles, à travers la Légende et l'Histoire », article paru dans le magazine mensuel « La Gaule », n° 2, 2^e année, du 19 janvier. Bruxelles. Imprimerie Plament.

(1930 ?) — « La Garde-Robe de Manneken-Pis ». Article signé A.B. dans « Le Soir Illustré ».

1932 — KLECKER (J.) : « Le Chef d'œuvre de J. Duquesnoy ». Article paru dans la revue « Clarté », n° 2, 5^e année, février. Bruxelles.

1933 — PERGAMENI (Charles) : « Manneken-Pis ». Article paru dans le journal « La Dernière Heure », de Bruxelles, le 4 octobre.

1938 — « La Dépêche Algérienne » du 8 juillet. Article : « Un Manneken-Pis à Laghouat ».

1945 — BOUCKAERT (Maurice) : « Manneken-Pis, l'Enfant aux trente-six costumes ». Article paru dans le journal « La Lanterne », de Bruxelles, le 27-28 octobre.

1946 — Le 9 février. Suite à son reportage sur l'antenne internationale de Radio-Luxembourg, sur Manneken-Pis... Résistant et sa Garde-robe, M. Pierre VANDENDRIES consacre, au même sujet, dans « L'Optimiste », de Bruxelles un éditorial : « Le secret de Manneken-Pis l'Optimiste ».

1946 — FRENAYCID : « Manneken-Pis ». Article paru dans le journal « Le Soir », de Bruxelles, le 24 novembre.

1947 — Le 15 février, le journal « La Dernière Heure » de Bruxelles, publie un article, avec reproduction : « Le Manneken-Pis de Rio de Janeiro ».

1946 — Le 24 août, le journal « La Lanterne » de Bruxelles, donne la reproduction d'une statuette installée dans le Parc du Zoo de Berlin.

1952 — « Le Vieux Bruxellois », n° d'octobre, article : « Le Ketje Manneken-Pis ».

1955 — « Le Vieux Bruxellois », n° de septembre, article : « Folklore Bruxellois ».

1955 — VAN DANIME (Daniel) : « Manneken-Pis critique d'art », article dans le journal « Le Soir », de Bruxelles, du 8 septembre.

1955 — QUIEVREUX (Louis) : « Ne touchez pas à Manneken-Pis ». Article paru dans « La Lanterne », de Bruxelles, du 27 septembre. Dans cet article M. Quiévreux signale le volume de l'année 1817 du journal « Antwerpsch Nieuwsblad », dans lequel il est question du rapt du plus ancien bourgeois de Bruxelles, l'enlèvement du M.P., sa restauration, ainsi que la condamnation du coupable sont publiés dans les numéros de ce journal anversois datés des 7, 9, 14 et 30 octobre, des 6, 8, 26 et 27 novembre et des 1^{er}, 4 et 9 décembre 1817.

Dans la presse de l'année 1955, nous relevons encore :

Le 2^e Numéro Spécial du « Digeste de la Presse Brassicole Mondiale », pages 25-26, « Manneken-Pis et le faro bruxellois ».

Articles annonçant la remise d'un nouveau costume : dans « Germinal », 5 juin 1955, « Manneken-Pis « Gagnard » de l'Empire » ; « Le Soir », juin 1955, « Manneken-Pis Grenadier de la Vielle Garde » ; « Le Peuple », 6 juin 1955 ; Un costume de Gymnaste offert par « La Plebienne » de Laeken.

Articles concernant la création de la Société des Amis de Manneken-Pis ainsi qu'un Musée de Manneken-Pis. « Le Peuple », un article signé Gaston Bunnens, dans la « Nation Belge » 2 articles signés Gallo.

Des articles ont paru dans la presque totalité de la Presse bruxelloise concernant le Cortège Folklorique et l'ouverture de l'Exposition

des Souvenirs de Manneken-Pis, organisée par le folkloriste M. Jean Copin. Signalons spécialement ceux parus dans : « Le Soir », « La Lanterne », « Le Peuple », (2 art. de G. Bunnens), « La Dernière Heure », « La Cité », « La Nation Belge », « Het Laatste Nieuws », (Demol et Schalckens), « Het Nieuws van de Dag » (David), « La Nouvelle Gazette » (Dewaël).

Articles parus à l'occasion de la visite du Maire de la Commune libre de Montmartre et de la remise d'un costume de « Garde-Champêtre ». Signalons les articles et photos de la « Dernière Heure », « Le Soir », « Le Peuple ».

En octobre 1955, « La Tentative d'Enlèvement de Manneken-Pis », voit paraître des articles dans :

5 octobre, « La Nouvelle Gazette » (Manneken-Pis mutilé, signé R.D.W. De Wael).

5 octobre, « La Nation Belge » (On a voulu enlever Manneken-Pis).

5 octobre, « Le Soir » (On a voulu enlever Manneken-Pis, signé F. Servais).

6 octobre, « Het Laatste Nieuws » (Het Brussels Manneken bijna ontvoerd, signé Demol).

7 octobre « La Nation Belge » (Qui a voulu enlever Manneken-Pis ? signé Gallo).

27 février 1956, « La Basse Saxe sourit de l'Immoral Manneken-Pis » dans la Schamburg Lippelsa Lander Zeitung.

31 août 1957, Fernand Servais dans « Le Soir » : Bruxelles Pittoresque. Les Tribulations de Manneken-Pis.

MEDAILLE A L'EFFIGIE DE MANNEKEN-PIS

1870 — DUBOIS F., Etain, 35 mm. Au recto : La fontaine de Manneken-Pis. Au verso : inscription « Au plus ancien bourgeois de Bruxelles 1648 ».

1897 — Exposition Internationale de Bruxelles. Métal blanc, 42 mm., par O. W. Au recto : Vue d'ensemble du Cinquantenaire. Au verso : Monuments de Bruxelles : Hôtel de Ville, Maison du Roi, Sainte-Gudule, Palais de Justice, Manneken-Pis.

1897 — Bruxelles, Exposition, 33 mm. Plomb. Au recto : Vue d'ensemble du Cinquantenaire. Au verso : La fontaine de Manneken-Pis avec la grille.

S. D. — Alb. 1 — Bruxelles, 50 mm. Bronze. Au recto : Le plus vieux bourgeois de Bruxelles, par Godefroid Devreese. Au verso : La tour de l'Hôtel de Ville.

1935 — Bruxelles, Exposition Universelle, 32 mm. Bronze, par G. Prudhomme. Au recto : Le Manneken-Pis. Au verso : Le sceau de la Ville de Bruxelles.

S. D. — Sans signature (chez P. De Greef, 112, rue du Midi, Bruxelles), 35 mm. Bronze. Au recto : Le Manneken-Pis avec l'inscription « Abusus non tollit usum », Rien au verso.

Nous rencontrons avec plaisir des objets anciens ou nouveaux que nous ne connaissons pas, avec Manneken-Pis, par exemple : un flotteur pour pêcheur à la ligne. Beaucoup d'articles, d'hypothèses et de livres paraissent continuellement ainsi « Le Manneken-Pis gantois » dans « Festival Breughelien de la Bière » (Palais des Floralies, juin 1957) ; Manneken-Pis (supplément 1958. Sa garde-robe) par Georges Le Roy, Conservateur-adjoint du Musée Communal de la Ville de Bruxelles ; Vinc Van Bossuyt : Manneken-Pis 1957; Bruxelles, Carrefour de l'Occident, dans « La Libre Belgique » (1958). « Les Cinq Merveilles », par Armand Rachelier, qui dit de Manneken-Pis « le seul Belge qui n'ouvre jamais la bouche » ; Gallo disait « le meilleur ambassadeur » et Van Damme en a fait un critique d'art ; les spéléologues bruxellois l'ont descendu dans les Grottes de Mont Godinne : l'Ancienne Belgique a toujours un Manneken-Pis à son programme ; une gravure sur Manneken-Pis figure dans le compte rendu du premier Congrès International de la Couperie de Poil à Bruxelles.

Des DISQUES, notamment :

Johnny Stoggerda chante « Manneken-Pis » (step) avec Emile Deltour et son orchestre (disque Decca).

Gustave Libeau « Oh ! Louisse » (The Gramophone Co., Ltd.)

Maurice Chevalier interprète « Manneken-Pis » avec les voix du Rythme (disque Decca), etc...

L'I.N.R. ne joue plus le disque chanté par Maurice Chevalier.

THESE

« Manneken-Pis, enfant de Lyon », par Sylvain Bonmariage.

TIMBRES-POSTE

Enveloppe éditée à l'occasion de la « Première liaison par hélicoptère Paris-Bruxelles » (1957) (Edit. Rodan, Bruxelles).

Un timbre Magyar Posta 2 Ft. (postes hongroises) à l'occasion de l'Exposition Universelle et Internationale de Bruxelles 1958 et une carte photo de Manneken-Pis portant le timbre de Manneken-Pis oblitéré en Hongrie.

SPORTS

A l'occasion de l'Exposition de Bruxelles 1958, le Tour de France a pris le départ à Bruxelles et Manneken-Pis a reçu et conservé le maillot jaune.



Fig. 5. — MANNEKEN-PIS PAR RAMPAERT (1955).

Le mercredi 2 juillet 1958, l'hebdomadaire « Pan » a publié un article peu aimable, sur Manneken-Pis. La veille, « France-Soir », sous le titre « Manneken-Pis bien malade: l'Atomium le détrône », constate l'affluence autour de l'Atomium image d'un monde monstrueux, alors que Manneken-Pis est l'image d'un monde humain.

Dans la revue « Ciel Touristique », on parle de « Manneken-Pis », l'immortel citoyen de Bruxelles ».

On lui donne différents noms et différentes orthographe, Makepis-Pis...

Dans « Bruxelles-Monuments », brochure bruxelloise illustrée et rédigée en cinq langues (1958), le premier monument est Manneken-Pis.

A l'occasion de l'Expo 58, Manneken-Pis a reçu beaucoup de nouveaux costumes. Lors du jeu d'échecs de Marostica, il est devenu le « Roi blanc » du jeu d'échecs.

Des souvenirs de Bruxelles représentant Manneken-Pis ont été vendus, avec inscriptions française, sous le nom de « porte bonheur » et en néerlandais, sous le nom de « mascotte ».

Parmi les vignettes figurant sur les boîtes d'allumettes, il existe plusieurs séries représentant Manneken-Pis.

Beaucoup de Manneken-Pis également parmi les souvenirs Expo 58 : bagues de gros cigares, étuis et boîtes d'allumettes, etc...

A l'occasion de l'Expo 58, l'Union des Banques Belges a fait frapper deux médailles d'or au titre de 900 ‰ à l'effigie de Manneken-Pis, l'une de 16 gr. d'or, l'autre de 7 gr. 80.

Parmi ceux qui ont récemment rendu hommage à Manneken-Pis, signalons les « Herdiens d'Ardenne ». Manneken-Pis a reçu un costume de gaucho de l'Uruguay et un costume Kolo de Yougoslavie.

Dans le journal « Het Nieuwsblad » du 8 août 1958, un article intitulé M. P. Bolsjevist ! et dans le journal « La Meuse » des 16-17 août, Feynet nous montre, sur l'Atomium les amoureux qui cherchent Manneken-Pis par temps clair.

A l'occasion de l'Expo 58, le Larousse Electronique répondait à la question « A qui doit on le Manneken-Pis »; la statnette la plus photographiée de Belgique se vendait, à l'Expo en cristal de Bohême.

Une série de Manneken-Pis donné comme prix dans l'Expo porte l'inscription MANNEKEN-PIS.

La biographie continuera car le sujet est vivant.

Jean COPIN.

LES STEVENISTES

ou

les anticoncordataires belges

de 1801



AUSSI curieuse que la chose puisse paraître, le fait est réel : il existe encore à l'heure actuelle dans la région de Lennick-Lerbeek-Hal quelque deux cent personnes qui tout en s'affirmant chrétiennes, dans cette région où le sentiment religieux est très vivace, refusent le contact avec l'Église Catholique Romaine. Cette situation remonte aux premières années du XIX^{ème} siècle : ce sont en effet les descendants des anticoncordataires de 1801.

Parcourez un jour cette belle région qu'est, aux portes de la capitale, le peu connu Payottenland, et il se pourra que vous entendrez parler des « stefenisten ». Quelques personnes vous diront, le plus sérieusement du monde, que les « stefenisten » passent pour une secte vouant un culte exclusif à « sint Stefanus » (St-Etienne). Mais leur erreur ne s'arrête point là ; elle frise même le ridicule. Dès votre entrée dans le « temple » (que les stevenistes possèdent le long de la route à Lerbeek), une statue de saint Etienne vous arrête : si le saint vous juge acceptable, sa tête esquisse un mouvement approbateur et vous pouvez pénétrer à l'intérieur. Au contraire, la statue secoue la tête et vous refuse l'entrée par cette attitude, si le saint vous juge indésirable... Il est superflu, pensons-nous, d'ajouter que de telles légendes, que les enfants se racontent volontiers, relèvent d'une imagination plutôt fantaisiste.

D'autres personnes, plus sensées, vous diront que le stevenisme (car c'est ainsi que l'on désigne à tort, comme nous le verrons, le mouvement anticoncordataire belge) doit son origine à « un

certain Stevens », prêtre namurois qui aurait fondé cette petite Église dissidente. Ici, nous approchons de la vérité mais encore, elle n'est que partielle. Il est indubitable que le mot « stevenisme » tire son origine du patronyme Stevens mais il est faux d'affirmer que l'abbé Stevens ait été le fondateur direct de ce que l'archevêché de Malines considère comme un schisme.

CORNEILLE STEVENS

Il serait utile pensons-nous, de dire quelques mots sur ce personnage peu connu.

Corneille Stevens est né à Wavre le 26 décembre 1747. Sa mère, femme pieuse, le guida dans le choix d'une carrière ecclésiastique. L'enfance de Corneille est au reste très peu connue. Il étudia d'abord au collège Saint-Antoine de sa ville, puis, à 16 ans, il s'inscrivit à l'Université de Louvain. Au bout de trois ans, il est reçu licencié en philosophie ; en 1774, en théologie. Sa carrière ecclésiastique suit une voie ascendante : entre 1767 et 1774 il a reçu tous les ordres sacrés. Il devient ensuite lecteur au Collège d'Arras, puis directeur du petit Collège du Saint-Esprit. En 1783, il est nommé chanoine de la cathédrale de Namur. Jusqu'ici rien d'extraordinaire.

Mais à l'époque, la vie religieuse est troublée par les tracasseries du roi-sacristain Joseph II, qui en février 1789 veut établir un « Séminaire Général », sous son contrôle, à Louvain. Malines riposte par la célèbre « Déclaration Doctrinale » du cardinal de Franckenberg. Stevens y collabora étroitement.

D'autre part, la Révolution éclate en France. Devant la première invasion française, le cardinal se réfugie à Bruxelles en compagnie de Stevens. Mais le chanoine ne tarde pas à rentrer à Namur pour y reprendre ses charges canoniales.

En France tombe une avalanche de lois anti-religieuses : nationalisation des biens du clergé, suppression des Ordres à vœux perpétuels, constitution civile du Clergé, serment obligatoire de haine à la Royauté, expulsion des prêtres réfractaires et enfin séparation de l'Église et de l'État. La Belgique annexée à la France depuis 1795, voit s'imposer ces lois deux ans plus tard.

Entretemps, le siège épiscopal de Namur est devenu vacant : l'évêque, Louis de Lichtervelde, est mort, le vicaire-général Maloteau également. Qui va diriger le diocèse ? C'est alors que Pie VI (et le cardinal de Rohan) nomment, en mai 1799, Stevens « administrateur » du diocèse. Il reçoit le pouvoir d'administrer celui-ci mais sans caractère épiscopal.

Cette nomination atteint Stevens déjà en pleine activité anti-révolutionnaire. Il a refusé de prêter serment et a approuvé la condamnation de celui-ci. Perquisition immédiate : le chanoine peut fuir à temps, pour rester caché jusqu'en 1814 sans être pris ou arrêté une seule fois, toujours poursuivi, déjouant les pièges les plus astucieux de la Police de la République puis de celle de Fouché.

Il rédige une longue série de pamphlets et de « Lettres » toujours bien documentés, extrêmement vivants, souvent violents.

Stevens attaque le serment de haine dans une brochure « L'Evidence de la Vérité ». En même temps que l'administration du diocèse (lettres pastorales, mandements etc...) il poursuit son activité en condamnant la nouvelle formule du serment « d'obéissance à la Constitution ». Du coup le désarroi s'installe dans une partie du clergé : qui faut-il suivre ? Stevens ou le légat Caprara qui semble approuver cette nouvelle formule ?

Pendant ce temps, la situation politique évolue en France : Bonaparte prend le pouvoir le 18 brumaire VIII. Il rétablit la paix religieuse en signant avec le pape le Concordat du 15 juillet 1801.

Cet acte stipulait entre autres articles, que tous les évêques devaient démissionner de leur poste; les nouveaux seraient nommés par le Premier Consul et sacrés par le pape. Les Biens Nationaux vendus avant 1801 resteraient acquis aux acheteurs.

Le nouvel évêque de Namur, l'abbé de Bexon, est un médiocre personnage, peu fait pour administrer un diocèse aussi agité que l'était le sien. Il donnera d'ailleurs sa démission en 1804 et sera remplacé par l'évêque de Vence, Pisani de la Gaude.

Mais en même temps que le Concordat, et de sa seule autorité, Bonaparte fait publier 77 Articles Organiques dont la teneur est nettement gallicane. Ces Articles instituent la censure sur tous les documents ecclésiastiques; il impose la signature

des « Quatre Articles » gallicans de 1682 (dont on connaît les troubles qu'ils causèrent à l'époque).

Ces Articles Organiques donnèrent à Stevens, l'occasion du combat le plus acharné qu'il mena contre le régime français.

Dès mai 1802 il dénonce l'ingérence de l'Etat dans les affaires de l'Eglise.

Entretemps, de Bexon est arrivé à Namur et prend possession de sa charge. Stevens démissionne régulièrement de ses fonctions et engage les fidèles à reconnaître leur évêque légitime. Dans une lettre au clergé (qu'il invite au même geste) apparaît le thème fondamental de son attitude : reconnaissance du Concordat mais rejet absolu des Articles Organiques, d'ailleurs non approuvés par Rome.

de Bexon propose à son clergé de signer une formule d'adhésion au « concordat ». Stevens trouve cette formule ambiguë : il voit dans cette adhésion une reconnaissance des Articles et la rejette par conséquent.

Plusieurs curés, à son exemple, refusent de signer. Le stevenisme (dans le sens de résistance aux ingérences de l'Etat dans l'Eglise) était né. Mais plusieurs commettrons des excès, allant même jusqu'au rejet pur et simple du Concordat lui-même.

Incapable de gérer son diocèse, de Bexon démissionne bientôt. Son successeur se trouve devant un problème délicat : le clergé gagné aux idées de Stevens (surtout par sa brochure « Le Sophisme Dévoilé ») refuse en masse de signer la formule d'adhésion. L'agitation gagne également l'archidiocèse de Malines dont Stevens avait également désapprouvé la formule.

En passant, Stevens désapprouve en 1804 la création de la Légion d'Honneur dont le serment oblige à défendre des lois inacceptables selon lui, pour les catholiques.

Nouvelle explosion en 1806 à l'occasion de la parution du Catéchisme Impérial. Plusieurs brochures révèlent l'attitude de Stevens : ce catéchisme est une restriction du droit d'enseignement de l'Eglise et ce n'est qu'un masque cachant, dit-il, un nouvel « anglicanisme » : Napoléon veut asservir et accaparer l'Eglise.

Nouvelles brochures tout aussi violentes et désapprobatrices à l'occasion des nombreux « Te Deum » chantés pour les victoires de Napoléon, à l'occasion de la réorganisation des Sœurs

Hospitalières, de la création de l'Université Impériale, à l'occasion enfin des élections capitulaires de Gand, Tournai et Aix-la-Chapelle, élections confuses provoquées à la suite de la déposition des évêques qui se montrèrent indépendants lors du Concile National de 1811.

Mais les événements se chargent de bouleverser l'ordre politique existant. Napoléon connaît la défaite totale en 1814. Corneille Stevens quitte enfin sa cachette et célèbre une grand-messe d'action de grâces à Fleurus. Il va ensuite résider dans sa ville natale. La législation religieuse des serments est abolie. Stevens se rend deux fois chez l'évêque de Namur pour lui exprimer son indéfectible attachement à l'Église Catholique. Il refuse toutefois d'occuper un poste et mènera une vie solitaire et pauvre jusqu'à sa mort survenue à Wavre le 4 septembre 1828. Une foule nombreuse assista à ses funérailles.

En 1816, Stevens avait envoyé un exposé complet de ses idées à Rome et il est à remarquer qu'il ne fut jamais pour celles-ci.

LE STEVENISME

Nous avons dit que Stevens n'était pas le fondateur d'un schisme et cependant telle est l'accusation que lancèrent très tôt contre lui des polémistes partisans du nouveau régime. Comme il arrive souvent, les « disciples » dépassent les théories de leur « maître ». Mais ici, celui-ci condamna rapidement leur attitude extrémiste. Il suffit de lire quelques lignes d'une lettre du 1^{er} décembre 1806 (p. 142) : à ceux qui l'accusent d'innover, Stevens répond :

« Stevens... n'est pas un innovateur, et le Stevenisme, loin
» de pouvoir être injurieusement traité comme une innovation,
» n'est qu'un attachement ferme et fidèle, parmi les tentations
» et les scandales de nos jours, à la Doctrine et aux principes
» anciens reconnus et approuvés dans l'Église Catholique Apos-
» tolique et Romaine... »

Nous avons là, une définition exacte de l'attitude que

Stevens adopta au cours de cette période troublée. Malgré ses appels à la modération, un groupe schismatique, résolument opposé au Concordat vit le jour. Stevens ne s'opposa jamais à ce traité; il obéit toujours et engagea à obéir aux évêques nommés en vertu de cet acte. Les textes qui le prouvent sont nombreux : par exemple, il écrit en 1816 au pape : « ... moi et ceux qui suivaient ma marche, nous reconnaissons les nouveaux évêques, nous leurs prêtons soumission et obéissance ».

Il s'était prononcé dans les mêmes termes en 1806 lorsqu'il écrivait :

« ... je suis entré dans ces détails... au sujet d'une petite
» secte ténébreuse qui se répand clandestinement dans le diocèse
» de Namur et qui paraît avoir fait des progrès désastreux aussi
» ailleurs. Cette secte fut nourrie par trois prêtres... leur grand
» point c'est de prétendre avec opiniâtreté que les nouveaux
» évêques sont des intrus sans juridiction, prétention clairement
» schismatique... Les chefs ont été tous les trois suffisamment
» avertis de ma part... mais ils ont fini par mépriser ceux qu'ils
» regardaient auparavant comme leurs maîtres... ».

Comme on peut donc le constater, Stevens n'a jamais prétendu fonder une Église séparée. Il respecta toujours le Concordat et les décisions prises en vertu de celui-ci.

Sous le régime néerlandais, la question du stevenisme resta pendante. C'est en 1835, qu'un courtraisien, Louis Glorieux, exposa dans un volume de 718 pages « Du Stevenisme » les thèses des non-communiquants au pape Grégoire XVI, pour lui demander des directives pour les stevenistes. (Le légat Fornari trouva sa démonstration « faible »). Glorieux rentra dans l'Église Catholique en 1840.

Il commence par démontrer que tous les ecclésiastiques « jureurs » sont excommuniés : c'est pour lui un motif suffisant de ne plus leur obéir.

Puis, il s'attache à prouver que le Concordat et les Articles Organiques n'ont pas de force légale, par défaut d'une reconnaissance catholique compétente. (Il se trompe en ce qui concerne le Concordat). Dès lors, Glorieux en conclut que toutes les dispositions (qui formaient la nouvelle administration religieuse) étaient sans force légale et, illicites : démission des anciens évêques, suppression des anciens et érection des nouveaux évêchés, bénéfiques, chapitres et titres. Il est à remarquer que tous les

non-communicants n'acceptèrent pas ces idées : le mouvement comportait comme partout, des modérés et des extrémistes.

Autre motif, selon Glorieux, de « non-communication » : les nouveaux évêques et curés ont adhéré aux Articles Organiques ce qui ôte toute licéité à leur ministère.

Puis, l'auteur passe en revue tous les problèmes posés par la nouvelle administration religieuse née du Concordat : pour recevoir leurs traitements, les curés doivent reconnaître leur évêque qui adhère aux Articles Organiques; les changements survenus dans les circonscriptions des nouveaux évêchés et des paroisses créent de nombreuses difficultés administratives. De nombreux ennuis résultent également de « l'altération » de la doctrine du mariage (rôle du mariage civil précédant le mariage religieux). D'autres difficultés résultent de la réorganisation par l'Etat des bureaux de bienfaisance. Glorieux déplore en outre la faiblesse du clergé lors du Concile de 1811. Il dénonce le catéchisme de 1806 réprobat les prières dites pour les victoires de Napoléon, et il dénonce enfin l'emprise gallicane de l'Etat sur l'Université.

Après un long exposé historique de la restauration en France et du régime néerlandais sous lesquels il trouve que la situation est restée inchangée (ce qui est au fond une longue justification de son attitude), il arrive au régime créé par l'indépendance de la Belgique. Toutes ses appréhensions sont emportées; seule demeure la question du mariage civil précédant le mariage religieux, attitude qu'il déclare ne pouvoir admettre. Où Glorieux se montre tatillon, c'est lorsqu'il essaie finalement de démontrer que les évêques belges de 1835 ont été sacrés sous l'emprise des Articles Organiques. Une telle attitude est abandonnée de nos jours, il va de soi.

Confrontons rapidement les thèses de Glorieux avec celles de Stevens et nous remarquerons un accord sur les questions du serment, de la communion avec le clergé qui adhère aux Articles Organiques, du catéchisme impérial, des prières pour l'empereur et de l'Université impériale : les idées de Stevens ont été fidèlement observées.

Mais la grande différence réside dans l'attitude envers le Concordat : Glorieux le rejette tandis que Stevens l'admet. Les conséquences de ce traité, acceptées ou rejetées, déterminaient deux attitudes totalement divergentes.

BREVE HISTOIRE DU MOUVEMENT

L'anticoncordatisme recruta des adhérents dans toute la Belgique. (Ajoutons qu'un mouvement identique se répandit en France suite aux théories de plusieurs ecclésiastiques, dont l'abbé Blanchard, et créa un schisme encore subsistant sous le nom de la Petite Eglise).

Dans le Namurois, ce fut le curé de Jumet, l'abbé Theys qui groupa et dirigea les dissidents. Le mouvement y persista jusqu'aux environs de 1846. Le trappiste Jérôme Speeckaert dirigea les anticoncordataires des Flandres. Ceux-ci entretenaient d'ailleurs longtemps un « envoyé » à Rome. Par l'intervention de Pie IX en 1852, les non-communicants d'Eeklo et ailleurs se rallièrent. Le mouvement comptait plusieurs membres à Gits, où il existe encore une famille steveniste. Les contacts suivis étaient rares entre les chefs. C'est dans le S.O. du Brabant que le mouvement s'est conservé jusqu'à nos jours.

Nous connaissons une dizaine d'ecclésiastiques, pour la plupart curés et vicaires de la région, qui refusèrent de se soumettre. Le plus important, le chef si l'on peut dire, était le curé de Lerbeek, Philippe Winnepenninckx (1759-1840). Expulsé de sa cure en 1803 pour ne pas avoir voulu signer le formulaire de Malines, il n'en continua pas moins ses fonctions. Après 1830, il laissa entendre à ses ouailles qu'elles devaient se rallier après sa mort. Plus tard, il aurait changé d'avis. Malgré une tentative de réconciliation opérée par le cardinal Sterckx, il mourut non-rallié le 29 décembre 1840. Le dernier prêtre « steveniste » d'ailleurs plus ou moins soumis, l'abbé Maetens, le suivit dans la mort au bout de deux ans, sans laisser d'instructions. La situation n'évolua guère au cours des années suivantes. On peut signaler quelques ralliements épars jusqu'en 1855, époque où un rallié hallois, J.-B. Beeckmans, s'adressa au cardinal Sterckx pour demander des directives à Rome en vue de ramener ses anciens coreligionnaires dans l'Eglise romaine.

La réponse qui les engageait à la soumission, destinée au chef des anticoncordataires hallois, J.-F. Van Bossuyt, fut falsifiée par un « extrémiste », un autre Beeckmans. Cette

fausse lettre ne parlait plus, on le pense, de soumission mais engageait les « chers fils » à suivre les commandements de la seule vraie religion. Les réponses sur les questions relatives à l'anticoncordatisme de l'abbé Theys étaient omises.

Le vrai texte fut finalement connu. En 1858, le pape engagea à nouveau les non-communicants à se soumettre. Aucune réaction ne suivit cette lettre et les faits en restèrent là jusqu'en 1870.

Au cours d'une réunion du Concile du Vatican, le cardinal Deschamps demanda la condamnation comme schismatiques des quatre cent « stevenistes » de son diocèse : son amendement fut repoussé.

La situation n'évolua plus. Elle était d'ailleurs peu claire dans les deux camps, due à un mépris mutuel injustifié et à l'ignorance des véritables faits historiques.

Les anticoncordataires actuels avisés, reconnaissent que les actuels évêques belges sont leurs supérieurs religieux légitimes; ils acceptent le nouveau code de Droit Canon ainsi que les dogmes promulgués après 1801.

PRATIQUES RELIGIEUSES

Nous ne pouvons terminer cet exposé sans dire quelques mots du culte anticoncordataire. Le manque de prêtres après 1849 obligea les non-communicants à adapter le culte romain à leurs nécessités.

Pour chef de leur Eglise, ils reconnaissent une sorte de doyen, un « voorbidder » (que le patois du Payottenland appelle quelquefois un « duik » mot dont les origines sont au reste obscures). Ce chef est choisi parmi les meilleurs membres de la communauté.

Les anticoncordataires brabançons possèdent une petite église le long de la route près de Lerbeek : quelqu'un est désigné pour l'entretien du « temple ».

Le dimanche matin, « l'office » tient lieu de messe : le « voorbidder » lit les prières de la messe (catholique romaine) du jour, récite le chapelet et des prières aux intentions des

membres, vivants et morts, de la communauté. Celui qui ne peut assister à cet office, est tenu de se retirer devant une croix et d'y suivre la cérémonie en pensée.

La confession se fait par l'aveu des fautes devant un crucifix. Les « sacrements des mourants » sont reçus en esprit. Le mariage ne peut être conclu qu'entre les membres de la communauté. Jadis, celui qui se mariait au dehors était pratiquement déshérité et exclu de sa famille. Au reste ce genre d'unions est très rare. Le mariage religieux est conclu devant trois témoins, à huis-clos, sans fête et précède le mariage civil.

Les cérémonies accompagnant un enterrement sont mieux connues parce que publiques. La dépouille mortelle est veillée jour et nuit et le chapelet sera récité sans arrêt jusqu'à la mise en terre.

Le jour des funérailles, le plus grand nombre possible de « frères » réunis, le cercueil est placé sur un char, recouvert d'un drap noir. Une femme, un cierge allumé à la main, précède le cortège en récitant des prières, reprises par les assistants. Le convoi s'arrête devant chaque chapelle, croix, de la route; il s'arrête même devant les églises mais n'y pénètre pas. Au cimetière, l'assistance s'agenouille si possible. Le voorbidder lit les prières des morts; le cercueil est aspergé trois fois d'eau bénite, puis il est descendu en terre. La cérémonie est terminée.

Les anticoncordataires mènent une vie religieuse assez stricte. Le chapelet est récité tous les jours : à ce moment toute activité doit être, et est, suspendue. Le carême et l'abstinence hebdomadaire (le samedi suivant l'usage d'avant le Concordat) et les fêtes religieuses d'avant 1801 sont régulièrement observées. Les écarts de langage sont sévèrement défendus et réprimés. Les membres sont très unis et s'assistent volontiers si l'un d'entre eux se trouve dans le besoin : ce sont tous des gens aisés. Un non-communicant ne mettra jamais les pieds dans une église catholique. Ses enfants ne fréquentent pas les cours de religion de leurs écoles. Néanmoins, l'on verra des « stevenistes » accomplir les obligations extérieures, si l'on peut dire, des pèlerinages de Hal ou de Grand-Bigard.

Le repos dominical n'est jamais enfreint, même au temps de la moisson. Des réunions à caractère communautaire se tiennent l'après-midi.

Enfin, ajoutons pour terminer, qu'ils se procurent des cierges bénis en les achetant en sous-main et que l'eau bénite est puisée aux sources bénites de Sainte-Renelde.

Les retours à l'Eglise Catholique sont rares. Les anticoncordataires y rentreront-ils un jour ? Peut-être. La tension de jadis a disparu. Si la résistance n'a plus de grands motifs d'être, la communauté des « stevenistes » brabançons reste actuellement dans la région la plus catholique du Brabant, un témoignage vivant de non-conformisme religieux.

Outre les notes dues à nos recherches personnelles, on consultera sur l'histoire du mouvement dans le Brabant :

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE.

E. TORFS « *Le Stévenisme dans le Sud-Ouest du Brabant* ». Annales du Cercle Archéologique d'Enghien, Tome X.

Pour les éléments biographiques de l'abbé Stevens (et surtout ses démêlés avec les français) on consultera :

Chamoine J. SOILLE « *Corneille Stevens* » Gembloux, Duculot, 1957.

J. VERCRUYSSÉ.

UNE ŒUVRE DE TITAN MANIÉE PAR DES DOIGTS DE FÉE !

DANS un de ces impressionnants salons archaïques de l'Hôtel de Ville de Bruxelles où tout respire la noblesse, la dignité, le respect... la toute charmante et toute gracieuse M^{lle} Martens, Archiviste de la Ville de Bruxelles, travaille à une œuvre unique en son genre : Un Cartulaire de Bruxelles !

Au beau milieu de meubles anciens richement sculptés dont quelques armoires vitrées finement ciselées et pleines de livres ou documents historiques, installée derrière une lourde table de travail de bois massif, M^{lle} Mina Martens nous reçoit avec son amabilité coutumière...

Elle va nous parler de cette publication du Cartulaire de Bruxelles qu'on attend impatiemment...

Le Cartulaire de Bruxelles est un registre d'un genre particulier contenant tous les textes se rapportant au passé, à l'histoire de bâtisses séculaires du cœur de notre capitale... c'est la collection complète de tous les documents touchant de loin ou de près à l'histoire des sites, des maisons de la Grand-Place dont l'Hôtel de Ville — pièce maîtresse — et des rues adjacentes depuis la création du « nedermerct » jusque vers 1800...

Chacun s'en rendra compte immédiatement; il s'agit là de la réalisation d'une œuvre considérable englobant un nombre indéfinissable d'heures de labeur consacrées à des recherches minutieuses ou à des études approfondies dans des domaines les plus divers.

Le premier volume auquel travaille M^{lle} Martens est consacré essentiellement à l'Hôtel de Ville et l'ouvrage complet qui comprendra probablement cinq volumes se rapportera aux

bâtisses comprises entre la Grand-Place et les grandes artères environnantes...

M^{lle} Martens, aidée par une équipe de jeunes collaborateurs spécialisés dans ce genre de recherches, a en effet rassemblé progressivement des documents d'une valeur inestimable. Des textes sur l'Hôtel de Ville de Bruxelles ont été recueillis un peu partout... dans les archives du Royaume, dans les archives d'églises très anciennes telles que Sainte-Gudule ou la Chapelle, dans les archives d'organismes d'utilité publique, dans des dépôts étrangers, dans les archives du Cabinet des Estampes à la Bibliothèque Royale, etc...

Un tas de documents d'un intérêt inimaginable ont ainsi été mis à jour (certains textes datent de 1240-1250). On a retrouvé des comptes ayant trait aux frais de restauration de l'Hôtel de Ville, des ordonnances sur l'organisation intérieure de cet édifice qui fait la fierté des Bruxellois et l'attrait des touristes étrangers, des plans anciens, des notes d'architectes, des détails précis sur les procédés et la qualité des matériaux utilisés à cette époque, etc...

On a découvert des écrits ayant trait aux fastueuses cérémonies qui se déroulèrent à l'Hôtel de Ville de Bruxelles aux époques les plus éloignées, des descriptions colorées au sujet des réceptions de princes ou ambassadeurs étrangers, des reportages ou impressions de voyages émanant de personnages illustres ayant visité ce remarquable joyau d'architecture gothique...

« On trouvera ainsi dans ce Cartulaire de Bruxelles et plus précisément dans le premier volume consacré à l'Hôtel de Ville, un ensemble de détails pittoresques et insoupçonnés sur l'Histoire du plus bel ornement de la capitale ! » a précisé M^{lle} Martens qui au surplus a ajouté que tous les textes — qu'ils aient été écrits en latin, en français ou en flamand — seront reproduits « in-extenso » dans leur forme originale !

Une question nous brûlait les lèvres... « D'où était partie l'idée d'entreprendre pareille œuvre magistrale ? »

M^{lle} Martens nous éclaire... C'était en 1903, un Comité d'Etudes d'Histoires du Vieux Bruxelles fut créé. Monsieur Charles Buls en devint Président en 1906 et à cette date on commença à parler du projet de publier un Cartulaire sur la Grand-Place de Bruxelles.

Monsieur Guillaume Des Marez, Archiviste de la Ville de

Bruxelles à l'époque, s'y consacra pleinement et recueillit d'ailleurs en quelques temps une documentation extraordinaire sur les bâtisses de la Grand-Place et des quartiers environnants...

A la mort de M. Guillaume Des Marez en 1931, le travail entamé avec un si bel enthousiasme, fut tout bonnement abandonné...

Un homme cependant n'avait point oublié la riche idée de publier un jour un Cartulaire de Bruxelles... c'était Monsieur Bonenfant, élève de M. Des Marez, qui immédiatement relança l'affaire !

En 1949 lorsque M^{lle} Mina Martens entra comme Archiviste à la Ville de Bruxelles, on redonna vie au Comité d'Etudes d'Histoire du Vieux Bruxelles comprenant d'éminentes personnalités dont M. Bonenfant, Président de la Biographie Nationale, M.G. Smets, Professeur honoraire de l'Université Libre de Bruxelles, le Chanoine Lefèvre Archiviste des Archives de Ste-Gudule, M. Pergameni, Archiviste honoraire de la Ville de Bruxelles, M. Lebeer, Conservateur du Cabinet des Estampes à la Bibliothèque Royale.

Toute la documentation rassemblée jusque là au prix d'inlassables heures de recherches et de compilations fut réexaminée, réétudiée et aussi complétée avec soin et minutie.

A ce propos, M^{lle} Mina Martens tient à rendre hommage à M. Guillaume Des Marez auquel revient en fait le grand mérite d'avoir eu — le premier — l'audace, le courage d'aborder une œuvre aussi importante que précieuse.

« M. Des Marez n'a pu achever le travail titanesque auquel il s'était voué corps et âme durant de longues années et qui lui tenait tant à cœur... Il était logique de poursuivre cette œuvre magistrale et d'y mettre la dernière main »...

...Et depuis quelques années, M^{lle} Mina Martens s'est consacrée à son tour avec dévotion à cet ouvrage monumental que l'on espère voir sortir de presse au début de l'année 1959.

Robert GRONIER.

Les Rois des mangeurs en Wallonie

PAR JULES VANDEREUSE



L'HOMME, de par sa nature, a toujours désiré se montrer supérieur à ses semblables. Aussi, le voit-on se livrer, parfois, à des exploits stupides. Tel, par exemple, qui réussira à boire douze verres de bière pendant que sonnent, à l'église, les douze coups de midi. Tel autre, pour prouver son endurance, dansera jusqu'à épuisement de ses forces.

Un entrefilet paru dans les journaux du 9 juillet 1957, nous apprenait qu'un accordéoniste amateur, de Lausanne, avait joué de l'accordéon pendant septante-sept heures trente-deux minutes, battant ainsi le record détenu par un habitant de la même ville avec septante-cinq heures treize minutes.

Les femmes ne sont pas exemptes de ce petit péché d'orgueil. Jadis, en bien des endroits, parmi les jeux organisés lors de la Ducace, il y avait un concours de buveuses de café. C'était à qui, en un temps donné, parviendrait à boire le plus grand nombre de tasses et, pour corser l'épreuve, on avait soin de servir le breuvage, le plus chaud possible.

Depuis quelques années, dans certaines provinces Wallonnes, le Brabant, le Hainaut et le Namurois, on organise des concours de grands mangeurs. Certaines de ces épreuves gastronomiques n'auront, semble-t-il, qu'une ère éphémère; mais d'autres, au contraire, paraissent devoir survivre.

C'est la raison pour laquelle il m'a semblé utile de procéder à des enquêtes à leur sujet et de résumer le résultat de mes investigations.

Ajoutons que d'après mes collègues de la Commission royale belge de Folklore, ce divertissement est inconnu dans les provinces de Liège (1) et de Luxembourg, ainsi que dans la région flamande.

Toutefois, au quartier des Marolles à Bruxelles, ont lieu, parfois, des concours de mangeurs de boudins, mais ce sont des réjouissances qui ne s'organisent pas à date fixe et dont on ne lit des compte-rendus dans la Presse, qu'après la digestion. Ce sont des comités improvisés ou des cabaretiers qui suggèrent de semblables démonstrations.

SENZEILLES

LE carnaval de cette commune de l'Entre-Sambre-et-Meuse a eu lieu, la dernière fois, en 1913. Il présentait certaines particularités, notamment, la remise de la « Décoration de la Gourmandise », consistant en une couenne de lard, garnie d'un ruban, à celui qui, le mardi gras, était parvenu à manger le plus de « cretons ». Avant la cuisson, chaque creton mesurait, en moyenne, dix centimètres de longueur, six de largeur et un demi centimètre d'épaisseur. Pour faciliter l'absorption de cette importante quantité de lard, il était permis de manger du pain, et de boire à volonté.

En 1908, le gagnant avait incorporé vingt-et-un morceaux. Cinq ans plus tard, en 1913, le vainqueur Firmin H., avait encore dépassé ce nombre déjà respectable, et ne s'était arrêté qu'après en avoir dévoré vingt-sept ! (2).

(1) Il existe cependant une exception: Seilles (arr. de Huy), simplement séparé de la province de Namur, par la Meuse.

(2) Voir mon étude *Curieuses coutumes carnavalesques à Senzeilles* parue dans *La Vie Wallonne*, t. XXX, 1956, pp. 117-125.

NAMUR

I. — PERSONNEL COMMUNAL

DEPUIS 1930, les employés communaux travaillant dans les bâtiments de l'Hôtel de Ville, ou y ayant travaillé avant leur mise à la retraite (à l'exception des services de police, pompiers, etc.), se réunissent, chaque année, le premier samedi de novembre, vers vingt heures, dans un restaurant quelconque de la ville, pour prendre part à un souper au boudin noir (3).

Il y eut interruption de 1940 à 1945 inclus. L'année suivante, lors de la reprise de la tradition, deux innovations furent apportées :

1. le tournoi du plus gros mangeur de boudin;
2. la partie récréative où chacun, selon son talent, y va d'un petit numéro; alors qu'avant la guerre, le souper était surtout prétexte à une réunion d'amis et se terminait par une partie de cartes et une tournée des principaux cafés.

Depuis 1946, il y a donc compétition entre les mangeurs; mais le vainqueur ne se voyait pas récompensé, si ce n'est par une solide réputation de gourmandise.

Aussi, à partir de 1952, a-t-on décidé de nommer un « Roi Boudin ». Voyons, succinctement, comment les choses se passent. Deux morceaux de boudin noir, chaud, d'une longueur de vingt centimètres et d'un poids d'environ deux cents grammes, sont servis à tous les convives (4). Après avoir mangés, ceux

(3) Le boudin noir est un plat populaire namurois. C'est la raison pour laquelle il a été choisi pour la désignation du roi des grands mangeurs.

(4) De nombreux membres du personnel, qui soit par goût ou par crainte de la crise de foie, ne mangent pas de boudin, participent néanmoins à la réunion. On leur laisse, dans ce cas, le choix entre d'autres préparations: tête de veau, assiette froide, etc. Ceci semble prouver que le but principal de ces agapes, recherché

qui en réclament encore sont, d'office, candidats au titre de « Roi ». Ils doivent, alors, ingérer sans discontinuer. Refuser le renouvellement de sa ration, c'est se désister. Après le premier mètre avalé, il est loisible de procéder par demis morceaux, c'est-à-dire par morceaux de dix centimètres ou cent grammes.

Pendant le repas, il est permis de manger du pain et de boire, à ses frais, n'importe quelle boisson, car le droit de participation — trente francs — ne comprend que le « manger » (boudin à volonté, pain, beurre ou sandwiches).

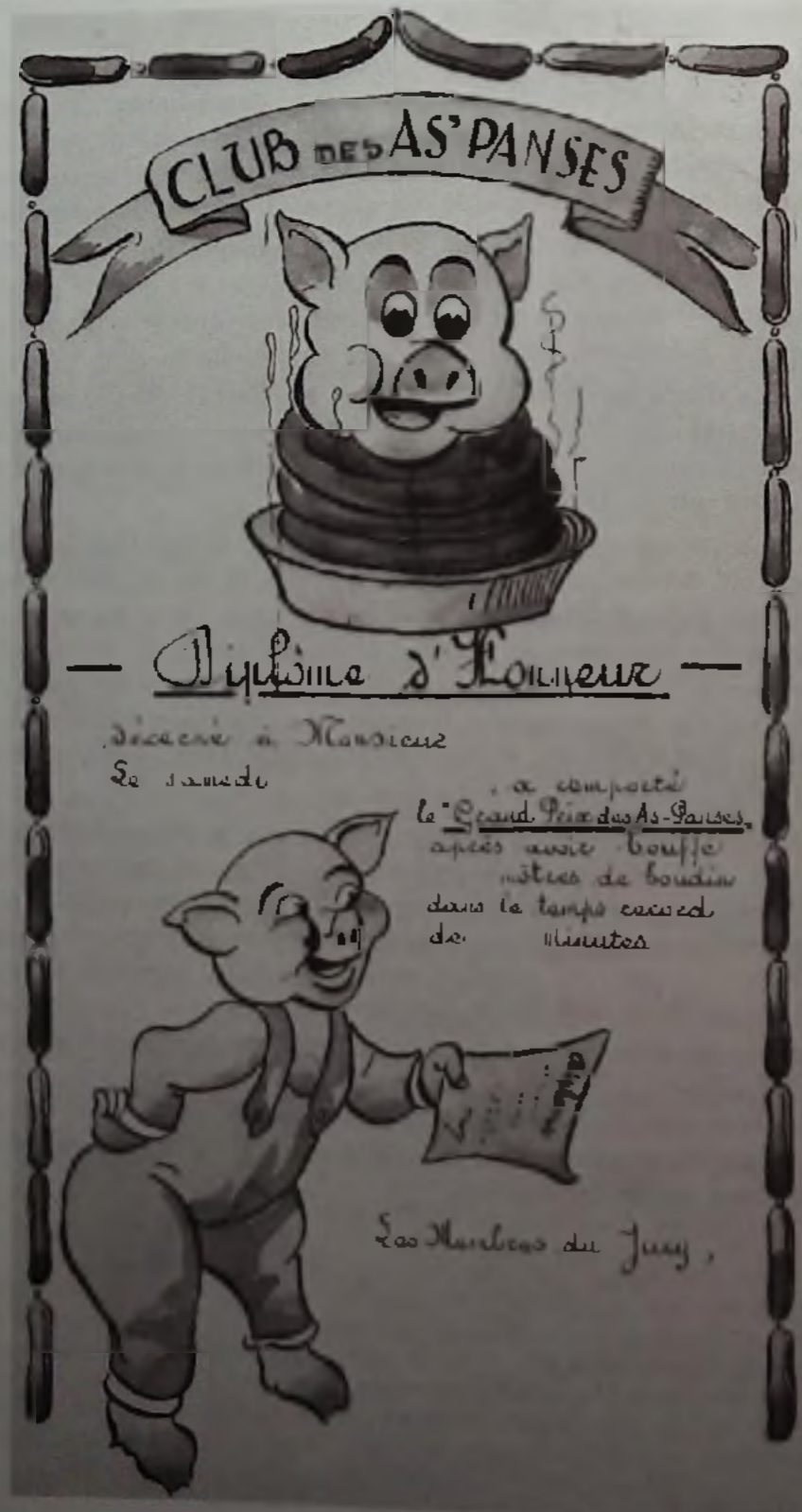
La durée de l'épreuve n'est donc pas limitée dans le temps; elle prend fin lorsque tous les participants renoncent à se réapprovisionner. C'est pour simple renseignement que le temps est noté sur le Diplôme.

Le convive qui parvient à engouffrer le métrage le plus long, est déclaré « roi des as'panses » (5) et on lui délivre un diplôme humoristique, un large ruban qu'il porte en sautoir, ruban aux couleurs de la ville (noir et jaune) et portant la mention « BOUDIN... » suivie de son numéro d'ordre dans la dynastie, car les vainqueurs forment une succession dynastique : il y a BOUDIN I^{er}, BOUDIN II, ... BOUDIN VII sera élu en 1958.

Le diplôme du « Club des As'Panses » se place, comme il se doit, sous le signe de la cochonnaille. Dans un cadre de boudins noirs, apparaissent deux porcelets fortement inspirés des trois petits cochons qu'ont popularisé les dessins animés de Walt Disney. La tête du premier, yeux écarquillés et groin hilare, s'échappe d'une pile d'odorants boudins noirs que l'on imagine nageant dans la sauce et dont le fumet doit embaumer l'atmosphère. Quant à l'autre, il procède directement, avec son allure pseudo-humaine et de sa combinaison de mécanicien, des petits animaux du cinéaste américain; il tient à la main, si l'on peut dire, une copie du diplôme.

par les organisateurs, n'est pas uniquement l'élection d'un « roi », mais de réunir, une fois l'an, les membres du personnel qui, tout en vivant ensemble grâce au service, n'ont que peu de contacts directs et trouvent ainsi, l'occasion de se mieux connaître et de s'apprécier.

(5) « Aspanse », litt. a son ventre = gaimre, goulu, glouton.



II. — QUARTIER DES SARRASINS (6)

Le lundi des fêtes de Wallonie (troisième dimanche de septembre), le comité des Sarrasins organise, chaque année, à partir de quatorze heures, différents jeux, tant pour les enfants que pour les femmes et les hommes. Au nombre de ces derniers, figure, depuis 1954, un concours de mangeurs de boudins noirs servis chauds.

Les candidats au titre de roi (ou de reine) des mangeurs de boudin, se font inscrire dans un café désigné par le comité; cette inscription est gratuite. Les concurrents, limités jusqu'à présent à six, et parmi lesquels figure d'office, s'il le désire, le roi ou la reine de l'année précédente, sont installés sur une estrade, en planches, dressée pour les musiciens, sur la place Kegeljan. Un contrôleur est attaché à chacun des participants; il est chargé de renouveler la ration de boudin au fur et à mesure des besoins et de tenir note du nombre de rations englouties. Chaque mangeur dispose d'une petite bouteille de bière, ce qui correspond à un « demi ». Il n'y a pas de verre et il doit boire à même la bouteille. A noter que le boudin, bien poivré, est servi très chaud et qu'il est interdit de faire usage de fourchette; on doit se servir uniquement des doigts; il est également interdit de manger du pain et de faire usage de condiments (moutarde ou autre).

L'épreuve dure quinze minutes. Le vainqueur ne reçoit pas de diplôme, mais on lui remet une somme d'argent, ordinairement cents francs au premier, 75, 50, 25, etc., aux autres, suivant leur classement. Le montant de la récompense varie, aussi, avec l'état de la caisse.

Un changement a été apporté en 1956. Le comité ayant

(6) Le quartier des Sarrasins ou Sarrasse est le berceau primitif de la ville. Il est compris entre la Sambre, la Meuse et le pied de la citadelle, c'est-à-dire les places Saint-Hilaire, Kegeljan et Pied du Château, ainsi que les rues du Pont, de l'Hôpital, Notre-Dame et du Moulin. Sur le sens de « Sarrasin » dans notre folklore, voir Félix ROUSSEAU: *Légendes et coutumes du Pays de Namur*, Bruxelles 1920, pp. 13-15.

constaté que les gagnants allaient dépenser dans d'autres quartiers de la ville, l'argent qu'ils venaient de recevoir, a décidé de remettre le prix, moitié en espèces et moitié en un bon d'achat chez un commerçant de l'endroit.

Le boudin nécessaire au concours (environ vingt kilos) est offert gracieusement, par un charcutier voisin. Après l'épreuve, ce qui en reste est distribué, gratuitement, aux spectateurs.

Le comité ne tient pas compte des quantités absorbées chaque année. En 1955, le champion (une dame) a ingurgité quinze morceaux, soit 1 kg. 500; en 1956, le lauréat n'a pas dépassé les douze morceaux.

III. — QUARTIER DE LA RUE DE BRUXELLES.

Les affiches annonçant les festivités de 1956 de cette importante artère namuroise mentionnaient :

« Lundi 17 septembre, à 19 h. 15, grand concours de mangeurs de boudin, au café Suisse. Désignation du Roi du Boudin 1956. Le premier prix sera accordé au plus grand consommateur. Inscription : Café Suisse ».

C'était la première fois que semblable épreuve était organisée. Jusqu'alors, et cela depuis 1945, on se contentait de manger du boudin dans chaque cabaret du dit quartier, à raison de cinq francs la ration, mais sans s'inquiéter de la quantité absorbée par l'un ou l'autre client.

Voici comment les choses se sont passées ce lundi là. On percevait un droit d'inscription de vingt francs sur chaque candidat au titre de « roi ». Chaque concurrent (ils étaient vingt-cinq) a reçu une première ration de cent grammes de boudin noir, servi chaud, qu'il pouvait faire renouveler à volonté. Le distributeur, gardien de la casserole, notait sur une feuille de papier, le nombre de rations délivrées à chaque mangeur. Du pain était mis, gratuitement, à la disposition des intéressés; ceux-ci pouvaient boire à volonté, mais à leurs frais. L'épreuve a duré trente minutes.

Celui qui a remporté la palme, a mangé 1 kg. 800 de boudin. Comme prix, il a reçu une coupe et a choisi, parmi les dons

remis par les commerçants et autres personnes généreuses, l'objet qui lui plaisait le mieux.

La dame classée première, a reçu également, une coupe et un objet de son choix.

Le boudin nécessaire (environ trente kilos), préparé spécialement pour la circonstance, a été fourni par un charcutier du quartier.

DINANT

DEPUIS 1949, la cité des Copères organise, chaque année, un concours d'un genre spécial; il s'agit de nommer le « roi de la flamiche ». Est choisi celui qui, en soixante minutes, parvient à manger le plus grand nombre de morceaux de cette tarte succulente que constitue la flamiche.

Cette joute gastronomique a lieu le lendemain du premier dimanche de septembre, dans les jardins du Casino, à l'occasion de la braderie monstre du quartier Saint-Nicolas. Une année, on avait organisé un concours, le samedi, mais l'entrain n'y était pas et l'idée a été abandonnée.

Les tables, nappées de blanc, sont alignées dans les dits jardins : celle des personnalités, celle de la presse, celle des invités et, au centre, celle des concurrents. Tout ce monde s'offre à la curiosité bienveillante, il est vrai, d'un public retenu par des barrières.

Il est loisible, à chacun, de prendre part à cette épreuve d'endurance, il suffit de payer le droit de participation fixé à cinquante francs. Est-il nécessaire d'ajouter que les personnalités invitées n'ont rien à déboursier ? Aussi, le Syndicat d'Initiative intervient-il dans les frais de la fête, pour une somme d'environ 10.000 francs par an.

Le nombre des participants payants varie d'année en année. Il a été de 24 en 1948, 27 en 1949, 23 en 1950, 25 en 1951, 30 en 1953, 35 en 1954, 42 en 1955 et 39 en 1956.

Chaque année, on découpe, en moyenne, une quarantaine de flamiches pour 100 à 125 convives (invités et concurrents).



Découpage des « flamiche » qui seront distribuées aux invités et concurrents assis derrière les garçons. Dans le fond, les curieux désireux d'assister à cette compétition. — Dinant, 1956.

Pour faciliter l'absorption de cette pâtisserie assez lourde, qu'est la flamiche, il est permis de se servir de condiments (sel, poivre ou autre) et de boire du bourgogne à volonté, à condition, bien entendu, de le payer; seule, la tarte est gratuite. Un garçon est chargé de ravitailler les concurrents, tant en tarte qu'en vin, au fur et à mesure de la demande.

La performance à accomplir pour être sacré « roi », varie chaque année. C'est ainsi qu'en 1950, le vainqueur s'est limité à sept quartiers; il en a fallu huit en 1949 et en 1955; 8 1/2 en 1951; 9 en 1954; 9 3/4 en 1956; 10 3/4 en 1953 et 11 en 1952; jusqu'à présent, c'est le record.

Lorsque les soixante minutes sont écoulées, le vainqueur est chaudement félicité et applaudi trépidamment, pendant qu'on lui pose sur la tête, une couronne en papier doré; on lui remet, en outre, un brevet attestant son exploit.

A qui revient l'idée d'organiser, à Dinant, cette compétition gastronomique? Ce n'est pas, comme on l'a dit (7), à un ancien journaliste Dinantais, habitant actuellement Bruxelles, mais à M. Noël Thiry, président de la Braderie Saint-Nicolas. En 1948, une dizaine de membres du comité de cette braderie, se réunirent pour manger de la flamiche, et se demandèrent lequel d'entre eux en incorporerait le plus. L'idée paraît originale et l'année suivante, on recommença ce repas sur une plus grande échelle et sous l'égide du Syndicat d'Initiative. Chacun pouvait y participer. Le succès alla en augmentant d'année en année, et, aujourd'hui, plus personne n'ignore cet amusant concours.

Mais, qu'est-ce que la « flamiche »? C'est une tarte dont la composition est le secret de chaque boulanger (8). Ce secret réside aussi, dans le système de cuisson. Voici, cependant, une formule généralement admise (proportions approximatives): 300 à 500 grammes de beurre, 600 à 800 grammes de fromage gras (de préférence de Romedonne), environ 15 œufs, pâte de pain très mince, poivre sel. Manger très chaud (cuit au four). Se déguste avec le meilleur bourgogne possible (9). Ajoutons que chaque flamiche coûte de 110 à 120 francs, suivant le prix des œufs et du beurre. Quand elle sort du four, elle a cinq à six centimètres d'épaisseur; son diamètre est de trente-quatre centimètres et son poids d'environ 1 kg. 800.

Chaque année, de nombreux journalistes belges assistent à ce repas. On y rencontre aussi, parfois, des reporters français et luxembourgeois. A différentes reprises, notamment en 1954, ces agapes ont été filmées, télévisées et reportées à la radio.

(7) Notamment, le *Journal de Charleroi* du 5 septembre 1951.

(8) L'un d'eux, jouissant d'une renommée méritée, m'a confié sa recette, mais m'a prié de ne pas la divulguer. Je m'en tiendrai donc à une moyenne.

(9) A Namur, la « flamiche » est une tarte ordinaire faite de pâte de pain et semée de sucre et de beurre (Léon PIRSOUL: *Dict. Wallon français, dialecte de Namur*, 2^e éd. Namur, 1934), il en est de même à Montignies-sur-Sambre, Bouffioulx et autres localités voisines; tandis qu'à Flémalle, on donne ce nom à une tarte au sucre sèche et croquante (Jean HAUST, *Dict. français liégeois*, Liège, 1948, v^o tartes).

Le brevet remis au « Roi », mesure 69 cm de haut et 49 cm de large. Le texte ci-après est calligraphié, en caractères gothiques, par un Dinantais, M. Léon Doquet. Le tout, entouré d'un bel encadrement, constitue un souvenir apprécié.

CITE DES COPERES.

BREVET AU ROI DE LA FLAMICHE

En l'an de grâce mil neuf cent cinquante deux, les Copères du Quartier de Saint-Nicolas, assemblés lors de la Braderie Monstre,

Après avoir fait cuire moultes et moultes flamiches dorées, croustillantes et dégoulinantes de beurre et grasse boulette,

Après avoir fait chamberer les vieux bourgognes de nos amis de France, bourgognes si chers à nos cœurs et si doux aux goziers,

Ont procédé au concours du plus grand mangeur (10).

Après une joute mémorable, au milieu de l'animation générale, des vivats de la foule émerveillée et sous les regards émus des concurrents évincés et estomacques.

Le citoyen DESIRE GILLES conquiert le titre de Roi avec neuf morceaux de flamiche, soit une flamiche et un quartier.

Il a été sacré Roi, selon les rites millénaires de la Gaule-Belgique, et portera le sceptre durant une année à compter de ce jour, régnant sur les Eburons.

Et pour que nul n'en ignore les Chevaliers de la Braderie Saint-Nicolas ont signé le présent Brevet, portant les emblemes de la ville et le sceau mayoral.

Quartier Saint-Nicolas, chez les Copères, le 6 septembre 1952.

Signé :

Le Syndicat d'Initiative,

Le Bourgmestre,

(10) Les premières années, il était bien écrit « as'panse », après, ce mot a été remplacé par « mangeur ».

En 1952, un concours spécial, réservé aux membres de la presse filmée, écrite et radiophonique, obtint un grand succès.

Le vainqueur reçut, également, couronne et brevet. Voici la copie de ce dernier.

BREVET AU JOURNALISTE MEILLEUR MANGEUR

A tous ceux qui, ces présentes lettres verront et oront, salut.

Nous, maistre du folklore de la Bonne Ville de Dyanant faisons savoir que nous estant assemblés pour repailles, fester et esbaudissements annuels, avons décidé :

De sacrer meilleur mangeur de nostre légendaire Flamiche, Messire Félix Istasse, estus parmi gens de plume, d'ondes et d'images, ayant pris part au Tournoi Gastronomique,

De lui remettre les présentes lettres par vertu desquelles il puist dorénavant porter ce titre.

Fait en la Cité des Copères, le sixième jour du mois de septembre, en l'an de grâce mil neuf cent cinquante-deux.



L'Ordre de la Flamiche

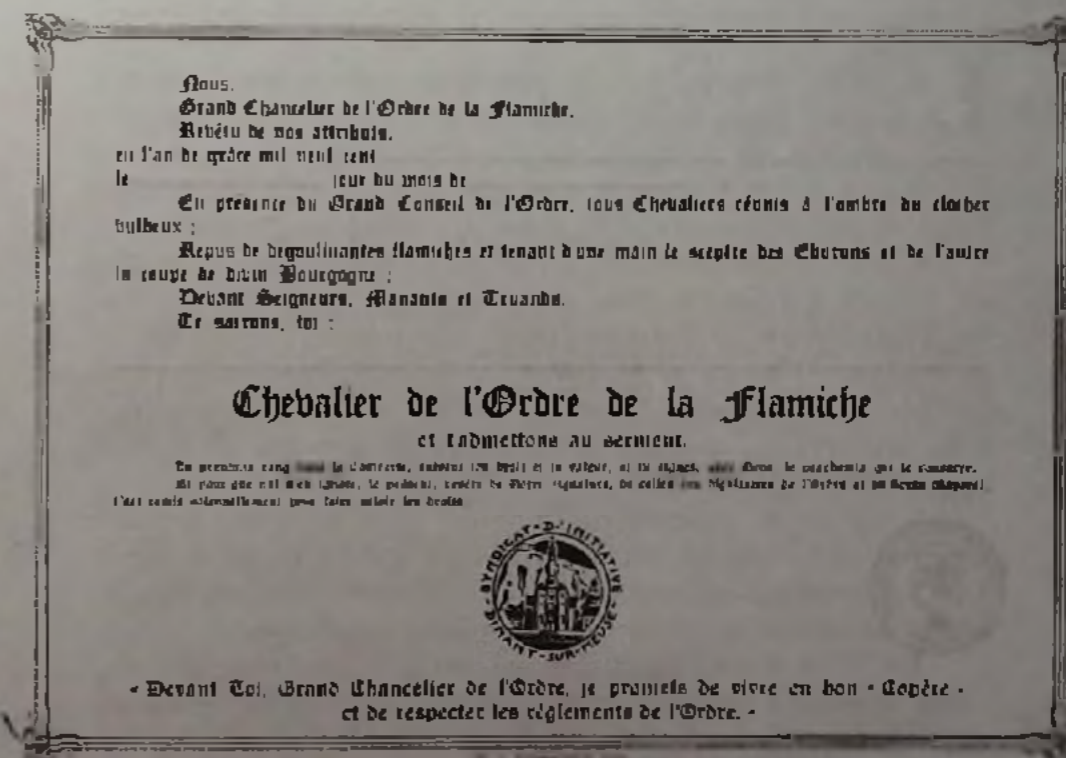
a été créé le 3 septembre 1956. En voici le

REGLEMENT

1. Pour être admis dans l'ORDRE DE LA FLAMICHE, il faut :
 - a) Être Roi sortant;
 - b) Avoir rendu un service exceptionnel à la cause l'Ordre;
 - c) Avoir assisté au moins cinq années consécutives au Tournoi;
 - d) Avoir combattu exceptionnellement lors de plusieurs Tournois;
 - e) Avoir été jugé digne par le Grand Conseil de l'Ordre, pour un motif déterminé par lui.
2. Le Chevalier doit assister au Tournoi annuel.

3. Le Chevalier doit obéissance au Roi et au Grand Conseil.
 4. Le Chevalier doit être digne de son titre et de son rang.
 5. Les cas d'exclusion sont tranchés sans appel par le Grand Conseil de l'Ordre.
 6. Il en est de même des cas non prévus au présent règlement.
 7. La composition et les insignes particuliers du Grand Conseil de l'Ordre sont fixés comme suit :
 - LE GRAND CHANCELIER est, d'office, le président du Syndicat d'Initiative et de Tourisme de Dinant. Son sceptre est la fourchette.
 - LE ROI SORTANT. Son insigne est la couronne.
 - LE GRAND MAITRE DU FOUR. Son insigne est la platine.
 - LE GRAND ECHANSON. Son insigne est la coupe.
Ces deux derniers sont nommés par le Grand Chancelier.
 - LE GRAND SENECHAL. Son insigne est le couteau. Il est nommé par l'assemblée des Chevaliers.
- Les insignes particuliers des membres du Grand Conseil restent la propriété de l'Ordre.
- L'uniforme de Chevalier — cape vert et rouge avec fourchette et couteau appliqués peut être acquis par le Chevalier.

Chaque Chevalier reçoit un brevet, mesurant 0,25 x 0,35, rédigé sur parchemin, en caractères gothiques, dont voici la reproduction :



Pour terminer, je rappellerai les huit commandements du Chevalier de la Flamiehe.

- De l'Ordre accepteras la loi, toujours fidèle à ton serment.
- En Chevalier te conduiras, le ventre à table évidemment.
- Moultes flamiches engloutiras, souventes fois au cours de l'an.
- Vins de Bourgogne apprécieras et des meilleurs crus seulement.
- Joyeux luron tu resteras, aimant la vie effrontement.
- Le mot « Copère » sera pour toi le signe de ralliement.
- Ta Cite toujours défendras, fourchette au poing et vaillamment.
- Au Tournoi te présenteras, à tout le moins une fois l'an.

NIVELLES

LE 15 novembre 1953, le patron du café « Les Arcades », Grand'Place, à Nivelles, organisait son premier concours en vue de l'attribution du titre de « Roi de la tarte à l'djote » (11). L'épreuve eut lieu dans la salle du premier étage de cet établissement et dura septante-cinq minutes.

C'était à qui, pendant ce laps de temps, mangerait le plus de « tartes à l'djote ». Une seule condition était imposée aux candidats : payer la première tarte, soit trente-cinq francs; les autres étant à la charge du tenancier du café. Pendant ce repas, les intéressés pouvaient boire ce qu'ils voulaient, à leurs frais, bien entendu. En général, ils ne consommaient que de la bière ou du vin.

Vingt-deux concurrents prirent part à cette première épreuve; le vainqueur parvint à manger quatre tartes et demie.

En présence du succès de cette initiative, on récidiva les années suivantes, toujours dans les mêmes conditions.

En 1954, trente-deux concurrents s'affrontèrent; le vainqueur ingurgita six tartes. En 1955, par suite de circonstances climatiques défavorables, le nombre des participants ne fut que de dix-neuf; l'heureux gagnant a mangé 5 1/4 tartes. En 1956, le 11 novembre, il n'y eut que quinze candidats au titre de « Roi »; celui qui fut élevé à cette dignité éphémère, ne dépassa pas 4 1/2 tartes.

Ici, une remarque semble s'imposer : d'année en année, le nombre des participants à cette joute gastronomique diminue et les estomacs ne paraissent plus aussi robustes puisque la quan-

(11) Voici la recette de la tarte à l'djote (littér. « tarte à la bette ») : Délayer du fromage connu sous le nom de *bêchée* (fromage blanc pressé et salé) avec quelques œufs et du beurre frit, ajouter un gram de sel, y mélanger intimement des bettes, des petits oignons verts et du persil hachés menu, allonger avec un peu d'eau ou de lait si le tout est trop consistant, et étendre la pâte. Servir la tarte chaude et bien garnie de beurre (*Wallonia*, t. 1, 1893, p. 29).

tité absorbée fléchit, également, d'une façon continue. Faut-il en conclure que l'engouement du début se ralentit et que, dans un avenir plus ou moins rapproché, cette coutume aura cessé d'exister ?

Notons qu'en 1953, deux concours de grands mangeurs furent organisés d'après le même programme : l'un réservé à la « tarte » et l'autre, la veille, où l'on ne servit que des « doubles » (12). Il en fut de même en 1954 et en 1955, mais à huit jours d'intervalle. Ceci, vraisemblablement, pour permettre à certains candidats d'être en meilleure forme pour participer aux deux. L'épreuve des « doubles », d'un caractère trop lourd, fut supprimée en 1956, le nombre des concurrents n'étant pas assez élevé pour couvrir les frais.

Le lauréat de chaque concours (« tarte » ou « double ») reçoit un brevet, sur papier fort, dont le texte, écrit préalablement en lettres gothiques, rappelle son exploit gastronomique; seuls le nom et la quantité incorporée, sont ajoutés après coup.

Afin de faire connaître sa spécialité, la direction du café « Les Arcades » a fait imprimer des cartes illustrées qu'elle remet à ses clients et qui font connaître « Les sept commandements du mangeur de tarte à l'djote ». Les voici :

1. La tarte à l'djote tu mangeras,
Quand à Nivelles, tu viendras.
2. Sortant du four, tu la recevras,
Quand aux « Arcades » tu souperas.
3. En mangeant ta djote, tu boiras,
Bière ou vin, cela va de soi.
4. Avec beurre, 30 francs tu donneras,
C'est si peu, pour un bon repas.
5. Pour ta belle-mère, tu l'emporteras,
Et bien chaude, tu lui serviras.

(12) La « double » consiste en deux crêpes de sarrasin, très chaudes, entre lesquelles on étend une couche de fromage (*bêchée*), et très imprégnées et piquées de beurre, et mangées à la sortie du four, arrosée de vin de Bordeaux (Em. DESPRET, dans *Almanach Wallon*, 1955, p. 117).

Ajoutons que chaque spécialité a sa saison. Tandis que la fabrication de la « tarte à l'djote » commence le lundi de Pâques et finit à la grande foire d'octobre, celle des « doubles » débute le premier dimanche suivant cette foire et prend fin à la Passion.

6. En hiver, tu changeras,
Car une bonne « double », te plaira.
7. Et d'Jean d'Nivelles, en bavera,
Puisqu'aux « Arcades », tu reviendras.

Le texte du brevet remis au vainqueur, n'est pas immuable. Celui de 1954 mesure 15 cm de hauteur et 34 cm de largeur, en voici une copie.

CITE DES ACILOTS

Brevet au Roi de la Tarte à l'Djote

En l'an de grâce 1954, le 14 novembre, les Nivellois encaqués au café « Les Arcades »,

Humant avec volupté les parfums délectables d'une bêtchège bien à point,

Palpitant d'envie à la vue de tartes à l'djotte dorées, croustillantes et sortant du four,

Ont procédé après avoir vu boire moult verres de bonne bière et force gobelets de vin au

CONCOURS DU PLUS GRAND MANGEUR DE TARTES A L'DJOTTE

Après un corps à corps de 75 minutes, sauvage et sans pitié au milieu de l'enthousiasme général et des encouragements frénétiques d'une foule en délire devant les combattants battus, essouffés, estomaqués et renaclants, le jury a octroyé le titre de

Roi de la Tarte à l'djotte
au citoyen

NOEL THIRY, DE DINANT

Lequel a dégusté, sans désenparer et sans efforts apparents, six Tartes à l'djotte... de 22,3 cm de diamètre, pesant chacun 263 grammes, dégoulinantes de beurre et grasse bêtchège, grande spécialité du Café « Les Arcades ».

En foi de quoi le jury, avec les vives félicitations, a remis solennellement au vainqueur le présent brevet, lui a fait signer le livre d'or et fait jurer de remettre son sceptre en compétition pendant l'année 1955.

Nivelles, café « Les Arcades », le 14 novembre 1954.

(Suivent trois signatures.)

SEILLES

Il existe, à Seilles, un nouveau quartier, assez éloigné du centre de la commune, auquel on a donné le nom de « Nouveau monde ». Les premières maisons furent construites dès avant 1914; actuellement, on en compte de soixante à septante, abritant environ trois cents habitants.

Les citoyens de cette petite cité ont décidé d'avoir leurs propres ducaces : la première a lieu le 1^{er} dimanche de juillet et la seconde, la plus importante, le dernier dimanche de septembre. La veille de celle-ci, une retraite aux flambeaux, à laquelle participent les musiciens, les membres du comité et la jeunesse, parcourt les rues du quartier. Elle prend fin vers 19 h. 30.

Pendant l'absence des intéressés, des tables ont été garnies à la « guinguette » (13). Toutes les personnes présentes reçoivent, gratuitement, un morceau de boudin noir, d'environ 250 grammes et un « pistolet ».

De leur côté, ceux qui désirent participer au concours organisé en vue de la nomination du plus grand mangeur de boudin, prennent place à une table spéciale mise sur le plancher surélevé de la guinguette, là où se placent les musiciens pour le bal. Le nombre des concurrents n'est pas limité, mais il est ordinairement de six ou sept. Aucune condition d'origine ou de sexe, n'est imposée. Il n'y a aucun droit d'inscription à payer. L'épreuve dure quinze minutes. Les candidats reçoivent un premier morceau de boudin noir, frais (14), de 250 grammes; après l'avoir mangé, ils peuvent en réclamer un deuxième, un troisième etc., jusqu'au moment où le temps qui leur est imparti, est expiré. Il n'y a ni pain, ni condiment, ni boisson.

(13) On donne le nom de « guinguette » à une espèce d'estrade ambulante, de forme rectangulaire (de 12 à 20 mètres de longueur et de 10 à 15 mètres de largeur) ou de forme circulaire (jusqu'à 25 mètres de diamètre). La piste de danse se trouve au milieu; autour, on installe des tables pour ceux qui désirent consommer des boissons. L'orchestre est souvent surélevé. Les côtés sont en planches et la toiture, en toile. Ces guinguettes se louent; certaines d'entre elles possèdent des orgues mécaniques.

(14) On a choisi le boudin frais parce que le chaud exige des préparatifs que l'on a voulu éviter.

Le vainqueur ne reçoit ni couronne, ni diplôme, mais on lui remet, selon les circonstances, soit cent francs en espèces, soit un kilo ou 1 1/2 kilo de boudin. Il lui est loisible de tenter, à nouveau, sa chance les années suivantes.

Le premier concours de ce genre a eu lieu le 26 septembre 1954. Depuis lors, on l'a renouvelé chaque année, et le comité espère bien continuer, le public s'intéressant vivement, à cette joute gastronomique. La seule chose qui pourrait entraîner sa disparition, serait l'absence des concurrents.

Ajoutons que le divertissement qui nous occupe, est annoncé, par affiches, en ces termes :

*Souper au boudin
avec concours du plus grand mangeur de boudin.*

Jusqu'à présent, les participants à cette épreuve n'ont pas fait montre d'un appétit extraordinaire. En 1954 et 1955, le vainqueur n'a incorporé que 750 grammes de boudin; en 1956, cette quantité a été légèrement dépassée et a atteint un kilo.

GEMBLoux

LA capitale de la coutellerie a voulu, également, avoir son concours du plus grand mangeur et a choisi, comme mets, la tarte au fromage.

Le règlement ci-après prévoyait les conditions dans lesquelles cette épreuve devait avoir lieu.

Article premier. — Le concours a une durée de trente minutes. Il peut être prolongé d'un quart d'heure si la nécessité s'en fait sentir. Il s'agit donc d'une épreuve de vitesse.

Art. 2. — Le vainqueur est celui qui a mangé le plus de morceaux, en tenant compte que chaque tarte est divisée en huit morceaux.

Art. 3. — Chaque concurrent a droit à un demi-litre de vin blanc (don de l'Association des Commerçants). Il ne peut se servir d'autres boissons.

Art. 4. — Pour prendre part à l'épreuve, il faut être domicilié ou en résidence à Gembloux, ou communes limitrophes. Les étrangers sont admis sous réserve ou sous forme d'un concours séparé.

Art. 5. — Le premier prix consiste en une récompense de deux cents francs en argent et, éventuellement, d'une prime agréable. Le vainqueur est pour un an, sacré « Aubergiste de la Gatte d'Or » ce titre a été choisi pour rappeler à la population qu'un concours de mangeurs de tartes au fromage, spécialité de la région, eut lieu en 1704 (15), au hameau Penteville, dans une maison qui portait l'enseigne « A la Gatte d'Or » (16).

Art. 6. — Le comité décline toute responsabilité en cas

(15) Un jour en 1954, un loustic déclara qu'il y a 250 ans, un concours de mangeurs de tartes au fromage avait eu lieu à l'Auberge de la Gatte d'Or, située en ce temps-là, Grand-Manil; il donna même force détails sur cette compétition. Un journaliste présent, toujours à la recherche de nouveautés, mordit à l'hameçon et parla dans différents journaux auxquels ils envoyait régulièrement sa prose, notamment à *Gemmal* (édition de Namur) du 10 octobre 1954; *Vers l'Avenir* du 5 octobre 1954. Le comité semble, lui-même, s'être laissé prendre à cette fantaisie puisqu'à l'article 5 du règlement, il fait allusion au concours de 1704.

Emile DAVE, dans le *Guetteur Wallon* de novembre-décembre 1954, emboîta également le pas et écrivit, sans formuler la moindre réserve, comme un fait historique indéniable, ce qui suit: « Le 30 septembre 1704, à 17 heures, à l'Auberge de la Gatte d'Or [...] fut organisé un concours du plus grand mangeur de tarte au fromage. Ce repas pantagruélique vit quatorze concurrents se disputer la palme qui revint à un nommé Dupont. Ce dernier avait mangé dix-sept morceaux, soit deux tartes et un demi quartier; le tout arrosé, évidemment, de bon vin ».

Ayant demandé à l'intéressé d'où il tenait ces précisions d'un fait vieux de 250 ans, il se borna à me répondre qu'elles lui avaient été fournies par une vieille femme de 90 ans, dont il n'a pu me donner ni le nom, ni l'adresse.

Si les compte-rendus anonymes des fêtes insérés dans les journaux n'ont pas grande importance, il n'en est pas de même d'un article paru dans une revue, organe officiel d'une « Société d'études folkloriques et historiques de la province de Namur », surtout quand il est signé par le rédacteur en chef de cette revue.

C'est la raison pour laquelle j'ai estimé qu'il était temps de couper les ailes à ce canard, avant qu'il ne fasse d'autres victimes trop crédules.

(16) Au sujet de cette auberge, voir F. COURTOY: *Le tumulus de Penteville près Gembloux*, dans *Annales de la Soc. arch. de Namur*, t. 41, 1934, pp. 3, 24, 25; François DEPIREUX, *Penteville, son tumulus et son auberge*, dans *Premiers pas à Gembloux*, 1942, pp. 20, 21; Léon NAMEGHIE, *La ville et le comte de Gembloux*, Gembloux, 1922, p. 314 (note).

d'accidents quelconques qui pourraient survenir avant, pendant ou après le concours.

Art. 7. — Tout cas non prévu sera tranché par le jury (17).

Plus tard, d'autres prescriptions furent ajoutées à ce règlement : les candidats ne peuvent se présenter en état d'ivresse, ils devront manger d'une façon décente et ne pourront quitter la table pendant la durée du concours, sous peine d'exclusion.

Au premier concours qui eut lieu le 30 octobre 1954, à 16 heures, sur la place de l'Hôtel de Ville, en présence de 1.500 à 2.000 personnes, dix amateurs tentèrent l'aventure. Le vainqueur, M. Albert Denil, de Brothey, est parvenu à absorber onze morceaux. Cet exploit lui valut, pour un an, le titre de « Aubergiste de la Gatte d'Or ».

Ce titre devait être mis en compétition l'année suivante. Cette nouvelle épreuve eut lieu le 2 octobre 1955. Douze personnes y prirent part. Celui qui remporta la palme, un de soixante-trois ans, M. Albert Grognet, d'Auvelais, est parvenu, dans le délai imparti, à ingurgiter douze quartier de tarte.

Un troisième concours eut lieu le 23 septembre 1956; il réunit onze amateurs. Ce fut encore l'auvelaisien Grognet qui sortit vainqueur en battant son record de l'année précédente, il ne s'arrêta qu'après avoir englouti quinze morceaux.

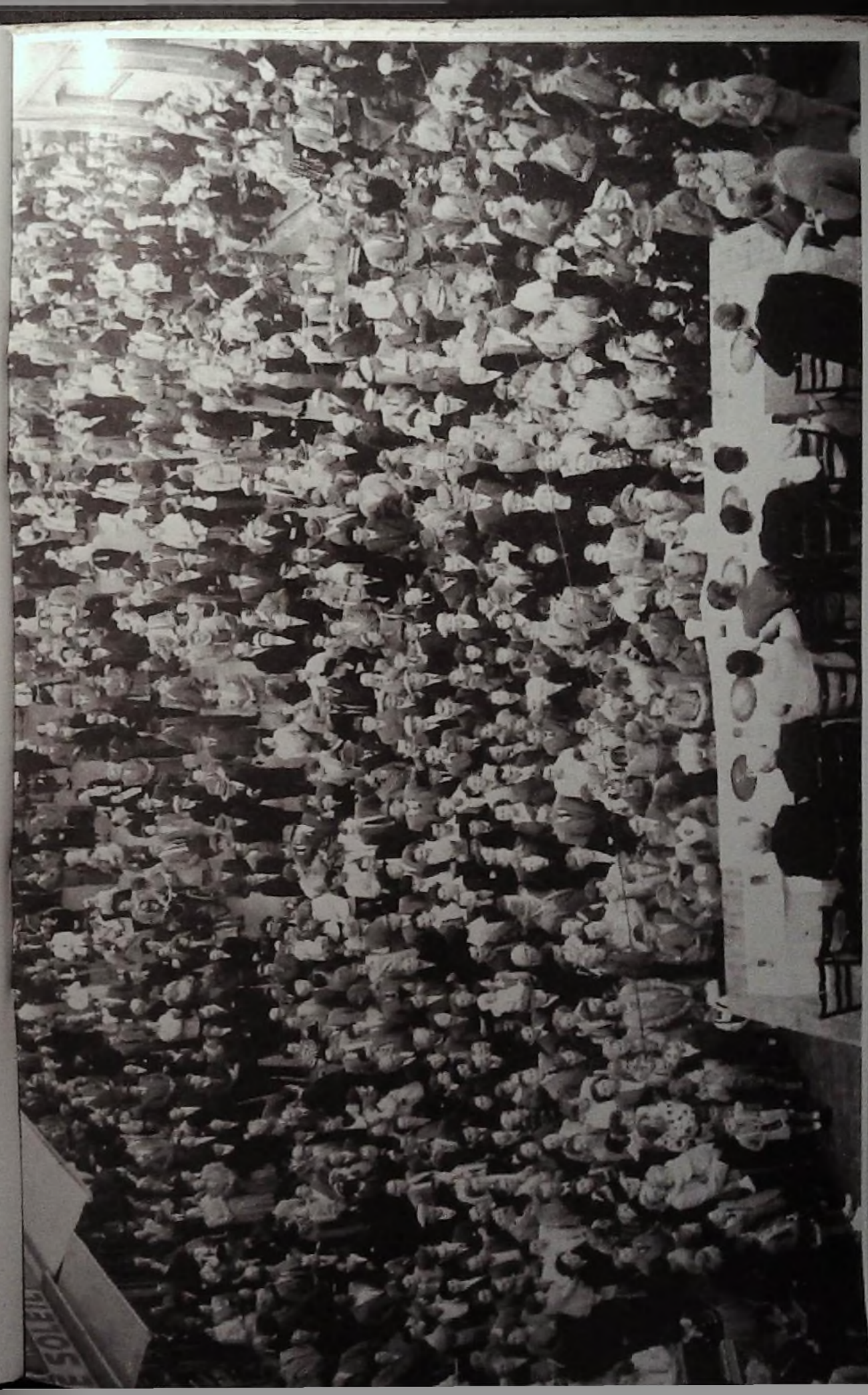
Ces épreuves gastronomiques, entièrement gratuites, furent mises sur pied par le cercle « Art et Folklore ».

Il convient de signaler que chaque tarte mesure trente-deux centimètres de diamètre. Le poids varie de 400 à 450 grammes, suivant la ration de fromage (200 à 250 grammes) qui entre dans sa composition. Pour le concours, toutes les tartes sont identiques. Chacune d'elle est divisée en huit morceaux.

Chaque année le gagnant reçoit deux cents francs en espèces, plus une coupe; à celui qui suit immédiatement, on remet cent francs. En outre, chacun des participants emporte quelques couteaux offerts gracieusement par les fabricants locaux.

(17) Ce règlement a paru dans *Vers l'Avenir* du 4 octobre 1954.

À l'avant plan, sont attablés les concurrents à qui les dernières instructions sont données, tandis que la foule des curieux grossit de minute en minute. — Gembloux, 1954. →



GOSSELIES

C'EST à l'occasion des fêtes communales de la Saint-Jean, que le 25 juin 1955, eut lieu, au quartier Saint-Eloi, le premier concours de mangeurs de tartes au riz. L'idée en fut suggérée par M. Emile Henry, échevin du commerce et des sports.

Pourquoi la tarte au riz ? Parce qu'elle est une spécialité gosselienne. La recette de cette délicieuse gâterie fut, dit-on retrouvée ou découverte, il y a environ quatre-vingts ans, par un pâtissier de la cité des « bokots », nommé Gaieman; il était lui-même fils de pâtissier.

Voici cette recette : faire cuire le riz « Rangoon » dans une casserole en fonte émaillée, pendant trois à quatre heures et ce, dans du lait entier; surtout, ne pas utiliser une casserole en aluminium, ni en chromé, ni en plastique. Remuer continuellement. Laisser mijoter et s'attendrir le riz; ajouter de la vanille de France. Après cuisson, laisser refroidir le riz à la cave. Y incorporer, alors, des jaunes d'œufs à volonté et du sucre blanc cristallisé. Batre les blancs d'œufs en neige ferme et les mélanger au riz, avec une ou deux cuillers à soupe d'amandes douces et amères, râpées; surtout, pas d'essence, ni d'extrait quelconque. La pâte doit contenir 500 grammes de beurre et six œufs pour un kilo de farine (18).

Cela dit, revenons au concours lui-même.

On a choisi le haut de la rue Saint-Eloi, où des tables sont installées en plein air, parce que c'est le « Ternia », quartier très populaire et populeux.

Aucune condition n'est imposée pour participer à cette compétition, mais il faut rester en place jusqu'au « stop ». De 20 à 25 personnes se mettent en lice pour décrocher le titre du

(18) Ces renseignements m'ont été fournis par M. Marcel JONART, dont je le remercie.

« plus grand mangeur de tarte au riz ». L'épreuve dure 45 minutes et les concurrents peuvent boire du café au lait à volonté. Ils sont encouragés par leurs supporters. Quand le temps fixé est échu, le vainqueur est accablé frénétiquement, on lui remet la médaille de la ville et, escorté des membres du comité, de la foule et des musiciens, il se rend à l'hôtel de ville où il est congratulé et le vin d'honneur est servi. On lui remet, en outre, un diplôme rappelant ses hauts faits.

Chaque tarte, fabriquée selon une recette qui diffère sensiblement de la prérappelée — cela se comprend — mesure 32 centimètres et est divisées en huit quartiers.

En 1955, le champion incorpora huit morceaux; en 1956 (le 23 juin), le vainqueur ne s'arrêta qu'après le dixième morceau, soit une tarte entière plus un quart.

En 1957 (le 22 juin), alors que le concours était déjà commencé depuis dix minutes, un nouveau mangeur vint s'installer à la table. D'emblée, il se montra concurrent redoutable, car, malgré son sérieux retard, il ne tarda pas à rejoindre les autres et, même, à les dépasser. A l'expiration du délai prévu, il avait ingurgité, en trente-cinq minutes, dix morceaux de tarte, alors que celui qui le suivait, n'en avait avalé que huit, en quarante-cinq minutes.

Ci-après, copie du diplôme remis au lauréat de 1956; sa hauteur 25 cm, et sa largeur 36 cm.

VILLE DE GOSSELIES

DIPLOME D'HONNEUR

Attribuée à M. Lambert Mertens, de Liberchies, qui a emporté le premier prix du Concours du plus fort mangeur de tarte au riz en 1956 (10 quartiers).

Gosselies, le 24 juin 1956.

L'Echevin du Commerce,
(s.) Hery

Le Bourgmestre,
(s.) Hubinon

Le Comité,

J. André, G. Danau, R. Denuit, A. Bulbot, A. Patns,
E. André, V. Taburiaux.

FLAWINNES

S INSPIRANT de ce qui se fait à Dinant, Flawinnes (arrondissement de Namur) a voulu, en 1955, avoir aussi son concours de grand mangeur et a choisi, comme matière d'épreuve, la « gozète » (19) ou chausson. C'est une sorte de pâtisserie faite d'un rond de pâte plié en deux et contenant de la marmelade de pommes. C'est la spécialité de l'endroit, aussi les habitants sont-ils appelés les « gozètes » par les gens des villages environnants. C'est ce qui a déterminé le choix des organisateurs.

Ce concours a eu lieu le 20 septembre, le mardi de la fête communale, dans la salle des fêtes du café « Tombre ». Treize concurrents acquittèrent le droit d'inscription fixé à vingt francs. Le temps de l'épreuve était limité à soixante minutes. Tout en mangeant, on pouvait boire à volonté du café au lait ou de la bière.

Le vainqueur a absorbé 24 « gozètes », représentant un poids d'environ 1 kg 200. Outre une couronne en papier doré et un magnifique diplôme affirmant ses capacités de mangeur, il reçut un prix de cinq cents francs en espèces. Le deuxième participant toucha quatre cents francs et le troisième, trois cents; le quatrième deux cents; les autres, suivant leur classement, 150, 100 ou 50 francs.

Ce concours, organisé par le comité des fêtes communales, a grevé, dans une certaine mesure, le budget dont il disposait. Aussi, en 1956, les organisateurs renoncèrent-ils à cet amusement coûteux (400 gozètes à 2 francs, 2.000 francs de prix, 500 francs pour le diplôme calligraphié sur fort papier, café, lait, etc.).

Voici la copie du diplôme (0,70 x 0,48) remis au vainqueur. Il est écrit en caractères gothiques et un bel encadrement

(19) C'est également, le nom donné, à Nivelles au chausson de pommes (Joseph COPPENS, Dictionnaire Acolot).



L'organisateur de l'épreuve, après avoir couronné le vainqueur, lui remet son brevet le consacrant « Premier Roi des Gozettes ». Le champion tient en mains, un plateau contenant 24 gozettes, quantité qu'il a incorporées. — Flawinne, 1955.

artistique l'entoure. Il a été réalisé par M. Léon Doquet, de Dinant.

A tous ceux qui, ces présentes
Lettres verront et oront, Salut !
Nous, Maîtres de la Jeunesse du Bourg de
Flawinne, faisons savoir que nous estant assembles
pour des ripailles, testes et esbaudissemens, avons
décidé de sacrer

Meilleur mangeur de Gozettes
Messire PIERRE GANY
avec 24 gozettes.

estuz parmi tous ceulx qui ont pris part au Tournoi
gastronomique,

En lui remestre solennellement les présentes lettres par vertu desquelles il puist doresnavant porter le titre.

Fait en la Cité de Flawinne, dans le Namurois, le vingtième pour le mois de septembre de l'an de grâce, mil neuf cent cinquante-cinq.

L'Administration communale.
(signature)

Les Maîtres de la Jeunesse,
(signature)

Le Maître des Cérémonies,
(signature)

LODELINSART

LE 5 juin 1949, après bien des discussions préalables, le Chênois, quartier de Lodelinsart (arrondissement de Charleroi), s'est constitué en République autonome (20). L'un des buts poursuivis par les promoteurs était de distribuer les œufs de Pâques aux enfants de toutes les écoles lodelinsartoises, sans distinction.

Pour corser le programme de leurs festivités, ces philanthropes décidèrent d'organiser, le 23 mai 1956, un concours de mangeurs de boudin. La participation à ce repas était gratuite. Trois concurrents se présentèrent. Il était décidé qu'en dehors du boudin mis à leur disposition, ils ne pouvaient manger ni pain, ni aucun autre aliment; mais il leur était permis de boire à volonté.

Le vainqueur absorba 1 kg 100 de boudin noir et fut nommé « Roi du Boudin 1956 ». En présence du nombreux pu-

(20) Voir renseignements plus complet dans mon étude *Les géants en Carolorégie* parue dans le *Bulletin de la Société royale Paléontologique et Archéologique de l'arr. de Charleroi*, n° 4, de décembre 1956.

blic entourant l'estrade sur laquelle l'épreuve avait lieu, on lui posa sur la tête, une couronne en carton, argenté. En outre, on lui remit une coupe et un diplôme, preuve tangible de ses facultés d'absorption. De plus, ce gagnant eut droit à la participation gratuite à toutes les réjouissances organisées par la République, soit bals, soirées dramatiques, etc, pendant la saison 1956-1957.

Voici la copie du diplôme remis à l'intéressé :

NOUS, REPUBLICAINS DU CHENOIS
réunis en ces jours de liesse, après avoir constaté
les mérites gastronomiques du citoyen Mirgoux,
le proclamons

ROI DU BOUDIN 1956

et lui souhaitons longue VIE et bonne PANSE.

La République,
(signature et sceau)

Enfin, à 20 h. 10, un candidat se présente. On insiste, à nouveau, pour qu'un deuxième se mette sur les rangs. Pour qu'il y ait lutte, il fallait, évidemment, au moins deux personnes. A 20 h. 30, on est, finalement, parvenu à réunir deux concurrents.

Installés sur le plancher servant de piste aux danseurs, nos deux amateurs se mirent à table. Un membre du comité distribua, à chacun d'eux, une ration de boudin noir frais, de cent grammes, ainsi qu'un verre de bière. Et le repas commença. Quand une ration était avalée, on en servait une nouvelle. Les intéressés mangèrent posément et non gloutonnement. Bientôt la lutte devint plus intéressante, le premier ayant dépassé la quantité absorbée par le « Roy 56 » (21).

(21) Après un certain temps, ses compagnons de lutte ayant abandonné, Mirgoux resta seul en lice et fut déclaré vainqueur, malgré la quantité relativement faible, qu'il avait mangée.

A 21 heures, les spectateurs sont invités à offrir une prime pour encourager les infatigables mangeurs. Plusieurs personnes donnent, qui cinq francs, qui dix francs.

A 21 h. 25, on avise le plus avantage des concurrents, un nommé Robert Morel, de Dampremy, qui en est à 2 kg 300 de boudin, qu'après les 2 k 500 il aura droit à trois minutes de répit; mais il n'a pas eu l'occasion d'en profiter, car il abandonna après avoir ingéré 2 kg 350, en 58 minutes. Son adversaire s'est arrêté à 1 kg 600. Inutile d'ajouter que le public a applaudi chaleureusement ces performances.

Morel fut couronné, reçut 250 francs et un diplôme; de plus, il jouira des mêmes privilèges que le vainqueur de 1956. Le deuxième concurrent reçut 175 francs.

AUVELAIS

SOUS l'inspiration de son secrétaire communal, M. François Sarteel, Auvélais (arrondissement de Namur) a voulu, à l'occasion de ses fêtes de quartier, varier quelque peu la formule des divertissements.

Le lundi 7 mai 1956, le comité des fêtes de la Sarthe organisa un concours d'un genre nouveau pour la localité : ce serait à qui, en une demi-heure, mangerait le plus grand nombre d'œufs durs. Neuf amateurs se mirent sur les rangs. Le vainqueur, natif de l'endroit, Albert Grognet, parvint à en consommer le nombre invraisemblable de 44 ! A noter que les participants à cette épreuve, ne pouvaient manger ni pain, ni rien d'autre; il leur était simplement permis de boire un « demi » de bière (un verre). Ajoutons que, dans chaque assiette des concurrents, on déposait, à la fois, dix œufs dont la coque était enlevée.

Le 4 mai 1957, on recommença ce concours dans les mêmes conditions que l'année précédente. Neuf concurrents s'affrontèrent. Le vainqueur fut encore Albert Grognet, avec 30 œufs à

son actif (22). Ceux classés deuxième et troisième, avaient mangé, respectivement, 24 et 20 œufs.

*

Le mardi 19 juin 1956, les organisateurs de la fête de la gare et du quartier du Voisin, mirent, également sur pied, un tournoi gastronomique, mais remplacèrent les œufs par du boudin.

Chaque concurrent (ils étaient huit) avait une assiette sur laquelle étaient déposés quatre morceaux de boudin blanc de 150 grammes (15 centimètres) et quatre, de noir, même poids. Il s'agissait de manger, alternativement, un blanc et un noir. Lorsqu'il ne restait, sur l'assiette, qu'un seul morceau de chaque espèce, on renouvelait la provision. Comme à la Sarthe, l'épreuve a duré une demi-heure.

Là, aussi, l'Auvélaisien Albert Grognet se distingua encore. En effet, il aborda 2 ½ kg de boudin, soit 2 m. 50, toujours sans pain et en ne buvant qu'un verre de bière.

Le 18 juin 1957, on récidiva dans les mêmes conditions. Six concurrents se présentèrent. Le vainqueur de l'an dernier, le redoutable Grognet, était absent, retenu par son travail. Celui qui emporta la palme a mangé 1 Kg. 400 de boudin, soit 1 m. 55 (23).

En 1956, le premier prix de chacune de ces deux épreuves, consistait en une coupe et une lampe de chevet. Tous les autres participants reçurent un cadeau dont l'importance variait suivant leur classement.

En 1957, le vainqueur de la Sarthe reçut 250 francs en espèces et une lampe de chevet. Celui de Voisin toucha 200 francs.

(22) Si, en 1957, Grognet n'a mangé que 30 œufs, ce n'est nullement parce qu'il avait été incommode l'année précédente, mais simplement, parce qu'il a estimé suffisante, l'avance de six œufs qu'il avait sur celui qui le suivait.

(23) Le boudin, fourni par un autre charcutier, était légèrement plus mince que celui de l'année précédente. Grognet, qui est natif d'Auvélais, a quitté cette localité, pour aller habiter à Sombreffe.

Enfin, le 29 septembre 1956, la jeunesse du Centre organisa, également, un concours de grands mangeurs, mais y apporta une variante. Il ne s'agissait plus d'œufs, ni de boudins, mais d'« avisances » (espèce de petits pains allongés, fait d'un morceau de pâte entourant une ou deux saucisses, et cuits dans le four). Chaque « avisance » pesait 300 grammes. Six concurrents s'affrontèrent, mais durent s'incliner devant l'imbattable Grognet, qui mangea 7 1/2 « avisances », soit 2 kg. 250, en une demi-heure et en ne buvant qu'un « demi ». Comme prix, il reçut 150 francs en espèces.

*
**

Les différentes épreuves eurent lieu en plein air, en présence d'une grande foule de personnes. Pour y prendre part, il suffisait d'être domicilié dans les cantons de Fosses ou de Gembloux; aucun droit d'inscription n'était demandé.

LESVE

AYANT eu connaissance, par un journal, du concours de mangeurs d'œufs durs, à Auvelais, le 7 mai 1956, le comité de la jeunesse de Lesve (arr. de Namur) décida d'organiser un même divertissement.

Le public fut averti par la voie des affiches annonçant la kermesse. On pouvait, en effet, y lire :

« Café Baclin, le samedi 20 juillet 1956, concours du plus grand mangeur d'œufs durs. Participation assurée des meilleurs estomacs. »

Au jour dit, veille de la fête locale, à 20 heures, au café désigné, seize candidats étaient là. Pouvait concourir qui voulait; il suffisait de payer un droit d'inscription de vingt francs.

La durée du concours était fixée à trente minutes. Les intéressés devaient, eux-mêmes, enlever la coque des œufs; il leur était loisible de se servir de condiments et de

boire à volonté, à leurs frais. Du pain était mis gracieusement à leur disposition, par le comité, mais aucun n'en fit usage. Les œufs étaient déposés dans un plat, sur la table; les concurrents devaient en réclamer au fur et à mesure de leurs besoins, au membre du comité chargé du contrôle.

Le vainqueur de cette première épreuve a mangé 21 œufs, celui qui le suivait n'a pas dépassé les 18; le 3^e en a incorporé 15 et le 4^e, 14. Le montant des droits d'inscription, soit 320 francs, a été réparti comme suit : le premier a reçu 150 francs, le 2^e, 100, le 3^e, 50 et le 4^e, 20 francs. Le comité organisateur a déboursé 450 francs pour l'achat des œufs (150 à 3 fr.).

Cette compétition gourmande n'eut plus lieu en 1957, le comité ayant estimé suffisant le nombre des attractions figurant au programme.

FONTAINE L'ÉVEQUE

DANS le cadre de ses Fêtes du Printemps, la cité des cloutiers a organisé, le lundi 20 mai 1957, un concours qu'il a dénommé « Championnat des mangeurs de cervelas ».

Le jour dit, vers 17 heures, la foule se pressait sur la place de l'Esplanade où devait avoir lieu ce repas d'un genre nouveau pour la localité.

En attendant l'arrivée des concurrents, l'animateur François Chermanne, par ses blagues amusantes et ses chansons spirituelles, parvint à faire patienter le nombreux public qui était présent.

Enfin, après bien des appels, on réussit à réunir sur le kiosque, onze amateurs, dont plusieurs Italiens, alors que le comité en espérait au moins quinze.

Les conditions du concours furent rappelées une dernière fois. Les voici : payer un droit d'inscription de vingt francs; toutefois, cette somme sera remboursée à ceux qui auront mangé, au moins, cinq cervelas. Chaque concurrent recevra

un chapelet de quinze cervelas. Le premier qui aura mangé toute la quantité lui délivrée, sera proclamé « Roi des mangeurs ». Les deux suivants seront ses « princes ». Le « roi » recevra 250 francs en espèces et chacun des « princes », 100 francs. Il ne sera pas permis de manger du pain. Un verre de bière pourra être pris après l'absorption de cinq cervelas; un deuxième verre, après dix.

A un signal donné par l'animateur, le repas commença. Et chacun, sous les encouragements de Chermanne et du public, s'efforça de dévorer ces petits rondins de viande. Enfin, à la 22^e minute, l'un des candidats parvint à avaler son dernier morceau.

Après avoir été acclamé, couronné et revêtu du manteau royal, le vainqueur eut, soudain un malaise passager et remit une bonne partie de ce qu'il avait absorbé.

Les deux « princes » revêtirent, également, un manteau de cour écarlate, doublé et bordé d'hermine.

Un cortège composé des musiciens, du « roi » et de ses « princes » en voiture découverte, des quatre géants fontainisis et de la foule, se forma, ensuite, pour se rendre à l'Hôtel de Ville où fut servi un vin d'honneur.

Ajoutons que les cervelas non utilisés — vingt chapelets avaient été commandés — furent distribués dans le public.

CONCLUSION

A INSI que nous avons pu le constater, bien des localités organisèrent un concours de mangeurs, à l'exemple d'autres et parce que ce divertissement obtenait un beau succès.

On aime d'imiter ce qui plaît à la foule. Tel a été le cas pour les goûters matrimoniaux (24). Bien des communes

(24) Voir ma brochure *Les goûters matrimoniaux en Wallonie, Ecaussines, 1954.*

ont voulu faire comme à Ecaussines; mais, le plus souvent, ces tentatives furent mort-nées.

Tel est encore le cas pour les « Gilles ». En présence du succès que ces derniers obtiennent à Binche, on a voulu implanter ailleurs, semblable coutume.

Signalons, aussi, les « miss » que l'on rencontre, actuellement, partout. Au début, il y avait une « miss » par province et nous avons eu « miss Hainaut », « miss Brabant », etc. Parmi ces élues, on choisit, alors, une « miss Belgique »; nos voisins élirent une « miss France », une « miss Allemagne », etc.

Une sélection parmi ces dernières, nous valut une « miss Europe », etc., et, ensuite, une « Miss Univers ». Ces différents titres sont mis en compétition, chaque année. Mais à côté de ces étoiles de premières grandeurs, on en a créé d'autres plus modestes. Non seulement dans une certaine mesure, chaque ville a voulu avoir la sienne, ce qui nous a donné « miss Paris », « miss Bruxelles », etc., mais on en a élu, également, pour magnifier l'industrie, les jeux, etc. C'est aussi que nous avons connu « miss sports », etc.

On pourrait citer d'autres cas.

Souhaitons que ces concours pour la désignation du roi des mangeurs, aient la vie longue.

JULES VANDEREUSE

Membre de la Commission royale belge
de Folklore.

Jules Vandereuse était l'un de nos plus anciens et fidèles collaborateurs. Sa réputation de folkloriste dépassait nos frontières et cet homme affable, d'un commerce extrêmement agréable, était un ami fidèle.

Aussi c'est avec une immense tristesse que nous avons appris, d'abord sa maladie, et ensuite sa mort. Bien sûr, Jules Vandereuse n'était plus jeune mais on a toujours de la peine à voir partir des êtres tels que lui. Il est mort à l'Hôpital de Charleroi le 12 septembre 1958 et ses funérailles ont eu lieu, selon sa volonté formelle, dans la plus stricte intimité.

Le Folklore Brabançon présente, aux membres de sa famille ses profondes condoléances.

inquiétantes de corbeaux en automne, ces hivers où revivent les mystères du Moyen âge.

Introduction à l'œuvre d'Armand Knaepen

Peintre de la Hesbaye, et du Béguinage de Tirlemont

QUI dit art flamand dit amour intense de la vie, impulsion spirituelle et expression sincère.

C'est un art instinctif bridé par la raison. Armand Knaepen est un lyrique qui sent d'instinct les forces élémentaires de la terre nourricière. La nature à ses yeux n'est pas un décor : un décor est figé. La nature est un frémissement perpétuel.

Il est le coloriste fougueux, sensuel et solide de la Hesbaye, comme Verhaeren, avec la couleur des mots, a dit *Toute la Flandre*.

Si le fond et la forme sont classiques chez notre peintre, sa technique par contre est âpre et virile, servie par des tons sensibles d'espace et de vent, de soleil et de pluie, de gel et de neige, de sève et de brume.

On peut croire qu'il peint certains de ses tableaux comme les paysans labourent leurs champs, et qu'il sent mûrir aussi bien qu'eux les moissons, à travers les saisons de l'existence, dans le bien-être et les tourments.

Knaepen nous a donné de la Hesbaye, cette région la plus riche mais la plus monotone du pays, des toiles pleines de rythme et de poésie, dans la lumière et la grisaille.

Elle nous avait été révélée par les romanciers Krains et Stiernet.

Knaepen nous l'a rendue plus familière, plus vivante encore, en illustrant par le pinceau ce que les hommes de lettres avaient écrit de ces villages tranquilles où éclatait rarement un drame, et de cette campagne immense aux ondulations légères, sous des ciels mouvementés.

Voyez cette jubilation des vergers au printemps, ces moissons qui répandent déjà l'odeur du pain futur, ces nuées



Intérieur de Béguinage.

Dans ces œuvres traitées en pleine pâte, nous sentons battre le cœur du monde et le caractère religieux de l'humanité terrienne.

Il fallait être vraiment de descendance paysanne pour déceler dans le sillon tracé jusqu'à l'horizon, la ligne de force de notre condition humaine, et pour découvrir dans une motte d'argile les promesses franches et savoureuses d'un printemps toujours renouvelé.

L'esthétique de Knaepen est revigorante. C'est un art qui nous donne la bouffée d'air pur, qui fait le sang plus chaud et plus vif.

Ses personnages sont gauches, un peu sévères, ainsi que le sont les laboureurs aux membres noueux dans leurs vêtements défraîchis par les travaux des champs.

Dans maintes figures cependant et dans les études des *Disciples d'Emmans*, pour lesquelles il les a pris pour modèles, il atteint à la noblesse des mystiques.

Il n'a pas seulement réussi à faire le portrait de leur caractère physique mais également celui de leur âme.

Si Knaepen depuis ses débuts, tout en restant fidèle au canon académique, a été aussitôt attiré par l'impressionnisme et par l'expressionnisme, il a pu se dégager lentement mais sûrement de ces influences, qui d'ailleurs lui furent profitables, par la volonté de se créer une technique personnelle qu'il a appliquée avec ferveur dans ses paysages de Hesbaye, cette région qu'il a transfigurée sur le plan de l'art, alors qu'elle semblait si rébarbative à toute sublimation picturale, et qu'elle n'avait jamais tenté un artiste-peintre.

Son émotion devant le paysage n'est pas recherchée, voulue, artificielle.

Elle est subie en profondeur. Il l'exprime et nous la fait partager en mettant en cause des préoccupations de tons et d'atmosphère dont le style vigoureux est la conséquence d'une longue patience et d'un travail ardu.

Chaque tableau est le résultat harmonieux d'une exaltation métamorphosée en teintes vives, chaudes, étranges ou neutres, où l'on retrouve dans leur essence les impressions éprouvées par l'artiste. A en croire les mages du passé, la peinture est une magie très particulière. A travers le monde sensible, elle agit sur le monde intelligible.

Le rôle de l'artiste n'est-il pas de faire voir à ceux qui n'ont pas « l'œil » ce que la banalité, ou ce que l'on croit être la banalité, peut avoir d'extraordinaire ?



Août.

Plusieurs de ses tableaux provoquent chez l'amateur le choc émotif, comme les mesures d'une symphonie ouvrent l'âme à des sensations rares.

Maints paysages de petit format ne seront pas moins appréciés que les grands.

Ils n'étaient à l'origine que des ébauches documentaires qui devaient servir à l'élaboration de tableaux de plus grande dimension. Mais le peintre les reprenant plus tard pour le plaisir de peindre, fut tellement pris à son propre jeu, qu'il réussissait à nous donner des petits chefs-d'œuvre aux variétés de tons inouïes, des témoignages d'un tempérament émerveillé devant la nature et d'un passionné sans affectation, vertus qu'il a su transporter dans ses plus vastes compositions.

Baudelaire a écrit que l'imagination est la reine des facultés, que l'étrange est le condiment du beau.

Cette étrangeté d'où n'est pas exclu le rêve et une tendance à la métaphysique, Knaepen l'a traitée dans des toiles où il met en scène et en évidence des épouvantails ou des formes spectrales dont il fait des êtres animés.

Ce n'est pas une fantaisie désordonnée. C'est une autre facette du savoir faire réfléchi de ce peintre authentique et de l'homme mûri par l'étude et l'observation, qui hausse l'anecdote parfois teintée d'humour jusqu'au symbole, en s'inspirant de la légende et du folklore, en interférant le réel et l'irréel.

Ces épouvantails ont la faculté d'être plus pittoresques qu'on ne pourrait le penser, et sont moins effrayants que ceux que nous rencontrons sur notre chemin ou qu'on fait planer au-dessus de nos têtes. Franz Hellens dirait que ce sont des *Réalités Fantastiques*.

L'idée qui s'en dégage, comme dans *les Fiancés*, *le Pantin*, *le Charmeur de Corbeaux*, *les Aveugles*, *les Feux de la Saint-Martin*, par exemple, incite l'imagination à entrer dans la fiction jusqu'à l'illustrer d'une vérité spirituelle. Armand Knaepen a introduit dans l'art contemporain un nouvel élément de valeur, un élément fantasque, *l'épouvantail*, dont on ne trouve aucune trace dans l'histoire de la peinture, et qui n'a rien à voir avec le fantastique monstrueux de Jérôme Bosch, de Brueghel le Vieux, et plus près de nous avec les fantômes et robots de Frits Van den Berghe ni avec les masques et bergamasques de James Ensor.

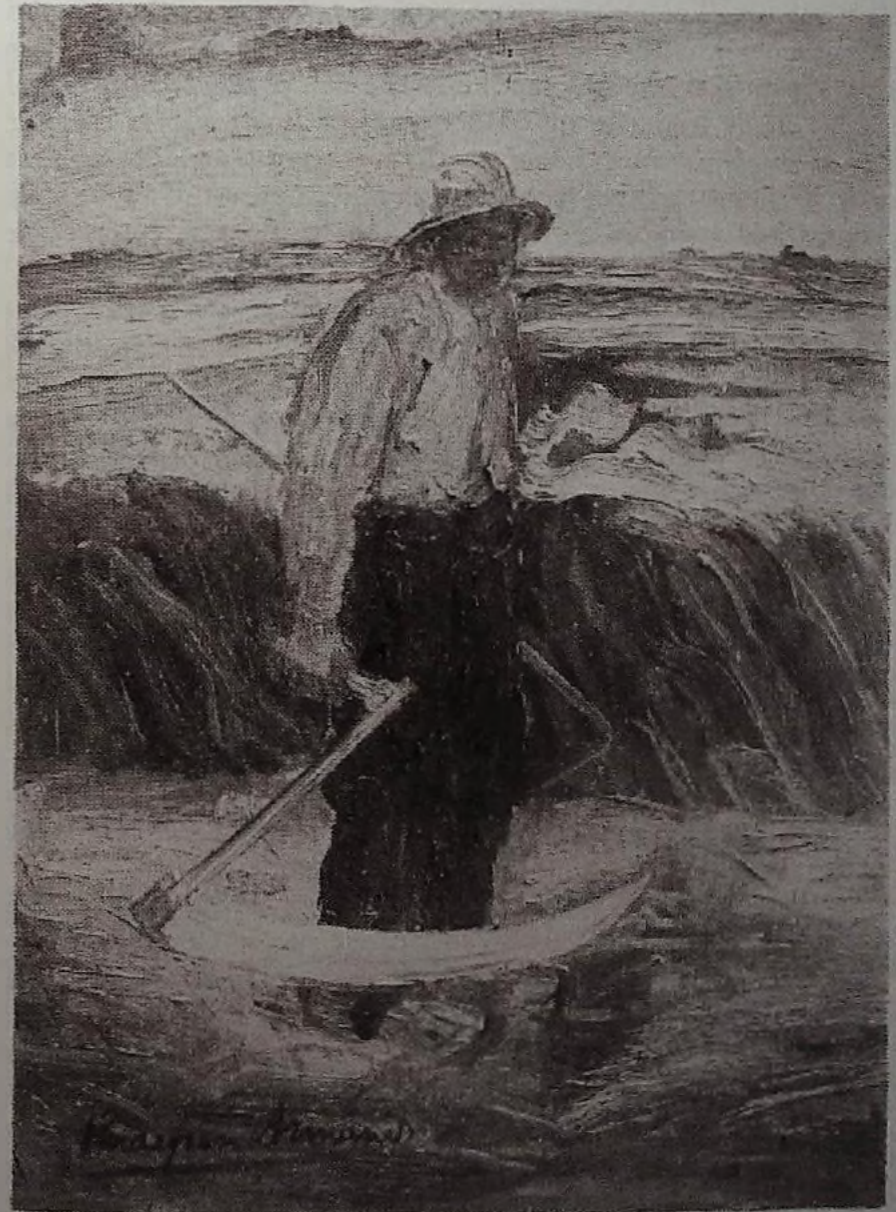
Nous aborderons, pour terminer cette introduction à l'art de notre peintre, le genre des béguinages d'une valeur documentaire et artistique inestimable, qui témoigne de sa liberté à ne pas se confiner uniquement dans une façon de peindre.

Le béguinage de Tirlemont a été détruit par les bombardements en 1944. Knaepen en a dessiné jusqu'à cette époque tous les aspects dans les moindres détails.

Ces œuvres intimistes sont parfois préférées aux paysages pour leur valeur classique et sentimentale, qui nous fait mieux aimer et amèrement regretter les choses révolues.

On les admet à cœur ouvert comme on ne se fatigue jamais d'une sonate de Mozart.

Ces tableaux bien bâtis et scrupuleusement peints sont servis par une technique architecturale et artisanale dont la



Le Moissonneur.

tradition nous a été léguée par les primitifs.

Ces différentes manières picturales que nous venons de

passer en revue ne sont pas contradictoires chez un véritable artiste. La diversité n'est-elle pas la condition fondamentale de la vie même ? Le non figuratif n'a rien à voir ici. Knaepen n'est pas un illusionniste, ni un artificier. Un mur n'est pas un ectoplasme ! L'œuvre de ce mystique du réalisme, pour qui le sujet a autant d'importance que la couleur, atteint à l'universel par la valeur humaine qui s'en dégage. Elle est pleine d'espoir dans la durée et dans le respect de la vraisemblance. Si elle est rude, d'une part, mais combien tonique, elle est d'autre part quelque peu baroque, et enfin toute piété dans la sérénité et le silence.

Hubert Colleye a dit de notre artiste, lors de son exposition à la Galerie Giroux à Bruxelles en 1952 : « *Heureux le peintre ou l'écrivain dont le nom évoque un certain pays, un certain type de paysage, un certain goût, une certaine couleur, un certain aspect de la terre. Il est assuré de vivre à peu près autant qu'elle.* » Digne hommage à un artisan d'élite parmi les plus consciencieux, les plus discrets aussi que nous connaissions.

Nous ajouterons que des dizaines de croquis, de dessins, d'études de notre ami, représentent une mine documentaire des plus précieuses, un livre de raison, pour ainsi dire, de sa façon de voir, de sentir, de lire, d'être attiré, d'être touché par les choses, documents qui feraient l'orgueil de beaucoup d'artistes, et à eux seuls les beaux jours d'une exposition.

Armand Knaepen est né à Houtain L'Évêque (province de Liège), le 5 juin 1887. Il a été professeur de dessin à l'Athénée Royal et à l'Académie de dessin de Tirlemont.

La séance académique et la rétrospective de ses œuvres qui eurent lieu en novembre 1957, organisées par le Comité Culturel « Hoger Leven », sous les auspices de la ville ainsi que la très intéressante monographie que Joseph Delmelle, poète, essayiste et journaliste a fait paraître ont mis définitivement en valeur un peintre de talent.

Nous félicitons fraternellement Armand Knaepen, peintre de la Hesbaye, des vieux coins et des églises de Tirlemont, pour son imposant et bel ouvrage, et lui souhaitons de vivre encore longtemps dans l'enthousiasme de la création, dans la foi de la vérité qui font la vieillesse aussi verte que le printemps.

Donner un style à sa vie, c'est se sauver du désespoir.

Paul DEWALHENS.

REVUES BELGES

LE THYRSE.

Juillet-Août. — N° 7 et 8.
Revue d'Art et de Littérature.

Propos sur Francis Carco, par Maurice Haloche.

La Thébaïde, par Camille Chauvaux (Nouvelle.)

Georges Siméonon, cet inconnu, par Jean Jour. Brève étude sur cet auteur, courte analyse de son œuvre en général.

Roger Bodart - Le nègre de Chicago, par Armand Bernier. Dans cet article, Armand Bernier analyse en virtuose le nouveau recueil de poésie que Roger Bodart a intitulé « Le nègre de Chicago ».

Lucienne Desnoux, magicienne. Marcel Hennart nous donne une très attachante étude de Lucienne Desnoux, femme poète française qui, dit-il, rappelle Colette par certains côtés.

Les prix littéraires.

Christian Megret. — *Le Carrefour des Solitudes* (Prix Fémina). Robert Martal donne une critique impartiale de cet ouvrage.

Vilbers de l'Isle-Adam vivant, par Georges Rouzet. Suite et fin d'une excellente documentation sur cet écrivain français du XIX^e siècle.

Dans ce numéro du « Thyrses » nous trouvons encore quelques critiques d'art et des chroniques musicales et théâtrales.

IV^e série. — Soixantième année. — N° 9. — Septembre 1958.

Gustave Cohen (1879-1958), par Henry Rochefort. Biographie sommaire de ce savant mi français mi belge puisque

si son père était français, sa mère était belge et il fut Docteur en Droit diplômé de notre U.L.B.

Plusieurs petites poésies de Jules Minne, extraites du recueil « Les Chemins de la Planète ».

La mort de Félix Bodson. Marcel l'Épinous rappelle certaines activités de ce conteur, poète et dramaturge.

Images. Une poésie de Louis Pize.

Le Lit. Une page inédite d'André Baillon.

Un romancier belge, Daniel Gillès, par Louis Thomas. Après une intéressante biographie de Daniel Gillès, l'auteur nous conte la façon dont a commencé et s'est développée la carrière littéraire de ce romancier belge qui obtient un succès appréciable en France.

Chemins. Deux beaux poèmes de Pierre Gilbert.

Arthur Cantillon, par Raymond Renaud. Raymond Desclamps s'efforce de nous donner une bonne analyse de cet ouvrage.

« Liège » et « Grétry ». Deux poèmes de Camille Fabry.

La tradition des clercs. — Pierre Henri Simon. — Dans cet article, Georges Bouillon essaye de nous faire comprendre la personnalité de Pierre-Henri Simon qui continue la grande lignée des Julien Benda, Romain Rolland et Charles Peguy.

Le concerto du Nivel (chronique des temps heureux). Dans cet important article, René Chassart fait l'apologie de l'Exposition 1958, du mode de vie en Belgique, de nos réalisations industrielles. Il vante aussi les beautés de Bruxelles sans oublier de chanter notre admirable Grand Place.

LES AMIS DE LA FORÊT DE SOIGNES

N^{os} 3 et 4. — Mai-Juin-Juillet-Août 1958.

Journées de la forêt de Soignes 8, 9 et 10 août 1958.

Exposé concernant ces journées et programme des fêtes et réunions organisées à cette occasion.

39^e année. — N^o 5. — Septembre-October 1958.

Ce numéro traite uniquement des journées de la forêt de Soignes, qui eurent lieu à l'Exposition Universelle de Bruxelles les 8, 9 et 10 août 1958.

LA REVUE NATIONALE.

N^o 299. — Juillet 1958.

Ce numéro est entièrement consacré à l'Orient et à l'Extrême-Orient ainsi qu'à nos rapports avec eux.

L'Extrême-Orient et nous, par Joseph Delmelle.

Chine et Belgique. Les belges en Chine. Guillaume de Ruysbroeck visita la Chine au XIII^e siècle déjà; suivi au XVII^e et au XVIII^e par des missionnaires belges.

Corée et Belgique. Les différentes relations entretenues entre les deux pays. Le voyage de Joseph Halkin. Le passage des autos blindées belges au cours de leur retour en Belgique après les luttes en Russie. La présence des belges au cours du dernier conflit en Corée.

Japon et Belgique. Nos rapports avec le Japon sont moins anciens que ceux que nous avons eus avec la Chine. Néanmoins, on trouve en 1622 un missionnaire belge mort en martyr au Japon. Les Belges et les Hollandais au Japon aux XVII^e et XVIII^e siècles. Malgré cela, l'isolement du Japon s'affirma jusqu'en 1860. Les auteurs belges traduits au Japon. C'est à S.E. le Dr Adachi, ambassadeur du Japon en Belgique que l'on doit la plus sensible action de rapprochement de nos deux pays.

Philippines et Belgique. C'est en l'honneur de Philippe II que ces sept mille îles de la mer de Chine reçurent

le nom de « Philippines ». En 1521, lors de la découverte de ces îles, le sort de la Belgique était lié à celui de l'Espagne. Léopold II lui-même s'intéressa aux Philippines en tant que débouchés commerciaux. Beaucoup de marins belges nous rapportèrent des données intéressantes sur ces îles. Pensons par exemple à « Ma vie de marin » de l'Aspirant Joseph Sinkel ainsi qu'à de nombreux journaux de bord. L'Exposition 1958 nous offre aussi une occasion d'enrichir nos connaissances sur les Philippines.

Indonésie et Belgique (cf. n^o 284 de cette revue « Écrivains belges aux Indes néerlandaises »). — L'Anversois Pierre Van den Broeck prit une part active à la fondation de Batavia et en 1646 le Bruxellois François Caron y fut nommé Directeur Général du Commerce. Rentre à La Haye celui-ci prépara une réédition de sa « Description du puissant Royaume du Japon ». Un peu avant les années 1830, beaucoup de Belges s'établirent à Java et en 1830 beaucoup d'entre eux y demeurèrent. En 1864 Léopold II visita l'île de Sumatra. Jules Leclercq fit également un séjour à Java. Nos relations avec les Indes néerlandaises ne connurent aucune autre éclipse que celle résultant de l'occupation de nos provinces par les Autrichiens et les Français. Pensons à l'exposition d'art indonésien qui se tint à Bruxelles, de décembre 1952 à janvier 1953 et nous verrons que la Belgique s'est toujours intéressée à cette région du globe.

Viet-Nam et Belgique. René Grousset, ce célèbre savant français, a fortement contribué à nous faire comprendre le Viet-Nam, cet ancien peuple que la colonisation réveilla et révéla à lui-même. Rappelons aussi que le mensuel « France-Asie » paraît à Saigon et s'efforce de rapprocher les élites européennes et asiatiques. En 1864, Léopold II visita rapidement le Viet-Nam et plusieurs de nos écrivains nous parlèrent de ce pays. Le Viet-Nam est un carrefour. L'Europe y rencontra l'Asie et les deux civilisations entreprirent un long dialogue qui est loin d'être terminé.

Thaïlande et Belgique. C'est depuis 1939 que la Thaïlande n'est plus le Siam et qu'elle a retrouvé son ancienne identité perdue depuis 1400 ans. Ses relations avec la Belgique sont fort anciennes et furent longuement étudiées par Marcel Wolmet. En 1892 le souve-

rain siamois s'attacha notre compatriote Gustave Rolin-Jacquemyns comme « General adviser ». Rolin inaugura une ère de réformes et préserva l'indépendance du pays. En outre, beaucoup de nos juristes, ingénieurs, médecins et militaires servirent le roi de Siam. Rappelons aussi que ce sont des Belges qui construisirent les premières installations électriques du Siam. Beaucoup de relations entre la Belgique et le Siam sont restées très actives. Visites de parlementaires thaïlandais dans notre pays. Nous fournissons à la Thaïlande du matériel ferroviaire et beaucoup d'autres produits.

Cambodge et Belgique. Après avoir fait halte en Thaïlande, Carlo Broome visita le Cambodge. Beaucoup d'autres Belges l'y avaient d'ailleurs précédé. En 1864, Léopold II, alors duc de Brabant, séjourna au Cambodge et ce n'est que tout récemment que les Belges, écoutant le sage conseil de Léopold II, nouèrent des contacts avec le Cambodge. Peu de nos écrivains ont parlé du Cambodge, mais il nous est loisible de lire les romans français de Makhali Phâl.

Malaisie péninsulaire et Belgique. Dans notre histoire maritime, il n'est pas rare de trouver le nom de Singapour. Pensons par exemple aux « Souvenirs d'Escale » d'Eugène de Grote. Singapour est un curieux rendez-vous de peuples et de races et divers romanciers ont mené leurs personnages jusqu'à ce port. Par exemple Oscar-Paul Gilbert dans son « Mollenard » et sa « Maria Lezgue » et Francis Croisset dans sa « Dame de Malacca ».

Missions d'Extrême-Orient. Après un court aperçu de l'introduction et du développement des missions catholiques en Chine, nous trouvons dans un article une excellente petite biographie du Père Vesbiest, missionnaire belge en Chine au XVII^e siècle.

La peinture belge au Japon, par Jean Cotte. Comptes rendus et commentaires d'exposition d'œuvres de peintres belges ayant exposé à Tokio en 1934 et à Shanghai en 1936.

L'Évolution musicale de l'Extrême-Orient, par Armand Lejeune. Dans cet article nous avons trouvé une étude des différents modes d'expression musicale usités dans les diverses contrées de l'Extrême-Orient.

L'Amiral van den Broecke, fondateur de Batavia, par Albert de Burbure.

« L'homme à la canne » de Frans Hals n'est autre que notre amiral. Pieter van den Broeck, quoique comblé d'honneurs par la Hollande n'a jamais oublié qu'il était flamand et surtout anversois. Cet homme illustre, oublié par la « Biographie Nationale » fut cependant le prestigieux animateur de la Compagnie Hollandaise des Indes. Il a installé des comptoirs pour cette compagnie à Batavia, Ceylan, à l'embouchure du Congo, dans l'Angola, à Surate. Tout ceci bien entendu après mille et une aventures. C'est à van den Broeck que Batavia et Java doivent leur nom.

30^e année. — N^o 300. — Août 1958.

Quand les muses prennent des vacances, par Joseph Delmelle. Exaltation des nombreux lieux de villégiature fréquentés par nos écrivains belges tant en Ardenne qu'au Littoral. Par exemple « La Ramette » à Bouillon où venait se reposer Charles Van Lerberghe.

Maxence Van der Meersch. Essai de biographie par Louis Wilmet.

Belges au service de l'Empire et la campagne de Russie, par Joseph Delmelle. Joseph Delmelle fait pour nous le résumé et l'analyse de l'ouvrage que José Gers a composé en se référant à de vieux journaux et qu'il a intitulé « Moscou brûle. — Journal d'un Bourgeois de Paris en l'an de grâce et de gloire de 1812 ».

Anvers sous l'empire français, par Albert de Burbure. Comment, en 1809, Bernadotte empêcha le débarquement d'une immense flotte britannique.

A propos d'une tombe de Gynemer à Poelkapelle, par Antoine Matignon. Ce collaborateur de la « Revue Nationale » donne les raisons — très étendues — qui lui font penser qu'il n'y avait pas de tombe Gynemer à Poelkapelle le jour où l'emplacement de ce village, complètement rasé, fut reconquis par les forces britanniques.

Le Prince d'Orange et la Duchesse de Berry, par Albert de Burbure. Comment la Duchesse de Berry essaya de devenir régente de France. Les moyens qu'elle a employés et comment elle fut trahie par un de ses familiers; tout cela nous est révélé dans ces pages en tenant compte des messages échangés entre le Prince d'Orange et cette malheureuse Duchesse de Berry.

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ ROYALE
« LE VIEUX LIÈGE ».

N° 121 (1. V). — Avril-Juin 1958.

Printemps 1748 à *Heure-le-Romain*, par Jean Hoyoux. La guerre de succession d'Autriche fut en réalité un conflit européen. Les péripéties de cette longue lutte furent nombreuses et les théâtres bien divers. Au cours de ces campagnes il se produisit nombre de petits drames et cet article de Jean Hoyoux en relate un parmi tant d'autres.

Une coupe dans la chaussée romaine Bavi-Cologne à Lantremange, par Jean Thille. Cette importante voie de communication de la Gaule du nord fut tracée dix ans avant J.C. ou à la seconde moitié du 1^{er} siècle. C'est au cours de travaux d'aménagement effectués par l'Administration des Ponts et Chaussées que l'on eut l'occasion d'étudier et d'observer la constitution de la vieille chaussée romaine. Ce genre de terrassement ne ressemblait en rien à des fouilles archéologiques mais il permit néanmoins de faire de nombreuses observations que l'auteur énumère dans son article.

Recruteurs à Liège en 1761, par Maurice Pantlur. Le pays de Liège était une terre de prédilection pour les recruteurs au service des armées étrangères. Abusant de certaines permissions accordées par les Princes-Évêques les racleurs n'hésitaient pas à recourir à la ruse et même parfois à la violence pour opérer leur recrutement. Nous trouvons alors dans cet article la relation des différents interrogatoires subis par plusieurs témoins qui ont été enrôlés de force ou bien par les parents de jeunes gens ayant subi le même sort.

LE CAHIER DES ARTS.

N° 60. — Juillet 1958. — Revue bimensuelle

Vers une étape nouvelle. Editorial. Georges Van Zevenberghen on la volupté de la vue, par Jean Cadiran. Dans cet article, Jean Cadiran analyse et exalte le talent de ce peintre de chez nous qui fut un brillant élève de Jan Stroobants.

Promus musicaux, par Georges Franck. Excellente critique de la pianiste brésilienne Yvette Magdeleno qui fut can-

didate au Concours Reine Elisabeth de 1956.

Calendrier du Festival de Stavelot.

Création du spectacle de Marionnettes suisses de Jean Sardo, intitulé « L'Histoire du Soldat ».

Edward Seago ou l'optimisme de l'équilibre, par Jean Cadiran. Après le procès de l'existentialisme en général, l'auteur de cet article nous fait apprécier le talent de cet excellent peintre anglais, qui est un des meilleurs aquaristes de son pays.

Albert Camus l'artiste et son temps, par Geneviève François. Extraits et commentaires du discours prononcé par Albert Camus au cours du voyage qu'il fit à Stockholm pour y recevoir le prix Nobel de Littérature.

L'âge d'or des grandes cités. A l'abbaye Saint-Pierre, par Roger Van Malder. — Dans le cadre de cette exposition organisée à Gand, il fut possible d'admirer : Amsterdam ou le génie de la peinture : 24 toiles des meilleurs maîtres hollandais; Delft : nous apporte 47 pièces de tapisserie et des tableaux et quantité d'autres chefs-d'œuvre, notamment des terres cuites d'inspiration chinoise et japonaise des XVII^e et XVIII^e siècles; Genève : en plus des 14 horloges du XVIII^e siècle prêtées par le Musée d'Art et d'Histoire, cette grande cité expose des tableaux, de la céramique, des instruments scientifiques de l'Institut de Physique, des dessins, gravures et documents consacrés à Voltaire; Gand : expose des chartes, sculptures, plaques funéraires, calvaires, coffres gothiques, écrans de cuir, épées et peintures, Copenhague contribue à l'exposition de « L'âge d'or des grandes cités » avec 63 pièces remarquables issues des musées et des collections particulières; Cologne : présente les pièces les plus anciennes de cette exposition. Les urnes, coupes et bouteilles aux couleurs tendres des trois premiers siècles de notre ère; Cracovie : l'ensemble réuni à Gand par cette vieille cité universitaire est un des plus intéressants au point de vue art et science; Londres : la participation de la City est la plus importante. Elle apporte des pièces d'orfèvrerie sacrée et les bijoux du Guildhall. Des manuscrits, des incunables et un autoportrait de William Hoysels, datant de 1758; Marseille et Paris : les amphores de Cousteau et les sculptures de Houdon; plus des ivoires, des enluminures, meubles,

tapisseries, peintures, livres et bronzes; Utrecht : ici aussi, c'est la peinture qui apporte la plus grande participation avec des toiles d'Ambroise Bosschaert (1565). On peut y admirer également une magnifique armoire hollandaise de Wittevel et une remarquable collection d'argenterie du XVII^e siècle.

LES DIALECTES
BELGO-ROMANS.

T. XV. — N° 1. — Janvier-Mars 1958.

Dialecte et poésie, par Willy Bal. Dans cet article, l'auteur essaie de résoudre ce problème si délicat et si complexe qui est la confrontation de la poésie et de la dialectique et il s'attache à démontrer que malgré le manque d'adjectifs, le dialecte wallon peut être très poétique.

LES CAHIERS
DE JEAN TOUSSEUL.16^e année. — N° 3. — Juillet-Août-Septembre 1958.

Revue s'intéressant à l'histoire des lettres belges et à leur vie présente.

Pascal Bonetti, poète de la lumière, par Marthe-Claire Fleury. Biographie et analyse des multiples faces de ce poète français qui fut tout à la fois poète familier et poète très intellectuel, ingénieur, défenseur de la cuisine française. Il fut également collaborateur de plusieurs grands ministres français. Ancien combattant de la guerre 1914-1918. Poète de l'aviation, il fut naturellement le promoteur du prix littéraire de l'Aéro-Club de France.

Pierre Henri Simon, poète de l'Espérance, par André Dulière. Les cas de Pierre Henri Simon doit être considéré comme un « cas à part ». En effet, après des débuts très lents et très obscurs, il connut le succès avec la publication de « Les raisins verts » et jusqu'à ce jour, il conserve encore les faveurs du grand public qui lui reste fidèle.

Évocation d'André Van Hasselt, par Joseph Dehelle. Biographie d'André Van Hasselt et quelques extraits de ses poésies.

Jacques Elan, par Lucien Seeraert. Courte évocation de ce poète horain.

L'INTERMÉDIAIRE
DES GÉNÉALOGISTES.

N° 76. — Juillet 1958.

A propos de Martin de Tailly et de Christophe Butkens, par Paul de Borman. Après avoir rappelé le côté précieux de la collection « *Bruxella Nobilissima Brabantiae Civitas* », on nous fait une courte description de ces estampes qui reproduisent les différents aspects de la cour du palais, en y parle également des filiations Butkens.

La pierre tombale de Sin-Sin. (Suite et fin).

Les bourgeois de Bruxelles. Note par J. B. Houwaert. Liste très détaillée des bourgeois de Bruxelles, reprise depuis le début du XIV^e et jusqu'au milieu du XVII^e siècle.

Ex-libris. Les libris de Françoise Bette, abbesse de Forest, 1647. Un bel emploi du cordon de saint François en heraldique, par P. F. Claessens. Commentaires sur l'art de cet ex-libris. Malgré les recherches effectuées on ne parvient pas à expliquer la signification de la date. Nous trouvons également une excellente biographie de Françoise Bette.

Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire. Exercice 1957.

IV^e Congrès international des sciences généalogiques et heraldiques. Compte rendu de ce congrès qui s'est tenu à Bruxelles du 6 au 11 mai 1958.

Chronique de nos provinces.

Chronique de l'étranger.

BULLETIN DE LA
COMMISSION ROYALE
DE TOPONYMIE
ET DE DIALECTOLOGIE.

N° XXXI. — 1957.

REVUES ETRANGERES

BULLETIN FOLKLORIQUE
D'ILE-DE-FRANCE.

21^e année. — Troisième série. — N° 2.
Avril-juin 1958. — Trimestriel.

La voix du Président. XX^e anniversaire. Editorial par Roger Lecotté.

Comites rendus du XX^e anniversaire à Bouxy-la-Peine, le 11 mai 1958. Inauguration de la rue Arnold van Gennep. Hommage musical au même folkloriste.

Au XVII^e Congrès à Beauvais et en Beauvaisis le 15 mai 1958. Compte rendu de ce congrès avec une courte mais très bonne description des endroits visités, par exemple la cathédrale et le trésor, l'hôtel de ville, la chapelle aux pots chez Pierre Pissaref (talentueux potier), le pressoir de Silly, l'église de Tillard.

La légende des potiers de Savignies, par Champfleury. Très bonne version de cette légende qui exalte la valeur des potiers de Savignies. La renommée de ceux-ci était déjà très grande au XVI^e siècle et François I^{er} reçut en hommage un très beau plat, œuvre de l'un de ces potiers.

Un mythe social parisien : la Pipelette, par Adolphe Rodée. Dans cet article, l'auteur continue la relation des anecdotes heureuses et malheureuses ayant « la Pipelette » pour sujet central.

Faqueret 1958 à Gonesse (Seine-et-Oise), par Georges Guyonnet et Pierre Jacquet. Les deux auteurs se réjouissent de la survivance de cette ancienne coutume pratiquée encore de nos jours par les enfants de chœur de Gonesse, qui, durant la semaine sainte, parcourent les rues de la localité en faisant

tourner vigoureusement leurs crécelles. Une partie des paroissiens exigent encore le refrain rituel que voici :

Gens du pays, gens de mon cœur
Donnez, donnez aux enfants de chœur
Un jour viendra Dieu vous le rendra
Alleluia. (4 fois)

ou encore :

Gens du pays, gens de mon cœur
Donnez des œufs aux enfants de
chœur

Et en récompense vot' poule pondra
Alleluia. (4 fois)

La Fête populaire de l'Ile-de-France,
par André Louis Mercier. (Suite)

Des fêtes.

Villeneuve : Bouquet d'Arc. Compte rendu de cette joye fête folklorique bien organisée et bien réussie.

Saint-Vincent 1958 à Cergy. Relation précise, avec l'ordre de marche de cette procession qui a lieu le 26 janvier.

Bincou 1958 à Arpajon. Exécution folklorique et un peu carnavalesque de Bincou, piller et bandit de grand chemin. Cette exécution se déroule dans la liesse populaire avec le grand concours de chais, le 22 février, à Arpajon.

REVISTA DE FOLCLOR.

N° 2. — 1958.

Revue de folklore roumain éditée à Bucarest avec le sommaire suivant

Études. — Dr. St. Djindjev. Rythme et mesure dans la musique folklorique bulgare.

Documents folkloriques. — M. Pop. Mariage à Seliste. — G. Marcu. Les chants folkloriques roumains.

Dates concernant l'histoire du folklore roumain. — A. Balota. Fonction sociale des épopées populaires (Ballade de Vartiu). — Tr. Ionescu-Nucov. Les Heyducks et leurs chants.

Notes et Nouvelles. — A. Vochn. Viktor von Geramb. — Quelques détails folkloriques roumains. — Activité folklorique internationale.

CAHIERS D'HISTOIRE
MONDIALE.

Vol. IV. — N° 2. — 1958.

Édité à Neufchâteau par la Commission internationale pour une histoire du développement scientifique et culturel de l'humanité.

L'ETHNOGRAPHIE.

Nouvelle série. — N° 52. — 1957.

Revue éditée par la Société d'Ethnographie de Paris avec le sommaire suivant

Histoire ethnique. — J. T. Bandet. Le continent immergé de la région sud de la mer du nord.

Ethnographie. — H. E. Del Medico. La vie familiale des Hébreux. — Marcelle Bouteiller. Droit possessif et propriété dans les sociétés exotiques. — Tatomi P. Vukanovic. Traitement des aliènes dans les monastères chez les slaves du sud. — J. Greber. Les indiens Piaron et le curare. — A.-J. Mercier. Les végétaux dans le folklore et l'ethnographie des épices. — Marc André. Les crustacés dans les légendes anciennes et actuelles.

Ethnologie. — G. Welter. Animisme, Panthéisme et Panidynamisme. — P. B. Peuchant. Le rôle du fétichisme dans le développement des sociétés primitives. — J. Belin-Milleron. Ethnologie et psychologie de la connaissance.

Linguistique. — J. Dez. Contribution à l'étude de la grammaire malgache.

